

# LE CANADA FRANÇAIS

## Et LE FRANCO-CANADIEN

FONDE LE 1er JUIN 1860.

VOL. LXII NO. 39

PUBLIE A SAINT-JEAN D'IBERVILLE, CANADA.

JEUDI 23 FEVRIER 1922

### LA SESSION A QUEBEC

Québec, 16.—La séance de cet après-midi à la législature n'a consisté qu'en de courts débats sur les différents items des subsides demandés par l'honorable M. Caron, ministre de l'Agriculture, pour l'administration de son département.

Ces crédits au montant de \$243,000 ont été votés comme suit: \$6,000 pour l'enseignement vétérinaire, \$30,000 pour les Ecoles Ménagères, \$2,000 pour la Société d'Industrie Laitière, \$25,000 pour l'Ecole d'Industrie Laitière de la Province de Québec, à Saint-Hyacinthe, les travaux de ferme et le laboratoire officiel de la Province, \$13,000 pour le développement de l'industrie laitière et l'inspection des fabriques de produits de laiterie, \$15,000 pour l'aviculture, \$25,000 pour l'horticulture et \$10,000 pour l'apiculture.

M. Sauvé a posé au ministre de l'Agriculture un grand nombre de questions relatives à chacun de ces items, et l'honorable M. Caron sut répondre avec précision aux renseignements demandés.

Il ne s'est pratiquement pas fait d'autre travail à la séance d'aujourd'hui. Cependant, avant l'ajournement, l'honorable M. Taschereau, répondant à une interpellation de M. Sauvé, déclara que les négociations relatives à la grève des typographes de l'Union Internationale, à Québec, se continuaient et qu'il espérait que patrons et ouvriers viendraient à une entente.

L'honorable M. Taschereau rassura le chef de l'opposition en lui annonçant que quoi qu'il advienne, le travail parlementaire, grâce aux dispositions prises par le gouvernement, ne souffrirait pas trop de cet inconvénient. La Chambre fut ensuite ajournée le 17 à midi.

Québec, 17.—La séance d'aujourd'hui, comme la plupart des séances du vendredi, n'a duré que l'espace d'un éclair. Ouverte à midi précis, elle s'est terminée exactement à midi et demi. Cela n'a pas empêché M. Arthur Sauvé de faire quelques objections au sujet de la vente et la rétrocession de certains lots de la Couronne.

Comme on peut bien le penser, la séance a été dénuée d'intérêt. On a étudié quelques mesures de portée très secondaire, adoptées en troisième lecture le bill Berthiaume, puis chacun quitta rapidement la Chambre, anxieux de ne pas arriver en retard à la gare.

C'est le sort de toutes les séances du vendredi midi, tant que la session ne touche pas à sa fin.

Une vingtaine de députés seulement assistaient à la séance, mais on porta un intérêt très vif à la discussion qui s'est élevée entre l'honorable Honoré Mercier et M. Arthur Sauvé. Point n'est besoin d'insister sur le résultat de la passe-d'armes; on le réalise de loin.

Québec, 20.—La Chambre a siégé durant quelques minutes cet après-midi, vers 4 heures 30, pour adopter quelques affaires de routine. Le gouvernement a répondu à quelques interpellations. Trois bills ont subi leur troisième lecture: ce sont: la loi constituant en corporation la Shawinigan Water and Power, soumise par M. Cannon; la loi constituant en corporation la ville de l'île Cadieux, présentée par M. Amédée Monet; et la loi amendant la charte de la cité de Shawinigan-Falls, présentée par M. Lemay.

Le gouvernement a donné les dépositions suivantes aux interpellations: M. Sauvé: Le gouvernement n'a pas payé \$141 au Dr Parrot au sujet de lettre patentes.

M. Dufresne: La pierre qui sert aux fondations de l'annexe du palais de justice de Montréal est livrée sur le chantier. Elle est fournie par sur le chantier. Elle est fournie par les suivantes: 1-4 à 3-4, \$3 la tonne, moins 10 pour cent à 30 jours. 1-4 à 1-1-2, \$1.90, moins 10 pour cent à 30 jours.

M. Sauvé: Des lots ont été concédés dans le canton Woodbridge à des citoyens de Saint-Bruno et de Saint-Pascal, mais ils n'ont pas été classés comme lots de bois. Il n'y a pas eu de concession à des enfants mineurs. Augustin Hébert, de Saint-Pascal, a obtenu un lot de l'acquéreur primitif.

M. Dufresne: M. Jos. Dufour n'a pas de billet de location suivant l'article 1554a de la loi des Terres et Forêts. Un permis de coupe lui a été accordé le 22 août 1921 suivant la loi 11 Geo. V, chapitre 33, section six.

M. Sauvé: Les noms des porteurs de permis de coupe qui n'ont pas été choisis et payés des gardes-feux, "re" article 1641-B, sont, en 1920: Tackerey et Rawlins, Pemprock, McPaul Brothers, Lachute Mills, succession Brouillard, Dorell; en 1921, Bird et Kalne, Les Bergeronnes, succession Brouillard, W. A. Charbonneau, Saint-Charles de Mandeville et McGibbon, Lachute.

M. Sauvé: Le gouvernement a touché une somme de \$11,313.20 comme prix des boissons assises du premier mai au 31 décembre, 1921.

M. Sauvé: La compagnie d'assu-

rance Métropolitaine a soumis au gouvernement un plan d'assurance, et des taxes pour les fonctionnaires. Le gouvernement a favorisé les compagnies canadiennes quand leurs taux étaient plus bas.

M. Sauvé: Pour infraction à la loi des liqueurs, les percepteurs ont pris 255 actions, 154 ont été maintenues.

M. Poulin: Le gouvernement est à étudier le projet de rajuster le salaire des médecins des asiles d'aliénés.

M. Renaud: Le gouvernement ne connaît pas les noms de la Pontiac Financial Co., qui lui a vendu des propriétés. Voici la superficie de ces propriétés: 50-56 Notre-Dame-Est, 4492; 42-46 Saint-Vincent, 6670; 64-68 Notre-Dame-Est, 2064; 33-37 Saint-Gabriel, 5043; 39-43 Saint-Gabriel, 9960.

M. Sauvé: L'article 3 de la loi des liqueurs ne contient que des dispositions, déclarations et interprétations afin de permettre l'application de la loi lorsqu'il y a infraction en vertu d'un autre article.

Québec, 21.—La grève des typographes qui menaçait de paralyser le travail parlementaire, à tel point que la Chambre devait être ajournée jusqu'à mardi prochain pour permettre l'impression par des ateliers étrangers de projets de loi nécessaires pour la continuation du travail de la session est pratiquement réglée à la suite d'une importante décision prise aujourd'hui par les grévistes.

Ces derniers qui jusqu'ici avaient refusé de considérer l'offre des patrons qui de leur côté ne voulaient pas reconnaître le principe de la semaine de quarante heures ont adopté, ce soir, par un vote de 72 contre 12, une résolution dans laquelle ils déclarent qu'ils retourneront incessamment au travail, pour montrer qu'ils n'avaient pas déclaré la grève dans le but de nuire aux délégués de la législature.

Ce matin, l'honorable Médéric Martin, maître de Montréal, accompagné de M. Joseph Gauthier, M. P. P., et organisateur de l'Union Internationale Typographique pour la province de Québec, se sont entendus pour rencontrer les grévistes cet après-midi, ce qu'ils ont fait.

Le maître Martin a fait comprendre aux typos que leur attitude ne devait pas être plus longtemps maintenue, dans leur propre intérêt, puisque les conséquences de la grève étaient telles que les législateurs tout comme le peuple les désapprouvaient, chose qui ne se serait pas produite si la grève n'avait été déclarée en un temps plus favorable.

M. Gauthier, de son côté, a tenté un nouvel effort pour amener les parties à une entente et c'est alors qu'après une longue discussion, la résolution suivante fut adoptée par le vote mentionné plus haut.

"A la requête de l'honorable Médéric Martin, maître de Montréal et de M. Joseph Gauthier, député de la division Montréal-Sainte-Marie, à la législature, nous avons décidé de retourner à l'ouvrage et de terminer les travaux d'impressions de la législature, nécessaires au fonctionnement de ladite législature, durant la présente session, aux conditions offertes par les patrons, soit \$29 pour 48 heures de travail."

"Nous voulons prouver à la population de la cité de Québec et de toute la province que l'intention de l'Union Internationale n'était pas d'arrêter le travail de la législature."

"Nous espérons que les membres des deux chambres et le public en général sauront apprécier notre action."

Dès que cette résolution fut définitivement adoptée, l'honorable M. Martin et M. Gauthier se rendirent auprès de l'honorable M. Taschereau pour lui faire part de la nouvelle et le premier ministre les accueillit avec joie, les remerciant des efforts qu'ils avaient faits pour régler ce grave différend.

On croit qu'à l'ouverture de la séance de demain après-midi, M. Gauthier donnera lecture à la députation, de la résolution adoptée par les typos.

### LE SUFFRAGE FEMININ

Depuis huit jours, il en a été dit et écrit pour et contre la démarche des femmes qui allèrent à Québec, demander que la législature leur accordât le droit de voter aux élections provinciales. Nous avons scruté tous les témoignages rendus dans cette cause importante, et nous demeurons convaincus que, ainsi que l'a dit l'honorable M. L.-A. Taschereau, le premier ministre, la femme ne doit pas ambitionner d'égaliser l'homme dans cette sphère qu'est la politique.

La femme dans la famille, qui remplit bien son ou plutôt ses devoirs, n'a pas d'égal, tant sa supériorité s'est affirmée de tous temps. Dans les sciences, les arts et la littérature, elle a égalé l'homme et l'a même surpassé dans nombre de cas. Elle n'a cependant pas trouvé la gloire du succès dans le commerce et la finance, deux des principales choses qui forment comme la base de l'organisation politique. La science économique

principalement entre les divers points d'importance sur les grands lacs et la mer. Les cinq grandes mers intérieures appelées les Grands Lacs, sont entourées par un vaste pays fertile, riche en minéraux et autres ressources et capable de recevoir une énorme population. Plusieurs villes importantes ont surgi sur les rives de ces lacs et le commerce entre elles se fait en grande partie par voie d'eau, souvent nécessitant des vaisseaux rivalisant avec les océaniques. Toutefois, le commerce avec l'extérieur doit se faire par voie ferrée ou en utilisant de petits bateaux faisant route par les canaux vers la mer, nécessitant un transbordement qui occasionne une grande dépense d'argent et une non moins grande perte de temps. De là les nombreuses protestations de mécontentement. Par la suite, certains intérêts ont cherché à obtenir le contrôle des forces hydrauliques du Saint-Laurent, ce qui a donné l'idée aux gouvernements canadien et américain de créer la Commission Internationale des Eaux, qui contrôle les frontières par eau telles qu'établies par les différents traités intervenus entre la Grande Bretagne et les Etats-Unis, enquête et fait rapport sur la possibilité de rendre le Saint-Laurent navigable pour les océaniques, depuis la tête des eaux profondes à Montréal, jusqu'à lacs Ontario, et la possibilité aussi de développer d'autres forces.

On sait que la Commission a tenu plusieurs séances publiques et que divers projets y furent soumis et étudiés. L'un de ces projets pourrait avoir raisonnablement des moyens de navigation en tous temps dans l'avenir.

Le résultat des études faites à démontré que les eaux qui coulent des grands lacs à l'océan, par voie du Saint-Laurent, sont si imposantes et si uniformes durant toute l'année, qu'il serait possible de réaliser un projet de canal capable de porter les grands océaniques en vitesse et en surêté aussi de générer une somme d'énergie électrique peut-être correspondante à la moitié du total jusqu'ici produit au Canada et aux Etats-Unis, la vente de cette énergie pouvant défrayer une grande partie sinon tout le coût d'exécution du projet.

M. Chas. P. Loveland semble avoir réussi à faire adopter son propre projet qui serait appuyé par une puissante compagnie à la veille d'en entreprendre la réalisation.

Le plan de M. Loveland comporterait comme points principaux, la construction d'un barrage régulateur avec écluse (lock) à travers les îles Berthier, maintenant le cours du Saint-Laurent à peu près à son plus haut niveau. Ceci éliminerait tous les courants rapides et toute nécessité de creusage aussi loin que le port de Montréal dans le Saint-Laurent, et aussi loin que le bassin de Chambly sur le Richelieu.

Deuxièmement, amélioration du Richelieu jusqu'au lac Champlain.

Troisièmement, ouverture de communications entre Montréal et le Lac Saint-François, en relation avec la Rivière Richelieu près de Chambly, et développement de forces hydrauliques près Montréal.

Le projet complété assurerait une largeur de canal navigable minimum de 600 pieds et une profondeur minimum de 35 pieds, les courants rapides étant réduits à 2 milles à l'heure au maximum. Ces dimensions permettraient aux plus gros vaisseaux de passer à leur vitesse usuelle, sans danger pour eux et pour les autres.

La compagnie appelée Great Lakes & Atlantic Canal & Power Co. Ltd., fut organisée en 1914, avec une charte fédérale, dans le but exprès de financer la construction d'une route navigable profonde et rapide depuis les grands lacs jusqu'à l'océan. Elle a aussi adopté dans son entier le projet soumis tel que décrit plus haut.

La troisième division du projet, celle qui concerne particulièrement l'amélioration du Richelieu depuis Chambly jusqu'au lac Champlain, traverse au plus haut point la ville de Saint-Jean. C'est aussi celle dont les travaux exigent le plus de temps et c'est l'intention de la compagnie qui doit faire les travaux, et commencer le plus tôt possible ses opérations dans cette division où elle a déjà acquis des droits et privilèges importants.

C'est encore l'intention de la compagnie de procéder au travail sur toutes les divisions, pour qu'il soit terminé simultanément, et cela pour diverses raisons. La constante demande pour l'énergie électrique, porte à croire que, d'ici à ce que les travaux soient complétés, le marché aura absorbé toute la force qui pourra être distribuée. Les calculs faits quant au coût probable de l'exécution des travaux, établissent qu'il sera tout à fait raisonnable comparé à celui des autres grandes entreprises récentes, et l'on a pris en considération les plus grands avantages matériels qui découleront naturellement de l'exécution du projet.

A tout événement, la proposition mérite d'être étudiée à fond; elle intéresse au plus haut point le district

de Saint-Jean et, si elle ne doit en aucune façon nuire aux intérêts généraux du Canada pour le plus grand bénéfice de nos voisins qui conviennent nos cours d'eau, il n'y aurait plus qu'à souhaiter au plus tôt sa réalisation.

### M. MILES A M. KING

M. Henry Miles, député de Saint-Laurent, qui est actuellement retenu chez lui par le léger accident qui lui est arrivé la semaine dernière, a adressé à l'honorable MacKenzie King, le message suivant:

"Je désire vous exprimer les sincères regrets que j'éprouve de ne pouvoir, à cause d'un accident dont j'ai été victime, me joindre à mes collègues du parlement pour vous souhaiter la bienvenue. Votre visite honore notre province et notre peuple. La province de Québec est le pivot de la confédération et une garantie de progrès grâce à sa politique. Ses attributs sont comme le rocher du haut duquel vous parlerez aujourd'hui, (banquet Lapointe). Vous pouvez donner au Canada un bon gouvernement en vous basant sur Québec. Vous avez déjà pu avoir l'occasion d'ouvrir votre cœur à notre bon peuple. Les Canadiens-français de Québec ont une garantie de succès dans notre Dominion. Avec la confiance de Québec; vous pouvez être assuré de la force de tous les bons éléments des provinces-sœurs.

Veillez accepter l'expression de la plus cordiale bienvenue de la part de la minorité anglaise."

### UN PARTI FERMIER

En bien des circonstances durant la dernière lutte électorale, on a prouvé que la formation d'un parti fermier, dans notre province, serait un utopie. Et nos cultivateurs l'ont bien compris.

Dans notre vieux Québec, le gouvernement a toujours eu le souci de protéger les intérêts agricoles; c'est ainsi que l'agriculture a pour ministre un agriculteur, que ce ministre s'est dévoué constamment à l'essor de l'agriculture.

Une autre raison est dans la mentalité de notre population qui reste réfractaire aux agitations stériles, bonnes à diviser les classes sociales, au détriment de l'ordre et du bien-être de la population.

Enfin une dernière raison, c'est que notre peuple se rend compte que le nouveau parti ne saurait faire mieux que le parti libéral ou le parti conservateur: qu'alors il n'est pas nécessaire de désorganiser tout un système politique qui a fait ses preuves depuis trois quarts de siècle.

Et d'ailleurs, l'association des fermiers de Québec a protesté contre l'ingérence dans la politique des fermiers de cette province, et c'est là une sage mesure. Que le cultivateur s'unisse en une puissante association, rien de plus louable. Mais qu'il se forme en parti politique, pour amener les luttes de classes et la division, c'est là le danger et la classe agricole, nous en sommes assurés, ne se laissera pas prendre à cette utopie.

### CONCUBINAGE LEGALISE

—Le "Star" de Toronto a publié, le 16 courant, la nouvelle suivante: "Sous le titre de "Explication par les femmes mariées, de la loi pour la protection des enfants de parents mariés, le conseil local des femmes de Brandon a lancé une attaque contre la loi passée à la législature ontarienne.

Après avoir fait remarquer que la nouvelle loi a introduit un élément tout à fait nouveau dans le domaine de notre vie nationale et sociale, le livret publié par les femmes en question ajoute:

"C'est un grand coup pour les femmes mariées d'Ontario d'apprendre que dorénavant les hommes du Canada pourront avoir des enfants d'autant de femmes qu'ils voudront, à la condition seulement de payer, tandis qu'après leur mort leurs veuves légitimes doivent prendre l'obligation de donner sa subsistance à l'enfant ou aux enfants d'une autre femme ou d'autres femmes.

Cette loi établit définitivement un système de concubinage dans notre jeune pays."

### LES SPORTS

A la suite de leur victoire de dimanche soir sur les Champlains, les Chevaliers de Colomb se sont pratiquement assurés le championnat de la ligue de hockey de la cité.

Une très grande foule a vu cette partie la plus intéressante peut-être de la saison, à tout événement la plus rapide jouée sur la glace de l'A. A. C. Si quelques-uns des joueurs n'étaient pas dans leur meilleure forme, il n'y paraissait pas, car aucun d'eux n'a donné des signes de faiblesse. A la mise au jeu de la rondelle, les Champlains s'en emparèrent et assaillirent sans retard les buts des Chevaliers et leurs efforts furent promptement couronnés de succès, car ils comptèrent leur premier point dans les premières minutes de jeu.

A la reprise, ils s'élançèrent de nouveau à l'attaque, mais les joueurs de défense des Chevaliers veillaient au grain. Le jeu changea de veillard et une attaque des Chevaliers leur fut fructueuse. Un lancé formidable envoya la rondelle en plein milieu du filet de Marchand qui resta tout ahuri de ce coup de surprise. Deux minutes avant la fin de la première période les Chevaliers comptaient un deuxième point.

Les Champlains étaient pleins d'ardeur et luttaient en désespérés. En peu de temps, ils eurent égalisé le score. Ceci provoqua un peu plus d'ardeur chez les Chevaliers qui comptèrent bientôt un troisième point. Cette période se termina avec les Chevaliers en avant avec le score de 3 contre 2.

Dès le lancé, à la troisième reprise, les Champlains comptèrent un troisième point, puis continuèrent à travailler avec ardeur sur le territoire de leurs adversaires. Lebert, le gardien des buts des Chevaliers, eut de la besogne plein les bras, si bien qu'à un moment il dut céder devant le bombardement et les Champlains prirent l'avantage d'un point. A ce moment il ne restait plus que trois minutes à se disputer la victoire, mais à la suite d'un bel élan, les Chevaliers réussirent à compter juste comme la cloche allait sonner.

Le score étant de 4 à 4, il fallut jouer la période supplémentaire à la neuvième minute, les Chevaliers prirent Marchand en défaut, s'assurant la victoire et le championnat de la ligue.

Georges Lord, René Lomme et Lebert ont brillé du côté des Chevaliers tandis que les frères Paul et Armand Beaulieu, Lefebvre et Marchand dans ses buts, ont été les étoiles de la joute.

M. Desbiens le nouvel arbitre des joutes de la ligue de notre cité, semble avoir jusqu'ici donné satisfaction aux joueurs. Il a le malheur de ne pas plaire à tous les spectateurs. Certains prétendent que le dernier point compté par les Chevaliers, dans la période supplémentaire, fut compté sur un hors jeu. Nous doutons fort que l'arbitre ait laissé compter ce point, s'il eut vu qu'on avait commis un hors jeu.

Hier soir, à la patinoire de l'A. A. C. C., les Champlains ont remporté leur troisième victoire sur l'équipe du Yacht Club, par le score de 3 à 1. La défaite des "marins" les met complètement en dehors de la course aux honneurs du championnat.

Les noms des heureux gagnants au grand concours de beurre marque C. P. R. durant la semaine écoulée: M. Calixte Béchard, A. Côté, Mme Paquin, Mme A. Lapalme, Olivier Hébert, J. C. Harbec, Adélaïde Demeche, Mme A. Pratte, Mme Braut, Mme A. Côté, Mme Laliberté, Mme Charles Payette. Ce concours durera encore jusqu'au 28 du mois courant. N'oubliez pas d'acheter votre beurre des épiceries ayant la marque C. P. R.

Tous les trois ans, les sociétaires des Prévoyants du Canada sont convoqués en assemblée générale pour élire un Conseil de Surveillance dont les membres ont accès en tout temps aux livres, titres de créances et autres documents concernant les opérations du Fonds de Pension. Mercredi, le 15, les sociétaires étaient réunis en grand nombre dans les bureaux de la compagnie, 126 rue Saint-Pierre, Québec, et ont choisi pour le représenter au Conseil de Surveillance, les Messieurs dont les noms suivent: Roméo Langlais, C. E., président; J. Arthur Marier, de Marier et Tremblay, vice-président; Alfred Savard, C. R., secrétaire; M. l'abbé Léon Verschelden, vicaire au Saint-Enfant-Jésus, Montréal; Denis Chevalier, voyageur de commerce, Bellevue; Eugène Picher, marchand à la Commission, Québec; Rodolphe Marcotte, agent d'assurances, Saint-Georges de Beauve.

Ce groupe fort représentatif de citoyens distingués, aura surveillé au mieux les intérêts de la grande société de rentes viagères. Nos félicitations aux élus et à la Compagnie.

### GAGNANTS DU CONCOURS

Noms des heureux gagnants au grand concours de beurre marque C. P. R. durant la semaine écoulée: M. Calixte Béchard, A. Côté, Mme Paquin, Mme A. Lapalme, Olivier Hébert, J. C. Harbec, Adélaïde Demeche, Mme A. Pratte, Mme Braut, Mme A. Côté, Mme Laliberté, Mme Charles Payette. Ce concours durera encore jusqu'au 28 du mois courant. N'oubliez pas d'acheter votre beurre des épiceries ayant la marque C. P. R.

Tous les trois ans, les sociétaires des Prévoyants du Canada sont convoqués en assemblée générale pour élire un Conseil de Surveillance dont les membres ont accès en tout temps aux livres, titres de créances et autres documents concernant les opérations du Fonds de Pension. Mercredi, le 15, les sociétaires étaient réunis en grand nombre dans les bureaux de la compagnie, 126 rue Saint-Pierre, Québec, et ont choisi pour le représenter au Conseil de Surveillance, les Messieurs dont les noms suivent: Roméo Langlais, C. E., président; J. Arthur Marier, de Marier et Tremblay, vice-président; Alfred Savard, C. R., secrétaire; M. l'abbé Léon Verschelden, vicaire au Saint-Enfant-Jésus, Montréal; Denis Chevalier, voyageur de commerce, Bellevue; Eugène Picher, marchand à la Commission, Québec; Rodolphe Marcotte, agent d'assurances, Saint-Georges de Beauve.

Ce groupe fort représentatif de citoyens distingués, aura surveillé au mieux les intérêts de la grande société de rentes viagères. Nos félicitations aux élus et à la Compagnie.

### LES PREVOYANTS DU CANADA

Assemblée générale des Sociétaires

Tous les trois ans, les sociétaires des Prévoyants du Canada sont convoqués en assemblée générale pour élire un Conseil de Surveillance dont les membres ont accès en tout temps aux livres, titres de créances et autres documents concernant les opérations du Fonds de Pension. Mercredi, le 15, les sociétaires étaient réunis en grand nombre dans les bureaux de la compagnie, 126 rue Saint-Pierre, Québec, et ont choisi pour le représenter au Conseil de Surveillance, les Messieurs dont les noms suivent: Roméo Langlais, C. E., président; J. Arthur Marier, de Marier et Tremblay, vice-président; Alfred Savard, C. R., secrétaire; M. l'abbé Léon Verschelden, vicaire au Saint-Enfant-Jésus, Montréal; Denis Chevalier, voyageur de commerce, Bellevue; Eugène Picher, marchand à la Commission, Québec; Rodolphe Marcotte, agent d'assurances, Saint-Georges de Beauve.

Ce groupe fort représentatif de citoyens distingués, aura surveillé au mieux les intérêts de la grande société de rentes viagères. Nos félicitations aux élus et à la Compagnie.

### SOLITAIRE ?

HOMMES, FEMMES, FILLES, CELIBATAIRES, VEUF, ETC.

Entrez dans notre Club de Correspondance et faites des amis intéressants. Faites-vous connaître de l'unique par notre entremise. Epousez la Richesse et le Bonheur. Des centaines de partis riches, attrayants, bien dotés, veulent se marier. Photos gratuites. Envoyez 50 cents pour un abonnement de quatre mois, \$1.00 pour un an.

FLORENCE BELLAIRE  
200 Rue Montague, Brooklyn, N. Y.

"Stimulant" Gratuit

Un pétillant Stimulant, Plein d'Esprit et d'Humour. Copie gratuite sur réception de votre nom et adresse au long. Ecrivez à G. Mitchell, 397 Rue Pearl, Brooklyn, N. Y. 36-9

### LE CANADA FRANÇAIS

SAINT-JEAN, P. Q.  
16 rue Richelieu, Téléphone 100  
ORGANE LIBERAL DU DISTRICT D'IBERVILLE

Abonnement: Canada, \$1.50 par année  
Etats-Unis, \$2.00, payable d'avance.

L.-O. PERRIER  
Directeur-Propriétaire  
RESIDENCE: 136 rue Grant.  
Téléphone 71.

### PETITES ANNONCES

A VENDRE.—Ameublement complet de maison, séparément si désiré à de bonnes conditions. S'adresser au No 86 rue Allen.

A LOUER.—Son moderne, 7 appartements, grand. S'adresser à VENDRE. Buffet en chêne n. de pour détails, s'adresser à casier postal 272, Saint-Jean, P. Q.

A VENDRE.—Manteaux pour dames "Alladin", au No 56 rue Champlain.

A VENDRE.—Cinq terrains situés sur la rue Grégoire. S'adresser à Arthur Leblanc, 19 rue Champlain. 39-4

MAISON MEUBLEE à louer. S'adresser à Georges McNulty, 138 rue Richelieu. Téléphone 135.

A ECHANGER.—Cheval valant \$75. pour cheval trotteur. Chas. Lebeau, Saint-Jean.

A LOUER.—Deux appartements avec porte de sortie privée, pour bureaux ou chambres. S'adresser à Madame L. N. Boisvert, coin Saint-Charles et Jacques-Cartier.

ON DEMANDE à acheter une terre de 100 à 150 arpents près de Saint-Jean, \$3,000, à donner comptant. Chas. Lebeau, 6 Place du Marché.

A VENDRE OU A ECHANGER.—Hôtel situé à Saint-Jean, pour terre ou propriété valant \$15,000, sans hypothèque. Chas. Lebeau, Saint-Jean.

ON DEMANDE deux hommes pour s'occuper d'immeubles, commission donnée. Aussi jeune garçon pour prendre soin des chevaux. Chas. Lebeau, 6 Place du Marché.

ON DEMANDE jeunes filles pour apprendre à travailler dans les chapeaux. S'adresser à Mme M.-J. Chagnon, 104 rue Richelieu. J. n. o.

A VENDRE.—Maison à deux étages, 6 pièces, possession immédiate. S'adresser à Joseph Côté, 97 rue Grant. 38-4

A VENDRE ou à louer, "Cité Hotel". S'adresser à Arsène Poutré, Place du marché, Saint-Jean J. n. o.

### A QUI LA CHANCE

Propriétés à vendre avec épicerie licencieuse et marchandises sèches, étal de boucher, etc. Possession immédiate. L'acheteur aura 15% de réduction sur le prix coûtant de la marchandise, d'après inventaire. S'adresser au "Canada-Français". J. n. o.

A VENDRE.—Deux maisons à deux étages, sur la rue Allen, une maison sur la rue Drolet, une maison rue Champlain, dans la cité de Saint-Jean, et cinq lots situés sur les rues Saint-Jean et Saint-Paul, dans la cité de Saint-Jean. S'adresser à Deland et Deland, notaires, 22 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean, P. Q. 37-4

Le notaire T. Brassard, offre à vendre: "Une terre située, Grand Bernier, paroisse de Saint-Jean, 125 arpents toute en culture, une maison, grange, écurie, étable, remises, porcherie, caveau aux légumes (plancher en ciment) verger de 500 pommeiers."

Pour informations, s'adresser à M. Lévis Hébert, 98 rue Albert, ou au notaire T. Brassard. J. n. o.

### ON DEMANDE

Deux résidences avec améliorations modernes, situées entre les rues Saint-Jean, Saint-Thomas et Lemoulin. S'adresser à P. Bandouin, 73 Richelieu. J. n. o.

A VENDRE.—2 maisons portant le No 13 rue Queen, l'une de 8 appartements et l'autre de 6. Bonnes conditions. S'adresser sur les lieux, le soir, à Mme Ludger Plouffe. 37-3

A VENDRE maison située rue Saint-Paul, pour être transportée au premier mai. Prix, \$600. S'adresser à J. H. Perrier, épicière, angle Saint-Paul et De Salaberry, Téléphone 76. J. n. o.

AVIS AUX CULTIVATEURS

N'oubliez pas que nous sommes en vente des Banques de scie de 1ère qualité. Nous défions toute compétition dans les prix et conditions.

Rapid Tool & Machine Co. Ltd.  
Pour renseignements vous adresser au No 60, 1ère rue, Irberville, P. Q., ou par téléphone 4896. J. n. o.

AVIS spécial est donné aux actionnaires de "Le Club Colomb de Saint-Jean incorporé" qu'une assemblée générale aura lieu aux salles du Conseil 1145 des Chevaliers de Colomb No 92 rue Richelieu, à huit heures P. M. le deux mars prochain 1922, pour l'élection des directeurs et pour l'adoption des premiers règlements. Les directeurs provisoires, par J. Aimé Lussier.

AVIS AUX AUTOMOBILISTES

Ne négligez pas d'emmagasiner votre batterie, ne la laissez pas endormir par l'hiver. Téléphonnez-nous pour nous dire d'aller la chercher ou emportez-nous là; de cette façon vous ne serez plus inquiets sous ce rapport.

Garage A. E. Grégoire.—Organisé avec outillage des plus modernes, experts en réparation d'accumulateurs, rechargement de batterie et tout ce concernant l'électricité. 35-37 rue Champlain, Saint-Jean, P. Q. 791

460.

**MADAME,**  
Il vous faut seulement



**L'Extrait Tonique du Dr Montier**

LUI SE L peut vous redonner vos forces, vos forces, votre santé, votre appétit, votre énergie, votre vitalité, votre jeunesse, votre beauté, votre charme, votre personnalité, votre caractère, votre équilibre.

Dépositaire: Armand Bourgeois, Pharmacien, St-Jean d'Iberville.

**CARTES D'AFFAIRES**

**PHILIPPE GRANGER**  
LAITIERS  
Lait et crème de première qualité  
Téléphone 5773 34 rue Queen, SAINT-JEAN

**J. P. MEUNIER**  
BIJOUTIER  
OPTICIEN-OPTOMETRISTE  
Examens de la vue et ajustement des verres.  
366 rue Richelieu, SAINT-JEAN

**LIONEL BROUSSEAU**  
MARCHAND  
Bonbons, Chocolat de choix, Journaux, Articles de Sport, Papiers, Tabac, Cigarettes et Cigarettes.  
Téléphone 265 60 Saint-Jacques, Boite postale 85.

**ADONAI MEUNIER**  
ÉPICIER ET BOUCHER  
Bœuf de l'Ouest et Canadien, Beurre, œufs, patates, conserves.  
11 rue St-Charles, Téléphone 541 SAINT-JEAN

**J. H. ROCHON**  
ÉPICIER GÉNÉRAL  
Satisfaction garantie.  
Service de premier ordre.  
95 rue Grant, Téléphone 409

**PHILIAS LEVESQUE**  
BOUCHER ET ÉPICIER  
SPECIALITÉ: Bœuf de l'Ouest, Epicerie, légumes, fruits, etc.  
81 De Salaberry, Tél. 538

**VALENTIN POIRIER**  
ÉPICIER ET BOUCHER  
Spécialité: Bœuf de l'Ouest  
Angle Jacques-Cartier et St-Charles, Téléphone 161 SAINT-JEAN

**ARSEN MOREAU**  
ÉPICIER ET VINS DE CHOIX  
Téléphone 46 131 rue Richelieu  
Les commandes par téléphone sont remplies avec soin et promptitude.

**MAISON U. NORMANDIN**  
ÉPICIER, DÉTAILLANT, DÉCORATEUR  
Épicerie, légumes, fruits, etc.  
16 et 18 rue St-Jacques, Téléphone 98 SAINT-JEAN

**SALON DE MODES**  
Mlle V. POULIN  
135 rue Richelieu, SAINT-JEAN  
Téléphone 416.

**J. H. PERRIER**  
ÉPICIER  
Gros et détail  
Assortiment complet en épicerie, Provisions et légumes, Œufs et beurre, Cultivateurs, faites connaître vos produits.  
Côté De Salaberry et Saint-Paul, Téléphone 76, SAINT-JEAN

**L. D. MARCHESSAULT**  
Fournisseur-plombier-couvreur.  
Spécialité: Fournales à air chaud.  
Tél. 90, Côté Saint-Charles et Richelieu

**Jolin & Frère**  
"MARCHÉ IDEAL"  
Épicerie de choix, œufs, lard, veau, mouton, porc frais et salé, légumes, etc., etc.  
Tél. 94 59 RUE SAINT-JACQUES

**MARY BOURADA**  
Fruits, Crème à la glace à toutes occasions, lait par et crème de la "Fare Milk Sherbrooke", Bonbons, fruits, tomates, pêches, poires, fraises, Huîtres "Boston".  
65 rue Richelieu, SAINT-JEAN

**J. B. CHARTRAND**  
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL  
En construction.  
Ouvrage en briques, plâtre et stuc.  
Réparations générales.  
14 rue Giguère, Téléphone 234 SAINT-JEAN

**TROY LAUNDRY**  
JOSEPH-E. MEUNIER, Prop.  
Blanchissage et Repassage ou Blanchissage seulement (Wet Laundry)  
180 rue St-Jacques, IBERVILLE  
Téléphone 39 Boite 136

**FONDERIE VEZINA**  
La fonte ayant subi une baisse très importante, je suis en position de remplir toutes vos commandes concernant la fonte ou machinerie. Prix très modérés et délai tout concurrentiel.  
Notre travail est soigné et garanti.  
ALFRED VEZINA, 10 rue Moitteur.

**ZIP**  
Nettoie Parfaitement les Mains  
Contient de la Glycérine

**Actualités**  
**PLUS DE "REVERENDS" QUE D'ACTEURS"**

Une discussion fort intéressante se poursuit depuis quelque temps à New-York entre un représentant du monde théâtral, Wm. A. Brady, et le Rév. Dr. Stratton, sur la moralité du théâtre et du cinéma.

Le pasteur protestant avait fulminé dans son église contre les acteurs et les actrices. M. Brady prit leur défense, et il s'engagea à prouver qu'il y a dans les prisons et pénitenciers des États-Unis, plus de ministres du culte protestant que d'acteurs et d'actrices. Des inspecteurs de maison pénitentiaire sont venus confirmer la déclaration de M. Brady. L'inspecteur du pénitencier d'Atlanta, G. A. dit qu'il y a actuellement à cet établissement quinze acteurs et 43 ministres protestants. La prochaine discussion entre M. Brady et M. le Rév. M. Shatton aura lieu à l'Hippodrome. On voit que la controverse prend des proportions.

**21 JUIN FÊTE LÉGALE**

Les Canadiens-français tiennent à ce que leur fête nationale soit considérée officiellement comme un jour de fête légale, et ils ont l'intention de faire ce qui est nécessaire pour que le gouvernement de Québec fasse la proclamation en conséquence.

Ainsi, récemment, à la demande des présidents des diverses sections de la société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, M. P. Giguère, le président de la section Saint-Jean-Baptiste, a demandé et obtenu une assemblée spéciale du bureau central, que présida M. Victor Morin, le président général de la Saint-Jean-Baptiste de Montréal. On décida d'aller rencontrer le premier ministre, l'honorable M. Taschereau, pour lui demander de déclarer le 24 juin prochain jour de fête légale. La délégation des officiers de la Saint-Jean-Baptiste sera accompagnée des députés de Montréal.

Il fut aussi décidé, à la demande de M. Victor Morin, que M. Giguère ferait les démarches nécessaires auprès du président général de la Saint-Jean Baptiste de Québec, M. Louis Lévesque, député, pour que la société nationale de Québec fasse la même demande que la société de Montréal, au premier ministre.

Ce jour-là, tous les établissements seraient fermés.

**EN IRLANDE**

Belfast, 16.—Des incendiaires ont allumé ce matin un commencement d'incendie dans la fabrique désaffectée de Saint-Rabane, comté de Tyrone, que les troupes devaient occuper cette semaine. Une patrouille a donné l'alerte et en quelques instants la brigade des pompiers faisait apparition sur les lieux. Une enquête fut ouverte une fois l'incendie circonscrit. Elle aboutit à la découverte que les degrés des escaliers et les fournitures de lit, avaient été imbibés de pétrole.

Le règlement prohibant le port des armes à feu est maintenant en pleine vigueur dans l'Ulster et les autorités sont déterminées à le faire respecter. Le fait de posséder une arme sans permis régulier est passible de deux années d'emprisonnement aux travaux forcés.

Le sursis accordé pour la restitution des armes à feu expira samedi.

**PAS D'AUTRE CARDINAL AMÉRICAIN**

Rome, 16.—Le Pape Pie XI n'a pas encore annoncé sa décision touchant le prochain consistoire, mais on croit encore que son premier consistoire sera tenu en avril ou en mai, alors que les nouveaux cardinaux créés par le Pape Benoît XV auront été élevés à la pourpre. Quelques-uns de ceux qui habitent l'Europe ont déjà été avertis. Le seul nouveau cardinal probable, à part ceux choisis par le Pape Benoît XV, est Mgr Nasalli Rocca, archevêque de Bolzane. On ne s'attend pas ici, à ce qu'un nouveau cardinal américain soit créé, mais Mgr Bonzano, délégué apostolique aux États-Unis, recevra le chapeau rouge.

**ELLE N'A PLUS DE DOULEURS MAINTENANT**

Co que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham a fait pour Mme Peasey, de London.

London, Ont.—"J'ai souffert de douleurs périodiques, j'étais faible et épuisée, je ne pouvais manger et j'avais des maux de tête. Je restai dans cet état deux ou trois ans, pendant lesquels il me fut impossible de travailler. Je pris des remèdes de toute sorte, je suis soignée par de nombreux médecins sans obtenir le moindre soulagement. Un de vos livres me tomba sous les yeux et aussitôt je décidai de faire l'essai du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham. Il me fit le plus grand bien. J'ai recommandé votre Composé Végétal à mes amies et si les faits que précèdent sont susceptibles d'être utiles à quelque pauvre femme, faites-m'en usage qu'il vous plaira." — Mme J. F. PEASEY, 200 Rectory Street, London, Ont.

Ce qui porte les femmes à écrire de telles lettres est Lydia E. Pinkham Médicines Co. et à recevoir leur gratitude à leurs amies, c'est que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham leur a redonné la santé et le bonheur.

Si y a dans votre cas quelque complication que vous ne comprenez pas, écrivez au Lydia E. Pinkham Médicines Co. à Lynn, Mass.

**ECONOMIE DANS LA MILICE**

Ottawa, 16.—On prête au gouvernement l'intention de réduire les dépenses de la milice à leur plus simple expression et de faire une diminution d'au moins quatre millions de dollars sur le budget de l'année dernière, alors que l'on a dépensé un million de dollars par mois pour la défense nationale. On ne sait pas encore jusqu'à quel point l'économie affectera le personnel de ce ministère.

**LE BILL DE M. A. BERTHAUME**

Québec, 16.—Ce matin, au comité de la législation, après une très courte discussion, le comité a rejeté le bill de M. Eugène Berthiaume, concernant l'administration de "La Presse" et a adopté le bill de M. Arthur Berthiaume, confirmant la nomination de la fiduciaire et confirmant en outre, le jugement de l'honorable juge Mercier, nommant M. P. R. du Tremblay, comme donataire judiciaire.

**LE SUCCESSION DE L'HONORABLE BOYER**

Ottawa, 16.—On mentionne le nom de M. Almé Geoffrin, C. R., de Montréal, comme successeur probable de feu le sénateur Arthur Boyer. Outre M. Geoffrin, le candidat le plus en vue pour cette position est M. Gustave Boyer, le populaire député de Vaudreuil.

**LE SAC DE MME BELLENFANT**

C'était un sac en argent à son chiffre... Elle le désirait depuis longtemps et le considérait comme un objet de première nécessité pour l'excellente raison qu'il lui faut bien être comme les autres et que plusieurs petites amies en avaient un. Il était incommode et voyant, bien fait pour l'agrément de l'estimable corporation des pick-pockets moins faciles à supprimer que les poches de nos aïeules... mais il était à la mode.

Comme nombre de maris, M. Bellenfant n'admettait pas sans réserve toutes les fantaisies de son épouse; il commençait généralement par discuter, ergoter, plaisanter... et finissait régulièrement par céder.

En l'occurrence, il avait fait observer à son aimable moitié qu'elle avait déjà perdu une demi-douzaine de parapluies, deux manchons, un boa, sans compter quelques bijoux variés... Mais elle avait victorieusement répondu que jamais au grand jamais elle n'avait perdu son sac et qu'elle n'allait pas commencer quand au lieu d'un joli souvenir artistique de son Ernest à sa Loulou. Monsieur s'était laissé attendrir, d'autant que madame avait ajouté négligemment:

— Si je ne tenais à un cadeau de toi, je n'aurais qu'à le demander à ma tante Rondelet; mais je ne suis pas fâchée de lui montrer que mon cher mari n'a pas besoin d'elle pour gâter sa femme.

M. Bellenfant ne détestait pas moins la dite tante qu'il n'aimait la nièce, n'avait pu résister au plaisir de contenter celle-ci en faisant enlacer celle-là, pour leur dixième anniversaire de mariage, elle trouva le sac réclamé sous la gerbe de fleurs traditionnelle.

Elle s'en était montrée très contente; en avait apprécié le bon goût, le travail, l'élégance... Il aurait pu rivaliser avec celui de la femme du directeur... s'il avait été en or... Mais, comme M. Bellenfant avait eu un haut-le-corps significatif, elle avait bien vite ajouté gentiment qu'elle était trop raisonnable pour le pousser à des folies, tant que le ministre n'aurait pas rendu justice à ses éminentes qualités en le plaçant à la tête de tous les services. Cette opinion flatteuse n'avait rien de déshabillé et n'engageait pas autrement l'avenir; donc inutile de protester...

M. Bellenfant avait passé un dimanche très agréable. La fête de la tante Rondelet étant tombée ce jour-là, force avait été à sa nièce respectueuse de lui consacrer cet après-midi de repos dominical et de laisser son pauvre Ernest se morfondre tout seul, pendant qu'elle s'en allait à Montmorency où résidait la vieille dame.

Il en avait témoigné un regret convenable, mais au fond... On a beau être un mari modèle, aimant sa femme, son intérieur, et détestant le café, une petite détente n'a rien de déplaisant? Il pouvait flâner à son aise, sans but précis, ce qui horripilait madame; délaissier le bois de Boulogne pour le bois de Vincennes et respirer les premiers effluves printaniers sur les bords de la Marne, chers à son printemps, en savourant les douceurs de la pêche à la ligne. Il rentrait donc de la meilleure humeur: un chaud-froid l'attendait bien servi (c'était le tour de sortie de Rosalie) et si madame n'était pas là pour le partager, mon Dieu! il n'en dériverait pas moins de bon appétit.

Tout guilleret, il passait devant la loge quand la concierge en sortit, un petit paquet à la main.

— On a rapporté ça, pour monsieur... paraît qu'il est arrivé un accident à madame.

— Un accident!

Bouleversé, il interrogeait fébrilement la bonne femme qui, brèves par bribes se laissait arracher la terrible vérité. La pauvre petite Mme Bellenfant avait été écrasée. On l'avait transportée à l'hôpital et un agent avait rapporté son sac dans lequel était son adresse pour prévenir l'infortuné mari. Ne l'ayant pas trouvé, il avait laissé un rapport...

M. Bellenfant le prit machinalement avec le petit paquet et remonta chez lui comme un consommable...

Foudroyé par ce coup inattendu, il demeura anéanti et sa douleur réelle lui faisait mesurer pour la première fois peut-être, toute la force du lieu conjugal. Sans doute, comme dans nombre de ménages paisibles, la belle flamme des premières années s'était un peu éteinte; goûts, habitudes, c'est l'échelle descendante assez ordinaire... et le dernier échelon est peut-être le plus solide! Aussi quelle chute lorsqu'il vient à manquer brusquement! Une femme, c'est un peu comme la flanelle; quand elle vous fait défaut, on s'aperçoit que l'on ne peut s'en passer. Et après s'être pressé de réjouir de sa journée solitaire de mari émancipé, M. Bellenfant était épouvanté à la pensée d'une longue suite de jours semblables!

Non! c'était impossible.

Voilà! voyons peut-être l'accident était-il moins grave? Il ne fallait pas s'en rapporter aux racontars de concierges... et ce rapport qu'il n'avait pas regardé lui laissait bien une lueur d'espoir?

Nativement, il le lut d'un bout à l'autre, puis le relut lentement, pesant chaque terme.

En voulant se garer d'une bicyclette, Mme Bellenfant s'était jetée sous les roues d'un camion automobile débouchant de la porte Maillot... Transportée à Beaujon, elle avait exprimé sans reprendre connaissance... M. Bellenfant était invité à passer le lendemain pour les constatations et les formalités nécessaires. Cette précision ne permettait pas la moindre équivoque... Cependant il y avait là un noyau obscur.

Étant partie de son domicile de la rue Lafayette pour se rendre à Montmorency, comment Mme Bellenfant avait-elle été écrasée à la porte Maillot?

Tout chemin mène à Rome! Mais le détour était un peu long et elle n'était déjà pas en avance! Un peu plus même, elle aurait pu se vanter de son sac et s'il ne le lui avait pas rappelé...

Quoi? C'était peut-être une autre?

A cette idée, traversant son esprit comme un éclair, il déchira l'enveloppe protégeant le sac en question... Hélas! il ne le reconnaissait que trop, avec le chiffre dans le coin... et, en l'ouvrant, dans le porte-monnaie, le porte-cartes, ses larmes coulèrent... sur ces objets familiers, précieuses reliques désormais... tout ce qui lui restait de son bonheur!

Une enveloppe dépassait le porte-cartes: un portrait: le sien, sans doute, emporté par le tendre enfantillage... — Ah! mais! ah! mais!

Il contempla, saisit la photographie d'un bellâtre qui ne lui ressemblait pas du tout et derrière laquelle étaient écrites ces lignes suggestives:

"A ma Loulou, son Emile, de Boulogne".

Emile? Ernest? Ça commence par la même lettre, mais ça n'est pas la même chose!

— Vovons! vovons! c'est fou, invraisemblable!

Invraisemblable? encore moins que la présence de Mme Bellenfant à la porte Maillot quand son mari la croyait à Montmorency! D'ailleurs, comme les mouches autour d'une plaie, mille petits indices voletaient autour de lui, bourdonnaient, insupportables, mais donnant un corps au soupçon. Depuis quelques jours, Mme Bellenfant était nerveuse, préoccupée, distraite... Ce matin encore, sans lui, elle s'était oublié son sac, ce joli sac dont elle voulait se parer pour la tante Rondelet, disait-elle... et c'était pour un Emile!

Vlan!

Dans sa colère, il le jette par terre, le piétine avec rage...

— Est-ce que tu es fou?

Fraiche, pimpante, un bouquet de lilas dans les bras, Mme Bellenfant apparaît sur le seuil et s'arrête, stupéfaite, à la vue de son seigneur et maître brandissant un couteau à dessert! Il la regarde, hébété:

— Tu... tu n'es donc pas morte?

— Morte? Qu'est-ce que tu chantes?

— Et vous, madame, qu'alliez-vous faire à la porte Maillot où vous avez été écrasée?

— Écrasée? la porte Maillot! Je reviens de Montmorency.

— Avec votre Emile?

— Mon Emile!

La petite Mme Bellenfant commence à s'alarmer? Étant données les habitudes de sobriété de son mari, elle ne le soupçonne pas d'avoir abusé des apéritifs; mais une insolation, peut-être? et très douce, elle s'efforce de le calmer! De quoi s'agit-il? Qu'est-ce que cet Emile dont elle n'a jamais

entendu parler!

— Celui dont vous avez le portrait dans votre sac!

— Tragique, il ramasse la pièce à conviction.

— Mon sac! Il est retrouvé?

Confuse, elle se mord les lèvres; mais l'aveu lui est échappé. Tant pis! D'ailleurs puisqu'il est retrouvé! Oul, elle l'avait perdu et n'osait pas l'avouer! Elle avait fait démarches sur démarches au commissaire, à la Préfecture de police...

— J'avais si peur que tu t'en aperçoives! Ce matin encore, quand tu m'as rappelé parce que je l'avais oublié, j'ai feint de le prendre dans mon armoire, et je me suis sauvée comme une voleuse! Qui est-ce qui l'a rapporté? As-tu donné une bonne récompense? Tu n'es pas fâché, au moins?

Fâché! Il n'y a qu'à voir sa figure en large et, à son tour, il confesse ses angoisses, sa méprise, ses soupçons. Tout s'explique aisément: le sac avait été ramassé ou substitué par une "peu honnête dame" qui n'avait pas eu la précaution de le vider de ses papiers; et, victime d'un accident, on l'avait prise pour la légitime propriétaire.

— Le bien mal acquis ne profite jamais, conclut philosophiquement M. Bellenfant, et puisque tu es rentrée dans ton sac, il n'y a rien à regretter.

Mais la petite femme a un geste indigné et, repoussant le sac accusateur:

— Un sac qui est passé par de pareilles mains et qui m'a valu de pareilles soupçons! Je ne pourrais plus le voir!

Et, calmée, elle ajoute:

— Ce serait l'occasion de m'en offrir un en or!

H.-A. DOURLIAC.

A propos de la prise de Tananarive, Un Marseillais à un Gascon:

— Tê! mon bon, tu as vu: c'est les Marseillais qui ont pris Tananarive. Il y avait bien quelques Parisiens, mais ils étaient dans la musique.

**SI L'ESTOMAC EST MALADE QUE DIAEPSIN METTE FIN AUX GAZ ET A L'INDIGESTION**

La "Diaepsin de Pape" a prouvé qu'elle était le meilleur soulagement contre l'indigestion, les gaz, les vents, maux d'estomac, acidité, fermentation ou détresse d'estomac causée par l'acidité. Quelques tablettes apportent un soulagement presque immédiat, et bientôt l'estomac sera assez bien pour vous permettre de manger sans crainte tous les mets favoris. La grande boîte ne coûte que quelques cents à la pharmacie. Des milliers de personnes sont soulagées chaque année.

**20 ans de service**

A celui qui recherche sécurité et bon revenu, notre Maison offre:

- Vingt ans d'expérience au service du placement.
- Les meilleures facilités pour achat et vente de toutes valeurs.
- Choix d'obligations solides et faciles à négocier, d'ordre national ou local.
- Encassement, sans frais, de coupons, au Canada et aux États-Unis.
- Renseignements financiers. Revue mensuelle du marché. Envoi gratuit sur demande.

CORRESPONDANTS DANS TOUTE LA PROVINCE

**RENE-T. LECLERC**  
BANQUIER  
MONTREAL—110, rue St-Jacques  
QUEBEC—74, rue St-Pierre  
SALON FONDÉ EN 1857

**SANTAL MIDY**

Soulagement prompt et sans danger de la CATARRHE de la VESSIE et ses suites. Les Capsules MIDY soulagent le malade. Se référer des contre-façons. En vente dans toutes les pharmacies des États-Unis et de l'Étranger.

**GIN PILLS**

Si vous constatez que les remèdes ne guérissent pas votre maladie des reins, faites comme Alexandre La Rue, âgé de 73 ans. M. Larue a souffert de maladie des reins pendant des années, lorsqu'un il a acheté "Gin Pills". Voici ce qu'il écrit: "Ce remède m'a fait plus de bien que tous ceux que j'avais pris." Pourquoi souffrir plus longtemps? Vous pouvez acheter "Gin Pills" chez tous les pharmaciens. 50c la boîte. Rappelez-vous votre garantie—remboursement de votre argent si vous n'êtes pas satisfait. Demandez un prospectus gratuit à National Drug & Chemical Co. of Canada, Limited, Toronto, Ont. Adresse aux E.-U.: Mc-Dougall, Inc., 26-28 Exchange St., Buffalo, N.Y.

**DAVID BEGNOCHE**  
BOIS ET CHARBON.  
Bois de construction et moulin à scie  
8 RUE GRANT, Saint-Jean. Téléphone 458

**EMULSION OLIVEINE**

Un Merveilleux Médicament pour la toux et les gros rhumes

Si vous avez une toux profonde et un rhume tenace depuis des mois commencez maintenant à prendre de l'EMULSION OLIVEINE et immédiatement vous constaterez par vous-même les bons résultats que peut donner ce merveilleux médicament.

Une bouteille ou deux suffiront à vous remettre sur pied. Non seulement elle fera disparaître toute trace de rhume, mais elle vous donnera aussi du bon sang rouge, elle vous remettra l'estomac en place, elle tonifiera votre organisme tout entier.

Preuve: vous en avez une bouteille de suite et commencez à vous porter mieux. Assurez-vous que l'on vous donne bien de la véritable EMULSION OLIVEINE.

Se trouve dans les pharmacies et les magasins généraux

Prix \$1.00  
Préparé par FRASIER, THORNTON & CIE. Limitée à Cookshire (P.Q.) 24F

**Genuine Bayer Aspirin**



Rien d'autre n'est de l'Aspirine--dites "Bayer"

Attention! A moins que le nom "Bayer" ne soit sur le comprimé, vous n'obtienez pas d'Aspirin. Pour qu'il prenne des risques?

N'acceptez qu'un paquet entier de "Bayer" qui contient les prescriptions édictées par les médecins depuis 21 ans et qui ont profité à des millions de personnes contre les Rhumes, les Maux de Tête, maux d'Oreilles, maux de Dents, Névralgie, Rhumatisme, Névrite, Lumbago et toutes Douleurs. Faites au Canada.

Tous les pharmaciens vendent les comprimés d'Aspirin "Bayer" en boîtes de 12 ou en flacons de 24 ou 100.

Aspirin est la marque de commerce (déposée au Canada) de Bayer Manufacturing of Monoacetylacetic acid of Salicylic Acid. Quoi qu'il soit entendu que Aspirin signifie manufacture Bayer, afin de protéger le public contre les imitations, les Comprimés de la Compagnie Bayer sont étiquetés à la marque de commerce générale "Croix Bayer".

Dix boîtes de Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles font engraisser Madame Horace Morin de quinze livres.



portais très bien. Mme Horace Morin, 96, rue Elizabeth, Sorel, P. Q.

Les Pilules Rouges pour les Femmes Pâles et Faibles sont le véritable spécifique des maladies de la femme et toutes les femmes devraient les prendre tant sont grandes leurs vertus curatives. Elles soulagent rapidement toutes les souffrances qui affligent la femme durant le cours de sa vie.

Nos médecins donnent des consultations tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir. Vous pouvez ou leur écrire ou venir les voir si vous désirez des conseils. Leurs consultations sont gratuites.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

Adresse: COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINNE, limitée, 274, rue St-Denis, Montréal.

Depuis plusieurs mois je n'avais plus la force de faire facilement mon ouvrage; je souffrais d'une constipation qui était passée à l'état chronique et empêchait l'estomac de bien fonctionner. J'étais pâle, maigre, toujours lasse et sans courage. Continuellement j'avais des points dans le dos, des maux de tête ou de reins et j'étais très nerveuse. Après avoir pris une dizaine de boîtes de Pilules Rouges j'avais engraisé d'une quinzaine de livres et je me

**LA COMPAGNIE D'ECLAIRAGE DE NAPIERVILLE, Limitée.**

Il n'y a pas de meilleur placement que celui que l'on peut faire dans les compagnies d'utilité publique. La Compagnie d'Éclairage de Napierville aura terminé bientôt la pose de sa ligne de transmission entre Laprairie et Napierville, pour la continuer plus tard jusqu'à Rousses Point en passant par Lacolle et longant entièrement le Boulevard Edouard VII. On devine les profits que réalisera la Compagnie et l'avantage qu'il y a d'acheter maintenant ses actions.

Toutes les personnes que cette compagnie pourrait intéresser et qui désireraient devenir actionnaires dans cette compagnie Canadienne, administrée par des Canadiens, doivent s'adresser à M. A.-E. GREGOIRE, à SAINT-JEAN, ou à M. A.-P. BEAULIEU, Secrétaire, à NAPIERVILLE.

Dans le bureau de direction, sont: M. A. VINETTE, président; A.-P. BEAULIEU, secrétaire; W. GADOUAC, vice-président; EUCLIDE CHARBONNEAU, fils, directeur, tous de Napierville; Ntre ANHEDEN MONTEY, directeur pour Montréal; HENRI LONGTIN, de Saint-Jacques le Mineur, et A.-E. GREGOIRE, de Saint-Jean, génral.

**La Cie de BRIQUE St-Laurent**  
LIMITÉE MONTREAL  
71 rue St-Jacques, Téléphone: Main 5757  
Usines: LAPRAIRIE, P. Q.

Cartes Professionnelles

LUCIEN LACHANCE
PIANISTE-PROFESSEUR
Lundi et Jeudi seulement.
Téléphone 161. 110 rue Grant 30-6-22

T. BRASSARD
Notaire
Bureaux: 11 rue Jacques-Cartier.
Séjour: 506 SAINT-JEAN Que.
25 à Lavelle, P. Q., chaque mercredi.
Dépositaire de droit de
J. U. A. Tremblay.

ARMAND BROUSSEAU
NOTAIRE ET COMMISSAIRE
T. JEAN, P. Q.

DEMERS & REGNIER
AVOCATS
No. 22, rue Jacques-Cartier
SAINT-JEAN.
Tél. 269.

STANISLAS POULIN, C. R.
AVOCAT.
Saint-Jean, P. Q.

P. A. CHASSE, C. R.
AVOCAT
89 rue Jacques-Cartier,
SAINT-JEAN, P. Q.
Téléphones: Bureau 190. Résidence 130

JACQUES CARTIER
AVOCAT
81 rue Jacques-Cartier
SAINT-JEAN, QUE.
Tél. Bell 901. Casier postal 184
Avocat de la cité de St-Jean.

J. WILFRID PILON, L. L. B.
AVOCAT
Chambre 23 Edifice "La Sauvagerie"
82 Notre-Dame Est,
MONTREAL.
Tél. Main 1945

ETIENNE GUILLET
Professeur de Piano, d'Orgue et
d'Harmonie
(Membre du conservatoire National)
Leçons données à domicile ou à son
Studio.
7 rue Saint-Charles SAINT-JEAN

HOPITAL GENERAL
Téléphone 51
183 rue Richelieu SAINT-JEAN
CHIRURGIE, MATERNITE,
MEDECINE

Dr. J. H. MAYNARD
SPECIALISTE:
MALADIES DES ENFANTS
Bureau: Résidence d'été:
117 Jacques-Cartier (Chemin Richelieu)
Tél. 305w Tél. 562
SAINT-JEAN

HENRY BABY, M. D., C. M.
Ancien assistant à la Clinique Oph-
thalmologique de la Faculté de Paris.
Ancien oculiste des Ecoles de Mont-
réal, Assistant à la Clinique Ophthal-
mique (Nazareth), de Montréal.
Maladies des YEUX, des OREILLES,
du NEZ et de la GORGE.
CONSULTATIONS: 9 à 11 A. M.
tous les samedis à l'Hôpital Général,
183 rue Richelieu, Saint-Jean.

J. E. PHANEUF, M. D.
Ex-interne de l'Hôpital Notre-Dame
et de l'Hôpital Saint-Paul
(maladies contagieuses)
22a rue Saint-Jacques.
Téléphone 335 SAINT-JEAN.
Boite Postale 467 Tél. 351

Dr. W. H. MONET
CHIRURGIEN-DENTISTE
CONSULTATIONS: 9 à 12 hrs. a.m.
1 à 5 p.m.
68 Richelieu St-Jean, P. Q.
Tél. Bell 383

Dr. V. J. LEVASSEUR, B. C. D.
CHIRURGIEN DENTISTE
110 rue Richelieu St-Jean
Téléphone 557

Dr. ARMAND GERVAIS,
L. C. D.
CHIRURGIEN DENTISTE
19 rue Saint-Jacques SAINT-JEAN
Consultations: 9 à 12 hrs. a.m.
1 à 5 p.m.
IBERVILLE, QUE.

Dr. OSCAR LABERGE
Ex-interne des Hôpitaux
Métel-Dieu et St-Paul de Montréal
Consultations:
St-Jean, 2 à 5 p.m. Tél. 477.
Iberville, 9 à 11 a.m., 7 à 9 p.m. Tél. 23
IBERVILLE, QUE.

Dr. J. LAFLEUR
MEDECIN-CHIRURGIEN
106 rue Richelieu
(Ancien bureau du Dr. Tassé)
Téléphone 309 SAINT-JEAN
Consultations de 8 à 9 1/2 A. M.
3 à 4 P. M.
7 à 9 P. M.

GEO. PHENIX, M. D.
Ex-Interne de l'Hôpital Notre-Dame
MEDECINE GENÉRALE
47, RUE SAINT-JACQUES
Porte voisine du Bureau de Poste
Téléphone Bell 422 SAINT-JEAN

Dr. ARTHUR VIAU, B. S. V.
MEDECIN VÉTÉINAIRE
Successeur du Dr. Grégoire
80 Place du Marché ST-JEAN
Traitements et chirurgie des plus
Modernes
Attention spéciale aux che-
vaux de courses.

DR LEBLANC
DENTISTE
BEDFORD, Que.

MESSAGE DE
SANTE AU MONDE

Prenez du "Fruit-a-tives" et
Vous Vous Porterez Bien
Le Fruit-a-tives, ce merveilleux
médicament à base de fruits et de
toniques, est le meilleur agent médi-
cinal connu.
Comme les oranges, les figes, les
pommes et les prunes sont les remè-
des même de la nature, le Fruit-a-
tives—à base de ces fruits—est le
remède par excellence de l'estomac,
du foie, du rein, le grand dépuratif
du sang, le remède pour le mal de
tête, la constipation, la mauvaise
digestion, et la nervosité. Pour bien
vous porter, prenez du Fruit-a-tives.
50c la boîte; les 6, \$2.50. Boîte
d'essai: 25c. Chez tous les marchands
ou expédié sans frais par la poste par
Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa.

Commerce

LE MARCHÉ DE MONTREAL

REVUE DE LA SEMAINE

ÉPICERIE ET PRODUITS ALIMENTAIRES

Le marché de l'épicerie a un ton
plus ferme et le mouvement des af-
faires est satisfaisant.
Le sucre raffiné a fait preuve de
vigueur par suite de la fermeté du
marché du sucre brut. Le thé est plus
fort, mais les prix sont sans change-
ment. Le riz est incertain et quoique
les prix soient inchangés, certains
négociants ont cru devoir baisser
leurs prix de 1/4 pour se débarrasser
de certains stocks. Les produits en
boîte sont sans changement. Les to-
mates en boîte sont fermes avec in-
dication de fermeté pour l'avenir. Les
dattes en paquet ont baissé légè-
rement.

Dans les fruits secs, les noix sont
très à la baisse, mais les groseilles
sont très ferme avec indication de
hausse dans un avenir rapproché. Les
citrons sont en hausse de 50c et cotent
55.50 la caisse pour la nouvelle ré-
colte. Les légumes frais sont station-
naires avec changements peu impor-
tants. Les oignons rouges qui avaient
atteint \$14.00 se vendent aujourd'hui
\$13.00. Les choux nouveaux valent
\$4.50 le baril.

Le marché des provisions est fort.
Les porcs vivants ont enregistré une
nouvelle hausse de 50c à 75c. Les
viandes fumées sont plus fortes avec
une bonne demande pour l'exporta-
tion. Le beurre est calme avec amé-
lioration, ainsi que les oeufs; les oeufs
entreposés sont fins. La volaille est
ferme et le mouvement des ventes est
actif. Les prix sont sans changement.
Le poisson est calme et stationnaire.

FERRONNERIE ET PEINTURE

La ferronnerie et la quincaillerie
sont calmes et les affaires sont limi-
tées en attendant les beaux jours. Il
est probable que l'année 1922 sera
une des meilleures pour la quincaillerie
et la ferronnerie et que la re-
prise de la construction contribuera
fortement à augmenter leur activité.

La semaine dernière on a signalé
un mouvement de baisse très net et
ce mouvement se maintiendra proba-
blement jusqu'au printemps. A ce mo-
ment les prix:
Les mèches à bois ont subi une
baisse générale de 20 à 25 p. c. Les
marteaux de machinistes ont baissé
de 10 p. c.; les peintures en "T" et
en barre, légères et pesantes, ont
baissé de 15 p. c. Les supports de ta-
blettes ont également subi une baisse
de 12 1/2 p. c. La tuyauterie malléable
a baissé aussi de 15 p. c. Les manu-
facturiers de pneus viennent de re-
viser leurs listes de prix et l'on y con-
state des réductions de 10 p. c. net.

NOUVEAUTÉS

Le commerce est très calme. Les
commandes dans les fabriques sont
peut-être aussi nombreuses que l'an-
née dernière à cette époque, mais el-
les sont généralement moins impor-
tantes. Le commerce de détail fait des
efforts louables pour activer le mou-
vement des affaires et se débarrasser
des vieux articles en stock. Mais il
est facile de constater que le public
résiste encore à toutes les offres allé-
chantes qu'on lui fait, car il n'a plus
confiance. La chaussure se trouve dans
le même cas. Seuls les grands maga-
sins font de bonnes affaires parce
qu'ils vendent à prix raisonnable et
de la bonne qualité. C'est une bonne
leçon pour les petits détaillants, mais
ils ne veulent pas en profiter et con-
tinuent certaines pratiques bien fai-
tes pour éloigner la clientèle. Qui
trop embrasse mal étirent, dit un pro-
verbe bien juste. Ils devraient le mé-
diter.

Le prix du cuir est stationnaire et
ferme et son influence sur le prix de
la chaussure est grande naturelle-
ment.

Le marché du coton est calme avec
tendance à la baisse, mais les prix
des articles en coton et des contonna-
des ne change pas beaucoup.
Les prix de la laine se maintien-
nent fermes, malgré l'abondance des
stocks sur les grands marchés.
On annonce que les éleveurs et les
industriels canadiens ont déjà pris

leurs dispositions pour n'employer
que de la laine préparée au Canada
et en alimenter toutes les usines ca-
nadiennes. Ce serait une excellente
idée.

LA VENTE AU DETAIL AUX
ÉTRANGERS EN ALLEMAGNE

On nous signale que l'application
par la police allemande de l'ordon-
nance du président de la Province
Rhénane, sur la limitation de la vente
en détail aux étrangers, cause les
plus grands ennuis aux personnes
étrangères, qui sont amenées par
leurs affaires à passer par ces ré-
gions. Il est presque impossible de
se procurer l'indispensable.

Voici la liste des objets dont la
vente est interdite:

- 1o Produits alimentaires, y compris
les matières premières servant à les
fabriquer, et les produits intermédiaires;
2o Denrées coloniales et condi-
ments;
3o Appareils d'éclairage jusqu'à une
valeur de 1,000 marks;
4o Linge de corps et effets d'habil-
lement d'un usage quotidien, ainsi que
les étoffes et accessoires qui entrent
dans leur fabrication;
5o Articles de mercerie, articles en
laine et en coton;
6o Chaussures;
7o Chapeaux d'un usage quotidien;
8o Articles de cuisine et de ménage
d'un usage journalier;
9o Parapluies ordinaires;
10o Articles en cuir, les articles de
luxé exceptés;
11o Fournitures de bureau et ma-
tériel scolaire; matériel de bureau et
machines, spécialement machines à
écrire, à l'exception des articles de
luxé;
12o Mobiliers, à l'exception des mo-
biliers de luxé;
13o Articles d'hygiène et articles
sanitaires, à moins qu'il ne s'agisse
d'articles de luxé;
14o Articles de médecine et instru-
ments de chirurgie, si le caoutchouc
entre dans leur fabrication; médica-
ments;
15o Pneus pour tous les moyens de
locomotion, si le caoutchouc entre
dans la fabrication.

Il est certain que, devant l'attitude
de la police allemande, une réforme
s'impose d'urgence.

Une médaille bien gagnée.

Du "Petit Parisien":
On demande instamment qu'une
médaille de sauvetage soit décernée
à l'héroïne d'un magnifique acte de
courage. La pétition a été rédigée;
elle a certainement été adressée à
M. Qui-de-Droit; mais satisfaction
n'a pas encore été obtenue. Pour-
tant, l'héroïne est une chatte et l'af-
faire remonte à l'incendie du Prin-
temps. Dans le sous-sol demeurait
une chatte noire avec ses trois nou-
veau-nés, et la mère allaitait sa pro-
géniture quand le feu se déclara.
Bientôt elle fut entourée de flammes
et de fumée; alors il se produisit
ceci: la chatte prit un à un cha-
cun de ses chatons et s'en alla les
déposer dans une boutique proche.
Par trois fois elle traversa le feu;
et ce ne fut que, toute sa portée à
l'abri, qu'elle se roula sur le sol, son
poil était roussi et ses pattes brû-
lées; mais ses enfants étaient saufs.

Fumeurs, tricotez des chaussettes.

Du "Journal":
Il est difficile d'empêcher un fa-
umeur invétéré d'en griller une quand
cela lui fait envie. Occupation des
doigts et de l'esprit; manie, si l'on
préfère, mais dont on ne se débar-
rasse pas aisément. En Angleterre,
le comte d'Ancester, "noble earl An-
cester", comme on dit là-bas, passait
toutes les heures de la journée et une
bonne partie de la nuit à fumer. Les
médecins redigèrent de sévères ordon-
nances, mais à tous le gentilhomme
répliquait que l'action de fumer était
une habitude que ses doigts ne pou-
vaient se défaire. Alors, un hygié-
niste, plus imaginaire que les autres,
conseilla au comte d'Ancester de tri-
coter lui-même ses chaussettes. Et
le plus curieux, c'est que le noble
lord y prit goût et que les chaussettes
fabriquées par lui sont fort admirées
par ses amis et dans la haute société.
Les encouragements qu'a reçus l'an-
cien fumeur l'ont guéri de sa passion;
il n'en a seulement une autre: c'est un
tricoteur enragé. C'est plus sain—
peut-être.

—Mes débuts à Marseille?... Ah!
mon bon... Ze m'en souviendrai tou-
te ma vie... Il y eut une explosion...
—De dynamite?
—Ze le crus tout d'abord... Mais
c'était des bravos?

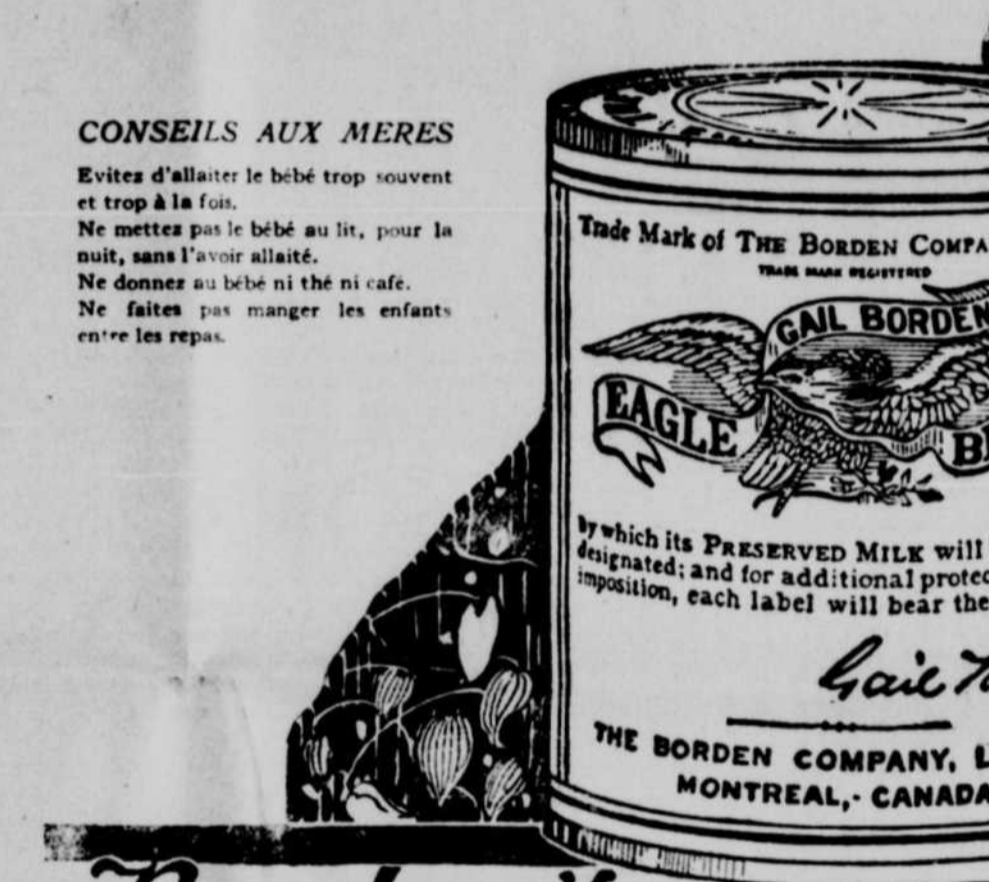
Sa petite fille
avait un terrible eczéma

Si seulement les mères con-
naissaient la valeur du D.D.D.
Mme A. Aahy, 655 Yonge street, Toronto.
Écrivez-lui pour connaître la façon dont le D.D.D.
a débarrassé sa petite fille d'un eczéma qui lui
couvrait toute la figure et le corps.

Nez coustumez à publier vos lettres qui
proviennent de toutes les parties du Canada.
Elles racontent les résultats merveilleux
qu'on obtient avec le D.D.D. Pourquoi ne
vous procurez-vous pas aujourd'hui même une
bouteille de D.D.D. sur la foi de notre garantie
médicale. Il suffit de la désigner comme
par exemple: \$1.00 la bouteille. Faites aussi
l'envoi du savon D.D.D.

Votre Bébé vit
Par ses aliments

Médecins et garde-malades disent aux jeunes
mères:
"La vie de bébé dépend de sa nourriture."
"L'allaitement au sein est le meilleur; mais à
défaut, donnez à bébé, de préférence à tout, le
Lait Eagle."
"Depuis 65 ans, ce Lait a nourri des millions
de bébés."
"Nous savons par expérience qu'il est le meilleur."
Confiez-vous au produit, objet de cette préfé-
rence universelle. Ayez souci de la santé présente
et future de votre enfant et alimentez-le au Lait
Eagle: il n'en existe pas d'aussi bon.
Demandez la "Biographie de Bébé" et le "Bien-
être de Bébé", deux livrets qui intéressent toutes
les mères. FRANCO sur demande.



Borden's
EAGLE BRAND
CONDENSED MILK



CAFÉ PRIMUS

Composé de Café de Choix, sélectionné et mélange par
des experts, torréfié juste à point pour lui conserver tout
son Parfum, le CAFÉ PRIMUS nous assure une infusion
dont la saveur et l'arôme sont insurpassables. Essayez-le.

Causez à vos parents par le
Téléphone à Longue-Distance

POURQUOI ne causez-vous pas avec vos parents par le télé-
phone à Longue-Distance? demanda le riche banquier à
sa secrétaire; "causez donc quelquefois avec votre mère, cela vous
fera du bien."
La jeune fille qui était la collaboratrice précieuse du banquier
n'était pas bien depuis quelque temps et son travail en souffrait.
"Je n'y pensais pas", répondit-elle à cette suggestion, "je le ferai
certainement."
Elle souffrait simplement de nostalgie, et son patron l'avait deviné.
Ses conversations de toutes les semaines avec les siens lui ont donné
la diversion nécessaire. Sa santé, son travail, sa manière de com-
prendre la vie s'en ressentent.
C'est le téléphone à Longue-Distance qui a amené tout cela. Il fait la même
chose pour des centaines d'autres, en jetant un pont entre elles et la famille et
les amis qui demeurent loin. Le service de station à station, avec ses tarifs
très bas et de nuit met le téléphone à Longue-Distance à la portée de tous.
Après 8 heures 30 du soir, les tarifs de "station
à station" sont à peu près la moitié de ceux
du jour. A minuit, ils n'en sont plus qu'en-
viron le quart.



THE BELL TELEPHONE COMPANY
OF CANADA

NOTRE NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons la semaine prochaine, un feuilleton dont les lignes qui suivent feront apprécier non seulement le très vif intérêt, mais aussi la curieuse et salutaire actualité :

SAVOIR AIMER

Roman de Famille, par Auguste Geoffroy,

Des scènes admirables de la vie heureuse comme des misères d'une cruelle réalité, des péripéties émuantes et de sympathiques personnages forment la trame de cette oeuvre dramatique, laquelle a voulu donner aux lecteurs célibataires, surtout au nombre chaque jour croissant des lectrices désireuses de se marier, une vision plus complète, plus nette des épreuves du mariage, leur éviter les pièges, les déceptions des fiançailles irrésolues, trop hâtives, multiplier leurs chances de réussite par de la prudence éclairée, leur communiquer le travail, la santé, la joie, une gloire et une sauvegarde pour la patrie.

nouvelles de la Campagne

(Suite de la 11ème page)

SAINT-SABINE

Dimanche dernier, parents et amis se donnaient rendez-vous chez M. Michel Campbell, à l'occasion de son 62ème anniversaire de naissance. Tous firent honneur à un succulent souper et la soirée fut des plus joyeuses. La gaieté et l'entrain ne cessèrent de régner jusqu'au petit jour, où tous se séparèrent enchantés de la cordiale réception faite par M. et Mme Michel Campbell. Prisent part à cette fête: MM. et Mmes Michel, Elzéar, Anthime, Mastal, Adélar, Zéphir, Philias Campbell, Omer Poutre, Léonard et Alphée Lamothe, Israël Paquette, Alphonse Surprenant, Antonin Brail, Adolphe Audette, Miles Laurette, Albertine, Adrienne Campbell, Irène Smith, Anna et Bertha Robert, Louise Paquette, Rosa Lamothe, Béatrice Lafamme, Marie-Anne Surprenant, Rosa Meunier, Rosée Lilia, Laure-Anne Audette, Mathilde Bérubé, Marie-Anne Benjamin, MM. Stanislas, Jean-Louis, Arthur, Léopold Campbell, Alfred et Elphège Audette, Orsian et Hervé Rémillard, Frédéric Duhamel, Orféuge Guérin, Joseph et Paul Lamothe, Orpha Tarte.

M. et Mme Arthur Bonneau de Farnham, étaient dimanche, en visite chez MM. Arthur et Léo Surprenant, ses fils.

Il nous fait peine d'apprendre que M. Julien Boudreau, qui souffrait d'une maladie assez grave est rendu à l'Hôpital de Farnham, sous les soins du Dr. Demers. Nous espérons qu'il se rétablira bientôt.

M. Elphège Poirier est revenu d'une promenade de quelques jours à Pike River, chez M. D. Plouffe.

PIKE RIVER

Mlle Laurentine Guertin, de Saint-Ours de Richelieu, est actuellement en visite chez ses soeurs, Mmes Oscar et Alfred Desranleau.

Sont allés en excursion, chez MM. Joseph et Antonio Rhéaume, de Saint-Albans, Vt., les 12 et 13 février, MM. Adrien Boucher, Rodrigue et Nestor Dupuis, Marc-L. Rhéaume, Miles Germaine Dupuis, Hélène Boucher, Bernadette Rhéaume, tous de Pike River; M. Louis-P. Mollleur, de Montréal; MM. Omer Dupuis, André Poissant, Miles Gilberte Poissant et Flore Gosselin, de Bedford; M. et Mme Ephrem Rhéaume, de Stanbridge Station.

Chez M. Alphé Lamothe réunissaient leurs amis à une soirée, la semaine dernière.

Mme Vve Bédard, de Sainte-Brigide d'Iberville, en visite chez des amis, cette semaine.

Chez M. Philias Dupuis recevaient à une partie de cartes leurs amis, dimanche dernier.

M. et Mme Numa Roy, de Montréal, étaient les hôtes de M. et Mme Hertel Rocheleau, dimanche.

Mercredi après-midi, le 15 février a été béni à Burlington, le mariage de M. Louis Rocheleau à Mme Vve Roussel, de Burlington. Les nouveaux mariés habitent Pike River.

Mlle Fabiola Dupuis est de retour d'une promenade de quelques semaines à Montréal.

M. Louis P. Mollleur est retourné à Montréal après un séjour de six semaines à Pike River.

DUNHAM

M. et Mme Alfred Forget sont allés à Granby, la semaine dernière, aux noces du frère de M. Forget.

Mme Louis Richer de Granby, était en visite chez son fils M. H.-A. Richer, lundi et mardi derniers.

Mme J. B. Montagne, de Stanbridge Est, était en visite chez son frère, M. H.-A. Richer, lundi dernier.

A l'occasion du 19ème anniversaire de mariage de M. et Mme T. Ouellette, de Frelighsburg, une quarantaine d'intimes se réunissaient en partie de surprise dimanche dernier.

Les amusements furent le chant, la musique et les cartes. On s'amusa ferme jusqu'à une heure très avancée. Un délicieux réveillon fut servi et l'on se sépara, emportant un agréable souvenir de cette jolte fête.

Lundi dernier, M. et Mme Ouellette étaient en visite à Bedford.

SAINT-ANGELE

Samedi dernier, une jolte partie de cartes était organisée par Mlle H. Duclos, au profit des oeuvres paroissiales. L'assistance était nombreuse. Plusieurs prix furent offerts aux heureux gagnants. Il y eut rafraichissements, chant et autres attractions. Félicitations à l'organisatrice.

Au nombre des étrangers parmi nous: Mme Bonneau, de Jacksonville; M. M. Bonnetto, de Central Falls; Mlle R. Baril, de New-York, ainsi qu'un grand nombre d'autres.

LAPRAIRIE

A Laprairie, jeudi, aura lieu le mariage de Mlle Méline Dextradeur, modiste de chapeaux et fille de M. Dextradeur, de Chambly Bassin, avec M. Wilfrid Binette fils de M. Alexandre Binette, de Saint-Philippe. Les nouveaux époux partiront pour voyage après le mariage, et dimanche prochain, il y aura réception chez M. A. Binette, père du marié.

Aussi à Laprairie, lundi prochain, le 27, aura lieu le mariage de M. Casimir Roy fils de M. Philibert Roy, avec Mlle Lucienne Brisson, employée au magasin de M. Domina Potvin, et fille de feu M. Joseph Brisson, aussi de Laprairie.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux heureux couples.

Nous avons eu à Laprairie, la semaine dernière, plusieurs mortalités, entr'autres celle de Madame Joseph Surprenant née Hélène Brossseau qui a succombé à la maladie du cancer qui la minait depuis l'année dernière. Cette jeune femme âgée de 35 ans, laisse pour pleurer sa perte, son mari M. Jos. Surprenant, 3 jeunes enfants, 1 frère Hector Brossseau, quatre soeurs, Mmes Auguste et Clotilde Brossard, Pierre Sénécal et Mme Henri Bourassa.

Aussi M. Octave Poupart, âgé de 83 ans. Ses funérailles ont eu lieu samedi au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. M. Poupart laisse pour le pleurer, son épouse, un fils Louis et deux filles Mme Firmus Roy (Alma) et Mme Jos. Baril (Augustine).

Nos sympathies aux familles éprouvées.

M. l'inspecteur Dupuis a commencé à faire sa deuxième visite aux écoles de Laprairie; il fait subir un examen sérieux et détaillé à tous les élèves et peut juger par là de la compétence de l'institutrice et des progrès des élèves, pouvant récompenser chacun suivant son mérite.

A Laprairie, dimanche prochain, commencera une retraite pour les dames et les jeunes filles, et la semaine suivante, pour les hommes. Les jours gras à Laprairie finiront donc samedi, car dès dimanche, au lieu de plaisirs, soupers, divertissements de toutes sortes, il faudra prier, méditer et assister aux offices religieux.

POUR CE SOIR

N'oubliez pas l'assemblée régulière des Chevaliers de Colomb ce soir pour considérer l'achat d'une nouvelle propriété.

Lundi soir prochain, le 27, les Dames des Chevaliers de Colomb sont particulièrement invitées à une réunion intime et une partie de "cinq cents".

COUR DU MAGISTRAT

Devant M. le magistrat Cusson, lundi, les quatre joueurs de cartes arrêtés par la police municipale, ainsi que nous le disions la semaine dernière, ont vu la plainte portée contre eux renvoyée, mais ont dû payer les frais.

Un jeune garçon qui n'en est pas à ses premières frasques, a été condamné à un mois de prison, pour avoir volé une bouteille de biolsion alcoolique dans une voiture qui stationnait à l'entrée des casernes.

RETOUR DE VOYAGE

M. et Mme Adélar Tremblay, née Rose-Emma Tremblay, de retour de voyage de noces, ont été fêtés, le 24 courant, à la résidence de M. Berger, rue Albert. Une centaine de convives leur ont offert, en même temps que leurs hommages, une bourse de \$25.00. La soirée fut des plus agréables et agrémentée de chant, musique instrumentale et sauterie. L'assistance se composait de M. et Mme Calixte Tremblay, M. et Mme William Dalpé, MM. Origène Blanchard, Georges Chalfoux, Moise Daigneault, Charles Morin, Mlle Julie Deschesnes, MM. Honorus Langlois, Conrad Nerbonne, Joseph Bernier, Joseph Goyette, Joseph Marcoux, Percy Humphrey, Raoul Matte, Edouard Kelly, Hercule Morin, Hermas Morin, Eugène Pion, Mlle Irène Bessette, MM. Wilfrid Forgue, Raoul Hébert, Wellie Leblanc, John Bessette, Isidore Dubois, Cyrille Lanclault, J. Raoul Hébert, René Tremblay, Mlle Maig. Hébert, M. Albert Champigny, Mlle L. Chamberland, M. Alex. Lafrance, Mlle Hermine L'Ecuyer, MM. Alvarès Lavoie, Alfred Tremblay, Oscar Tremblay, Mlle E. Tremblay et C. Tremblay, M. et Mme Joseph Hébert, M. et Mme Richard Hamel, M. et Mme Arthur Deneault, MM. Georges Berger, Armand Bérard, Edouard Vanslette, Stanislas Boudreau, Mlle Maria Dalpé, MM. Bénonie Bouchard et Albert Pelladeau, Mlle Cécile Dalpé, M. Aimé Lavoie, Mlle Gertrude Dalpé, MM. Emile Oulmet, Emile Laurin et Aimé Boutin, MM. et Mmes Philippe Thérien et Horace Cataldi, Alfred Deneau, René Martin Lorenzo Dufresne, Joseph Daigneault, René Morin,

Hormidas Choquette, Peter Lefebvre, à Saint-Roch. Son assistant est M. Léo Lavoie, Mlle L. Lavoie, M. J. Eugène Audette qui occupe ce poste depuis un peu plus d'un an. A. Therrien, R. Alexandre et P. Tremblay, Mlle L. Tremblay, MM. L. Choquette, Oliva Bonneau L. Foisy, V. Payant, Mmes V. Payant et W. Dalpé, MM. W. Dalpé et A. Nadeau, Mlle C. Yachon, M. et Mme A. Fournier, M. L. Prévost, Mlle L. Prévost et Jeanne Lavoie, MM. et Mmes M. Berger, A. Berger, B. Berger, J. Berger, L. Berger, P. Dubois, H. Grégoire, Mlle Lucienne Berger et Louise Anne Berger, MM. Adrien et Rolland Berger, Mlle Gisèle Berger M. Marcelle Fournier. (Communiqué)

LA BANQUE NATIONALE

Après une carrière de près de 40 années de bons services, M. Napoléon Lavoie, gérant-général, prend sa retraite. Son successeur est M. Henri Des Rivières, qui fut pendant près de 14 ans, gérant de la succursale de la Banque de Montréal

Quand les prix des articles sont avouables, les marchands les font connaître par l'annonce.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

EN VIGUEUR LE 2 OCT. 1921

Trains pour Montréal quittent Saint-Jean

209 Tous les jours	6.55 A. M.
65 Tous les jours	7.10 A. M.
75 Tous les jours	7.44 A. M.
dimanche excepté	
71 Tous les jours	7.55 P. M.
203 Tous les jours	8.28 P. M.
171 Dimanche seulement	9.28 P. M.

Trains de Montréal arrivent à Saint-Jean

262 Tous les jours	9.31 A. M.
64 Tous les jours	9.50 A. M.
70 Tous les jours	6.20 P. M.
dimanche excepté	
219 Tous les jours	8.35 P. M.
72 Tous les jours	8.50 P. M.

Téléphone : Bureau 251 R. résidence 544w



R. A. Lister Distributing Agency  
122 RUE ST. ANTOINE, MONTREAL

Epicierie Foisy, EDGAR MAYRAND, prop.

SPECIAL : Petite Morues, Rhubarbe fraîche de Californie, Tous les jours — Thés et Cafés supérieurs, Epicierie générale et Poisson frais gelé.

Téléphonez au No 3 pour prompt livraison.



"Il me Fallait t'Entendre ce Soir"

La maman ne s'était jamais servie du téléphone de Longue Distance; elle ne savait pas comment en faire usage. Elle désirait ardemment entendre la voix de sa fille, mais Montréal est loin de Québec et elle avait peur de pas pouvoir se faire entendre à cette distance. Mais elle ne pouvait plus attendre. "Il faut que je parle à ma fille à Montréal", dit-elle au Central. Quelques minutes plus tard on lui répondait: "Montréal vous parle". "Est-ce toi, Alice?" "Quoi, maman, d'où parles-tu donc?" dit la voix bien connue qu'elle désirait tant entendre. "Je parle de chez moi à Québec. Il faut absolument que j'entende ta voix ce soir; je ne pouvais plus attendre". Et c'est ainsi que la mère et la fille, séparées par des milles et des milles, se réunirent ce soir-là. Ces conversations intimes et affectueuses ont lieu maintenant toutes les semaines. La distance s'efface et pendant quelques minutes tous les jeudis soirs les deux voix se racontent ces petites histoires de familles qu'elles aiment tant. Demandez au téléphone de Longue Distance d'appeler vos chers absents. Votre téléphone est un pont jeté sur l'abîme qui vous sépare. Chaque Téléphone Bell est une Station de Longue Distance

Assurance Vie

Nul n'aime la vie comme un vieillard, Nul n'en jouit comme un vieillard AYANT UN BON REVENU.

Nous avons le plaisir de soumettre à l'homme d'affaires moderne, le contrat suivant avec ses libérales propositions pour en étudier les chiffres et juger.

Police de \$10,000, prise à 45 ans et payable à 65 ans. Au coût de: \$10,000 au taux de \$47.25 par \$1,000. . . . \$472.50 Payez ce montant annuellement durant 20 ans, expiration du contrat 20 Montant payé à la Compagnie en 20 ans, \$9,450.00 Proposition à l'âge de 65 ans, expiration du contrat. Premièrement, Plein Règlement au comptant, pour \$10,821.20. Deuxièmement, Règlement au comptant pour \$4,162.20 et de en plus une police acquittée (à vie) de \$10,000. Troisièmement, Une police acquittée vie durant pour un montant de \$16,250.00.

La Police ci-dessus comporte aussi une libérale disposition en cas d'invalidité comme suit: "Si au cours de la durée de ce contrat, l'Assuré devient totalement invalide par suite de blessures corporelles ou de maladie provenant de ses occupations, la Compagnie renoncera à toutes primes à venir dues d'après ce contrat, et les primes ainsi abandonnées ne seront pas déduites du règlement de contrat. De plus la Compagnie payera à l'Assuré, chaque mois et aussi longtemps qu'il vivra, une somme de \$100.00, tels paiements en plus de tous autres bénéfices."

A remarquer dans cette disposition concernant l'invalidité: "C'est qu'elle prévoit l'invalidité jusqu'à l'âge de 65 ans, tandis que toutes les autres compagnies fixent la limite à 60 ans dans leurs contrats; et l'expérience démontre que c'est dans l'âge de 60 à 65 ans qu'un homme est le plus susceptible d'être frappé d'invalidité."

Le contrat ci-dessus est émis par l'une des plus grandes Compagnies d'Assurance les mieux connues de l'univers. Pour plus d'informations, consultez-nous, nous sommes à votre disposition.

M. B. RICE & FILS, 21 RUE SAINT-JACQUES, Saint-Jean, Qué.

C'est le devoir des parents d'apprendre aux enfants à épargner.

Ils contracteront ainsi des habitudes d'ordre et d'économie qui contribueront plus tard à leur succès dans la vie, à leur réussite dans les affaires, qui en feront des hommes et de bons citoyens. Montrez-leur le chemin de la banque, dirigez-les dans la voie du succès futur, en leur ouvrant de bonne heure un compte à

La Banque Nationale

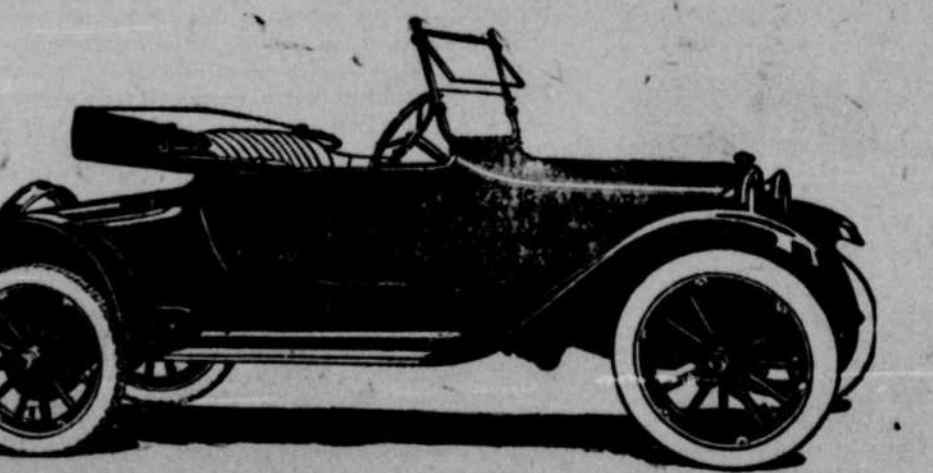
qui reçoit des dépôts à partir de \$1.00 et paie, tous les six mois, l'intérêt régulier des banques sur ses dépôts. Les enfants prendront goût à ces visites fréquentes à la banque, ils seront fiers de voir grossir leurs dépôts, et arrivés à l'âge de s'établir, ils seront reconnaissants aux parents de leur avoir enseigné l'économie.

CONFIEZ VOS EPARGNES à LA BANQUE NATIONALE, la plus vieille banque Canadienne-Française, qui a aidé financièrement au développement agricole, industriel et commercial de la Province de Québec. C'est la Banque du cultivateur, de l'industriel, du marchand. Par l'intermédiaire de ses 347 bureaux, elle offre au public de grands avantages pour le recouvrement rapide des effets de commerce.

BUREAU DE DIRECTION

PRESIDENT: L'HON. GEO. E. AMYOT Conseiller Législatif, Prés. de la Dominion Corset Co. VICE-PRESIDENT: J. H. FORTIER Vice-Prés. et Gérant-Général de P. T. Légaré, Ltée. DIRECTEURS: SIR GEO. GARNEAU Président de Garneau Ltée., Québec. A. N. DROLET de P. G. Bussières & Cie., Québec. NAP. DROUIN Président de la Rock City Tobacco. A. B. DUPUIS Marchand de Gros, Québec. NAZ. FORTIER Manufacturier de cuir, Québec. J. B. LALIBERTE Manufacturier de fourrures, Québec. C. E. TASCHEREAU Notaire, Prés. de Eastern Canada Steel & Iron Works. N. LAVOIE Directeur. HENRI Des RIVIERES Gérant-Général.

Un Bon Nom ROUTIERE DODGE BROTHERS



Sedan \$2140 — coupé \$1910 — auto de tourisme \$1825 — routière \$1280 auto commerciale à panneau \$1470 — auto commercial à grillage \$1320 LIVRAISON COMPRISE.

A. E. GREGOIRE Place du Marché, Saint-Jean, Qué. Tel. 460

Nouvelles de Saint-Jean

NOTES SOCIALES

M. I. Wilson et sa soeur Mlle Alice, de Noyan, étaient en notre ville, mardi. — Mmes Yvonne et Reine Oulmet, de Sainte-Rose, qui étaient en promenade chez Mlle Jeannette Laberge depuis une huitaine, nous ont quittés, enchantées de leur promenade. — Nous regrettons d'apprendre que Madame Dr J. A. Daigneault, de cette ville, née Hermine Pinsonneault, est dangereusement malade à sa résidence de la rue Longueuil. — Mlle C. Santerre, garde-malade, autrôfée de Saint-Jean, est en visite à Sherbrooke, chez sa cousine Mme La Prairie. Elle partira pour San-Francisco le 19 courant pour aller visiter sa soeur Mme Trépanier. — M. Henri Lauzon, marchand de Montréal, était en visite chez M. Alexandre, de la rue Queen, dimanche dernier. — M. Victor Herman, de Montréal, était l'hôte de son beau-frère, M. Camille Lanctôt, de la banque des Marchands, ces jours derniers. — M. Delphis Brault, de Saint-Alexandre, était de passage chez M. J. A. Paquette, mardi dernier. — Mlle Gertrude Chassé est à Québec où elle passera une semaine.

NAISSANCES

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 12 courant, a été baptisée Mignonne-Simonne-Yvonne enfant de Olivier Théroux et de Laure Langlois. Parrain, Gilbert Langlois; marraine, Elmire Bisailion. Le 12, Ivan-Romuald enfant de Joseph-Alcide Tétrault et de Adrienne Choquette. Parrain, Saül Choquette; marraine, Marie-Louise Dupuis. Le 13, Marie-Jeanne-Françoise enfant de Henri Payette et de Céline Berger. Parrain, Eusébe Berger; marraine, Laura Saint-Jacques. A Saint-Jean, le 14, Béatrice-Gabrielle-Fernande enfant de Valmore Poullin et de Ida Labelles. Parrain, Ulrich Desmarais; marraine, Dersina Labelle. Le 15, Luce-Donatienne-Léocadie enfant de Wilfrid Raymond et de Augustine Townner. Parrain, Charles-Edouard Lord; marraine, Léonie Townner. Le 17, Paul-Henri-Maurice enfant de Léonel Berger et de Alice Benoit. Parrain, Philippe Dubois; marraine, Florine Berger. Le 19, Joseph-Lucien-Marcel enfant de Louis Colas et de Berthe Stois. Parrain, Léon Bernard; marraine, Albertine Larivière. Le 19, Marie-Claire-Hélène enfant de Domina Mailhot et de Délima Masseau. Parrain, Alcide Masseau; marraine, Clara Martel. Le 19, Joseph-Jean-Jacques-Marcel enfant de Wilfrid Massé et de Elodie Dupuis. Parrain, Antoine Dupuis; marraine, Evelina Dupuis. Le 21, Joseph-Emile-Léon enfant de Evariste Ferland et de Evelina Leclerc. Parrain, Willie Bourgeois; marraine, Léontine Roy.

ADIEU AU MONDE

Le 22 courant, entré à la Maison Mère des Révérendes Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, Mlle Irma Dupuis, fille de M. J. E. Dupuis, manufacturier. Nous souhaitons persévérance à la postulante.

MUTATION DE PROPRIÉTÉ

M. Joseph Dagenais vient de vendre sa propriété de la rue Saint-Paul, à M. Beauvais, barbier, qui en prendra possession le 1 mai prochain.

CHEZ LES DRAGONS

Lundi soir dernier, les officiers et soldats du corps des Dragons Royaux ont donné un magnifique bal, dans les appartements militaires locaux. Ce fut l'un des événements sociaux les plus marquants de la saison. Samedi soir, les Dragons réunit aussi à leurs quartiers, ceux de leurs camarades cantonnés dans les différents districts militaires, qui ont pris part à la grande guerre.

Des milliers de personnes qui avaient perdu tout espoir de recouvrer la santé ont été remises sur pied et rendue au bonheur par le Tanlac. Armand Bourgeois.

L'ALMANACH DU TELEPHONE

On nous a communiqué la nouvelle que l'almanach du téléphone Bell sera publié dans les premiers jours du mois de mars prochain et que la distribution en sera faite aux abonnés, directement du bureau de Montréal.

REMERCIEMENTS

Les familles Joseph Dubois et Arthur Fredette remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des sympathies dans leur récent deuil.

ELU DIRECTEUR

Lors de l'assemblée annuelle de la Chambre de Commerce de Saint-Jean, M. J.-P. Meunier a été élu l'un des directeurs de la Chambre; mais dans le rapport qui nous avait été communiqué, son nom n'apparaissait pas. C'est pourquoi nous faisons cette mise au point.

CHANGEMENT D'ADRESSE

La maison Bayard et Brosseau, qui faisait affaires au No 68, rue Richelieu, est déménagée depuis hier, au No 147 de la même rue.

Débarressez-vous de cette dyspepsie, de ces maux d'estomac et de cette nervosité malade qui vous torturent. Tonifiez votre organisme et reprenez le poids que vous avez perdu. Prenez tout simplement du Tanlac. Armand Bourgeois.

EUCHE LE 23 MARS

On annonce pour le 23 mars, un grand euech qui aura lieu au profit de l'Hôpital Saint-Jean, à la salle de l'Hôpital. Ce euech sera sous les auspices du Tiers-Ordre. Il y aura de nombreux et magnifiques prix qui seront exposés prochainement dans la vitrine de la Pharmacie P. P. Sabourin, angle Richelieu et Saint-Jacques. Encourageons l'oeuvre de notre hôpital.

CLUB DE DAMES

Dimanche dernier, le 19 courant, un grand nombre se sont enregistrés pour devenir membre du club de dames. Je crois qu'avant longtemps on sera assez organisé pour inviter des adversaires pour le championnat. Et n'oubliez pas non plus que dimanche, le 26 courant, il y aura de bien belles parties de dames. Le président du club a reçu le cadeau d'un cinq piastres d'un vieil amateur de dames de Saint-Jean, lequel ne veut pas que son nom soit publié dans les journaux, et cet argent sera divisé en deux parties, \$3.00 et \$2.00 piastres. Chaque membre jouera trois parties. Donc venez, dimanche après-midi à la salle Grégoire rue Saint-Jacques, c'est là que nous verrons de bons joueurs de dames.

Si vous êtes déprimé, faible et nerveux, si rien, ni personne ne vous plaît, remettez-vous sur pied en prenant du Tanlac. Armand Bourgeois.

FEU M. W.-J. MENHENNICK

L'un des plus anciens employés de la Singer Manufacturing Co vient de disparaître dans la personne de M. W.-J. Menhennick, décédé vendredi dernier, à l'âge de 65 ans. Ses funérailles ont eu lieu en l'église anglicane, lundi après-midi, puis la dépouille mortelle fut transportée à South Bend, Indiana, pour y être inhumée. Feu M. Menhennick laisse 2 filles et 1 fils à qui nous offrons nos condoléances.

UN ORAGE ELECTRIQUE

Nous avons été gratifiés, dimanche soir, d'un orage qui rappela à ceux dont nous fumes les victimes l'été dernier. Une pluie en plein février, passe; mais des éclairs et du tonnerre, le fait mérite d'être signalé. Vers 10 heures, à l'improviste, un éclair fulgurant déchira le firmament et un sourd grondement de tonnerre suivit à quelques secondes d'intervalle. Puis une pluie chaude commença à tomber qui dura plusieurs heures. L'orage n'a pas causé de dommages, mais il a prité-tout le monde par surprise. C'était l'heure de la sortie des théâtres et autres lieux d'amusements, et les habitués ont été fort déçus. Un proverbe dit: "Pluie de février vaut du feu". Puisse les pluies fréquentes de ce mois, féconder nos terres afin qu'elles rendent tant que le coût de la vie en diminue d'une façon sensible et appréciable!

L'ELECTION MUNICIPALE

La nomination aux honneurs de l'échevinage pour la cité de Saint-Jean a eu lieu lundi dernier à 11 heures. M. l'échevin A.-Gustave Racicot agissait comme président d'élection, et son fils comme secrétaire. A 11 heures précises, le président annonça que M. Georges Saint-Germain n'avait pas d'adversaire comme candidat au siège No 5, et que par conséquent il proclamait M. Saint-Germain élu à ce siège. Puis il annonça que pour le siège No 6, il y avait deux candidats M. Valentin Poirier, échevin sortant et M. Martial Rhéaume, ancien échevin au siège No 4. Par conséquent, il y aura votation lundi prochain, le 27 courant. Les paris sont ouverts sur le résultat de cette élection.

Noms et prénoms des personnes qui ont signé le bulletin de M. Valentin Poirier: Alexis Bouthillier, J.-P. Meunier, Geo. Saint-Germain, H. Bernard, Y. Mailloux, A. Alexandre, J.-O. Rochette, W.-R. Massé, Louis Lemaire, Isale Hevey, P. Baudouin, Jean-B. Hébert, E. Normandin, Ben. Latour, Jacques Cartier, A. Boivin, J.-Aimé Lussier.

Noms et prénoms des personnes qui ont signé le bulletin de présentation de M. Martial Rhéaume: Charles Desranleau, Hormidas Sénécal, Philippe Desranleau, Hormidas Lareau, Hormidas Larivière, Arthur Therrien, Charles Romeau, William Allan (sa x marque), témoin, Chas. Romeau, Aldéric Duchesne (sa x marque), témoin Chas. Romeau, Alcibiade Toupin, Thos. Nicholson, J. Dagenais, François Hébert (sa x marque) témoin, Chas. Romeau, Noël Lescarbeau (sa x marque), témoin, Chas. Romeau.

Une assemblée contradictoire a eu lieu en la salle du Marché, mardi soir, à laquelle on a discuté les questions municipales. M. Martial Rhéaume y a exposé son programme et critiqué l'administration dont faisait partie M. Poirier durant son dernier mandat d'office. Il était secondé par le Dr Sabourin qui a fait les frais de l'exposé de la question des chiffres.

M. Poirier a rendu compte de son mandat, dit ce qu'il avait contribué à faire pour l'avancement et le développement de la ville, puis il a réfuté la critique de M. Rhéaume. Comme il désire produire des documents pour réfuter d'autres points, M. Poirier a convoqué les électeurs à une autre assemblée qui aura lieu demain soir vendredi, en la salle du Marché. M. Poirier était appuyé par Mtre Jacques Cartier qui a mis les choses au point au sujet des actes passés par le conseil actuel.

On annonce que M. le maire A. Bouthillier sera présent à l'assemblée de demain soir.

COUR DU BANC DU ROI

A l'ouverture de la séance de cette cour Jeudi matin, Sa Seigneurie le Juge D. Monet a prononcé la sentence contre Philippe Arsenault, qui s'était reconnu coupable d'avoir mis en circulation un faux chèque pour la somme de \$1,500. Le juge, en condamnant le prisonnier à 5 ans de pénitencier, a déclaré qu'il voulait donner un exemple salutaire à ceux qui seraient tentés d'imiter Arsenault.

On appela ensuite la cause de L.-P. Jodoin accusé de détournement. M. le procureur de la Couronne ayant déclaré qu'il n'avait pas de preuve à faire, l'accusé fut immédiatement libéré.

On a ensuite fait le procès de Johny Laroche, de Lacolle, accusé de séduction après promesse de mariage. Les jurés assésmentés étaient, MM. Joseph Beauvais, Adélaré Allard, Mastai Allaire, Francis Boyer, Edouard Roy, Thomas Arbour, Alcide Deland, Arsène Alexandre, Magloire Berger, Gilbert Allard, David Arel et Omer Bisailion.

La Couronne fait entendre ensuite Antoinette Gauthier, la prétendue victime de Laroche. Mme Gauthier, sa mère et Mlle Bertha Gauthier, sa soeur. Mais les témoignages n'apportent pas la clarté de preuve suffisante sur la prétendue promesse de mariage. Aussi Mtre A.-D. Girard qui défend Laroche, demande-t-il au tribunal de prononcer une ordonnance de non lieu, avant d'offrir une défense.

Le président du tribunal n'hésite pas à dire qu'il endorse pleinement les vues de Mtre Girard et recommande que le jury déclare l'accusé non coupable. Le jury rend un verdict conforme et l'accusé est relâché, non sans que le juge lui serve une mise en garde pour l'avenir.

Et la cour est ajournée à 2 heures. A cette heure, le jury monte sur le banc. L'accusé Joseph-Charles Harbec est appelé à entrer dans la boîte pour entendre l'acte d'accusation qui comporte que Harbec aurait eu en sa possession un alambic, sans être muni d'une patente l'autorisant à posséder tel instrument. Avant même que l'accusé n'ait présenté un plaidoyer, son procureur Mtre Oscar Gagnon en enrégistra un d'autrefois/accomp, démontrant que l'accusé fut une première fois acquitté par le magistrat, une seconde fois en appel par la cour supérieure.

A ce moment, le procureur de la Couronne, Mtre Joseph Demers, M. P.

constances, signifiait l'imposition de la taxe et celle de M. Poirier évidemment le contraire. Je propose donc que l'on vote sur ce considérant.

Permettez-moi aussi de vous dire, avant de clore ma lettre, que je crois exprimer l'opinion de la majorité de mes collègues, sinon de tous, en vous disant que leur intention est d'attendre encore quelques années avant d'imposer cette taxe, car nous savons tous que nous traversons une époque très difficile, que tout est très cher, et qu'il serait difficile d'administrer notre ville sans d'autres revenus. Mais nous espérons toujours que les choses se rétabliront, que les affaires reprendront leur cours normal et que le budget de la ville pourra se boucler sans l'imposition de nouvelles taxes, ou sans augmenter l'évaluation de la propriété foncière, quoique, à mon sens, cette augmentation serait la meilleure, car elle atteindrait deux buts: elle augmente les revenus de la ville, et donne de la valeur à la propriété.

Acceptez, M. le directeur, mes sincères remerciements pour votre bienveillante hospitalité.

Signé Eugène Normandin.

Ce soir à Notre-Dame

L'ONCLE DU CANADA

C'est le titre de la comédie qui sera jouée ce soir, 23 courant, en la salle Notre-Dame, au profit de la construction d'une nouvelle église. La pièce en 3 actes, par elle-même suffirait à attirer tous les amateurs du beau et du bon; mais la direction a voulu encore y ajouter une partie de concert à l'intention de ceux qui aiment la musique vocale et instrumentale. Il y en aura donc pour tous les goûts. En plus, on sera attiré par le désir de contribuer à une bonne oeuvre, puisqu'il s'agit pour chacun de contribuer à l'édification d'un temple au Seigneur. N'oubliez pas la date: 23 février, et achetons de bonne heure nos billets d'admission. Voici le programme à l'affiche pour la circonstance:

- 1o Ouverture (8.15 h. P. M.) piano.
2o Les Tyroliennes du Midi—choeur mixte, les Chanteurs et Chanteuses de Notre-Dame. Alfred Roland.
3o L'Oncle du Canada (comédie) 1er acte.
4o Les Voix qui consistent (duo) J. Concone, MM. Charles Commette et L.-O. Perrier.
5o Les Templiers (Duo) J. Concone, MM. J.-A. Roy et L.-O. Perrier.
6o L'Oncle du Canada (comédie) 2e acte.
7o Mouettes et Alcyons (choeur mixte), C. Pourny, Solistes: Mmes Honorine et Lucrèce Dubois, Véronique Phaneuf et Blanche Couture.
8o L'Oncle du Canada (comédie) 3e acte.
9o O Canada (choeur).
Au piano Mlle Antoinette Racicot

Personnages de la comédie Hector, avocat. MM. P.-E. Bélisle De Bulmont, client d'Hector Arthur Mercier Ernest, domestique. Maurice Barré L'Oncle du Canada (américain) Roméo Gaudette Barton, beau-père de Bulmont Adélaré Racicot La scène se passe à Paris, de nos jours.

COUR DU BANC DU ROI

A l'ouverture de la séance de cette cour Jeudi matin, Sa Seigneurie le Juge D. Monet a prononcé la sentence contre Philippe Arsenault, qui s'était reconnu coupable d'avoir mis en circulation un faux chèque pour la somme de \$1,500. Le juge, en condamnant le prisonnier à 5 ans de pénitencier, a déclaré qu'il voulait donner un exemple salutaire à ceux qui seraient tentés d'imiter Arsenault.

On appela ensuite la cause de L.-P. Jodoin accusé de détournement. M. le procureur de la Couronne ayant déclaré qu'il n'avait pas de preuve à faire, l'accusé fut immédiatement libéré.

On a ensuite fait le procès de Johny Laroche, de Lacolle, accusé de séduction après promesse de mariage. Les jurés assésmentés étaient, MM. Joseph Beauvais, Adélaré Allard, Mastai Allaire, Francis Boyer, Edouard Roy, Thomas Arbour, Alcide Deland, Arsène Alexandre, Magloire Berger, Gilbert Allard, David Arel et Omer Bisailion.

La Couronne fait entendre ensuite Antoinette Gauthier, la prétendue victime de Laroche. Mme Gauthier, sa mère et Mlle Bertha Gauthier, sa soeur. Mais les témoignages n'apportent pas la clarté de preuve suffisante sur la prétendue promesse de mariage. Aussi Mtre A.-D. Girard qui défend Laroche, demande-t-il au tribunal de prononcer une ordonnance de non lieu, avant d'offrir une défense.

Le président du tribunal n'hésite pas à dire qu'il endorse pleinement les vues de Mtre Girard et recommande que le jury déclare l'accusé non coupable. Le jury rend un verdict conforme et l'accusé est relâché, non sans que le juge lui serve une mise en garde pour l'avenir.

Et la cour est ajournée à 2 heures. A cette heure, le jury monte sur le banc. L'accusé Joseph-Charles Harbec est appelé à entrer dans la boîte pour entendre l'acte d'accusation qui comporte que Harbec aurait eu en sa possession un alambic, sans être muni d'une patente l'autorisant à posséder tel instrument. Avant même que l'accusé n'ait présenté un plaidoyer, son procureur Mtre Oscar Gagnon en enrégistra un d'autrefois/accomp, démontrant que l'accusé fut une première fois acquitté par le magistrat, une seconde fois en appel par la cour supérieure.

A ce moment, le procureur de la Couronne, Mtre Joseph Demers, M. P.

demanda la permission d'amender l'acte d'accusation de telle façon qu'il fut impossible au Juge d'accorder la permission demandée. Mtre Gagnon s'empara de l'occasion fournie par ce défaut de technique découvert dans l'acte d'accusation, obtint que le dit acte fut rejeté par la cour, et J.-C. Harbec fut rendu à nouveau à la liberté. Il ne fut par conséquent pas nécessaire de former un jury.

La cour s'ajourna ensuite à vendredi matin, à 10 heures. Sa Seigneurie l'honorable Juge D. Monet qui préside le présent terme des assises criminelles, en notre ville, est monté sur le banc à 10.30 heures lundi matin. Les avocats et témoins dans les causes inscrites au rôle, étaient présents, et les choses ont marché rondement.

Léo Pollender qui, lundi, le 13, avait plaidé culpabilité à l'accusation de tentative de séduction, était présent en cour pour recevoir sa sentence. Il n'eût rien à dire avant le prononcé de la sentence.

L'honorable président du tribunal s'adressant au prisonnier, dit qu'il a consulté le dossier contenant les témoignages rendus à l'enquête préliminaire. Il s'est rendu compte de la gravité du crime imputé au prisonnier, crime aggravé encore par une brutalité inconcevable. Pour ces raisons, il condamne Pollender à 7 années de détention au pénitencier, lui faisant grâce du supplice du fouet, par considération pour l'honorabilité de la famille du prisonnier.

Dans une cause de Narcisse Fortier accusé d'assaut grave, Mtre Amédée Monet demanda au tribunal la permission de faire amender l'acte d'accusation, la permission est accordée et l'accusation d'assaut grave est changée en celle de simples voies de fait. L'accusé plaide culpabilité et est condamné séance tenante à une amende de \$10.00, ou à défaut de payer l'amende, à 8 jours d'emprisonnement.

On appela ensuite Wilbrod Landry accusé de parjure. L'accusé, dans une cause dans laquelle il était intéressé comme témoin, alors qu'il remplissait les fonctions de secrétaire-trésorier de la Commission Scolaire de Lacolle, aurait juré qu'il n'existait pas de "livre des additions", prétendant que les auditeurs faisaient leurs rapports sur des feuilles volantes. La Couronne nie cela, tente de prouver qu'il existait un livre des additions et accuse Landry d'avoir fait de fausses déclarations dans le but de tromper la cour inférieure. Une vingtaine de témoins ont été entendus dont M. l'abbé Lévesque, curé de Saint-Blaise, autrefois curé de Notre-Dame du Mont-Carmel de Lacolle et alors auditeur des livres de la Commission Scolaire pour les années 1913-14-15 et 16. Il juré qu'il existait un livre des additions, dans lequel les auditeurs rédigeaient leurs rapports. Trois fois sur quatre, on les a copiés sur feuilles volantes, pour lecture devant l'assemblée régulière des Commissaires. En 1915, M. le curé Lévesque jure qu'il n'y avait pas de copie du rapport et qu'il a donné lecture de l'original dans le livre même.

D'autres témoins de la Couronne sont venus ensuite affirmer que le livre des auditeurs existait à leur connaissance. Plus, lorsqu'il fut requis de rendre ledit cahier aux commissaires d'écoles, Landry aurait refusé en disant qu'il le gardait pour sa propre défense.

Pour la défense, on a fait entendre de nombreux témoins pour contredire ceux entendus pour la Couronne. Un seul a prétendu que le livre en question n'existait pas à sa connaissance; les autres n'ont pu dire rien autre qu'ils ne l'avaient jamais vu.

La preuve faite de part et d'autre, Mtre S. Poulin, défenseur de l'accusé, demanda alors que son client fut libéré, attendu que la couronne n'avait pas établi légalement, que Landry, lorsqu'il rendit le témoignage qu'il n'avait pas de copie du rapport, avait prêté serment. L'honorable juge Monet refusa la demande, prenant pour acquit que le certificat du sténographe officiel, et les affirmations de trois témoins faisaient une preuve suffisante.

La défense fit alors entendre sa plaidoirie, puis la Couronne réfuta. Ce fut au tour du juge à faire ce qu'on appelle sa charge au jurés qui se retirèrent ensuite pour délibérer. Après s'être concertés durant 35 minutes, ils revinrent en cour pour déclarer que l'accusé était coupable de parjure. La sentence sera prononcée lundi prochain, le 27.

Les jurés qui ont rendu le verdict ci-haut, étaient MM. Médard Boyer, Emile Bessette, Norbert Beaudin, Elzear Bonneau, Hormidas Bergeron, Narcisse Berger, Francis Boyer, Mastai Allaire, Isale Audette, et Avila Boire.

En les rendant à leur famille, l'honorable juge les remercia au nom de la société et déclara qu'ils avaient rendu un verdict conforme à la preuve faite devant eux.

Mercredi matin, Mtre S. Poulin a plaidé devant l'honorable juge Monet, sa demande pour un cas réservé dans l'affaire Landry et l'a obtenu. Il pourra en appeler du verdict rendu contre Landry dans sa cause pour parjure, s'appuyant sur le fait qu'il n'a pas été suffisamment prouvé en loi, que Landry avait été assésmenté lorsqu'il rendit le témoignage qui lui a valu son procès pour parjure.

Cette affaire étant réglée, on a commencé l'instruction de la cause de Léo Bohannon accusé de vol à main armée.

L'enquête terminée, Mtre Poulin demanda la libération de son client. La Couronne admit qu'il y avait insuffisance de preuve, et le jury convint que Bohannon devait être acquitté. Il fut immédiatement remis en liberté.

Les Prescriptions

seront remplies avec le plus grand soin, à la

PHARMACIE SABOURIN,

Angle des rues Richelieu & St-Jacques, ST-JEAN

Red Star

Refineries Limited

Une offre industrielle d'une valeur exceptionnelle, prometteuse de profits tout particuliers.

Des experts déclarent qu'il n'y a pas de champ plus invitant que Montréal, pour exploiter une indépendante raffinerie d'huile.

Offre d'Actions Priviliégées 8% avec bonus d'actions ordinaires.

Le raffinage de l'huile est une grande industrie basique, exploitée à profit dans les grands centres de consommation. La consommation d'huile augmente rapidement et il y a place pour plus de production. Le public verra d'un bon oeil la concurrence s'établir pour la gasoline et autres produits de l'huile.

En ces dernières années, aucune industrie n'a donné d'aussi forts profits que celle de l'huile. Le raffinage partage dans les profits exceptionnels, sans danger des risques inhérents à la production de l'huile crue.

De grands avantages sont assurés aux corporations de raffinage qui exploitent au coeur des centres de consommation plutôt qu'aux sources de production. L'huile crue peut être expédiée des puits, par les bateaux-réservoirs, et être délivrée directement à la raffinerie à Montréal.

FINANCES

\$1,000,000 d'Actions Priviliégées 8%, valeur au pair, \$10 l'action
\$2,000,000 d'Actions Ordinaires, valeur au pair, \$10 l'action
L'Action Priviliégée est cumulative et constitue une première garantie ou hypothèque sur tout l'actif et les produits, du fait qu'il n'y a pas d'obligations émises.

CONDITIONS

Actions Priviliégées au pair (\$10) portant bonus de 40% en Actions Ordinaires.
Les Actions sont payables moitié au comptant et la balance, dans les six mois de la date de l'achat, au gré de l'acheteur.
Bureaux 22-23, 171 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada, Tél. Main 905.

Red Star Refineries Limited

Bureaux 22-23, 171 rue Saint-Jacques, Montréal, Canada. Téléphone Main 905

Toux, Faiblesse des poumons, Tuberculose 1ère période

toujours soulagée et très souvent guérie au moyen de

L'ELEXIR DE CREOSOTE

préparée par le

Dr J. A. Daigneault

Téléphone No. 147 26 RUE LONGUEUIL, à SAINT-JEAN, Qué.

VOS YEUX



Si vous ressentez un malaise des yeux, soit au travail, à la lecture, à l'étude, ou même, que ce soit d'un excès de lumière ainsi que nous y sommes exposés à cette époque de l'année où les reflets du soleil sur la neige causent tant d'ennuis à la vue, venez nous consulter.

J. P. MEUNIER

OPTOMETRISTE,

108 rue Richelieu, Saint-Jean.

**Les thés verts du Japon ou de Chine ne sont que de malheureux substituts du véritable thé vert**

# "SALADA"

Faites l'essai du "Salada" et convainquez-vous par vous-même. Sur réception d'une simple carte postale nous vous en expédions un échantillon. Adresse—SALADA, MONTREAL.

## FEUILLETON

### Les Deux Orphelines

(Suite de la page 7.)

voir. Puis se tournant vers Henriette qui avait laissé Picard dans l'antichambre, était entrée à la suite de Louise:

— Et vous aussi, mon enfant, dit-il, vous allez revoir une personne qui attend impatiemment l'instant où elle pourra se rencontrer avec vous.

— Moi? fit Henriette étonnée. A ce moment un domestique parut. — Vous n'avez pas attendu longtemps, ajouta le docteur qui fit entrer une femme dont un voile épais dissimulait les traits.

— Madame, dit alors Henriette, M. Hébert assurait tout à l'heure que vous éprouviez un vif désir de me voir.

— Un très ardent désir de vous voir et de vous embrasser, Mlle Henriette, et vous aussi, Mlle Louise.

— Moi, dit Louise étonnée. — Qui donc êtes-vous? madame, fit-elle en se penchant vers les deux jeunes filles.

— Regardez, répondit l'inconnue en relevant le voile qui recouvrait son visage.

— Marianne!... s'écria Henriette. — Marianne dit Louise!

Et Henriette, ouvrant les bras attrista la jeune fille sur son cœur.

Pendant quelques instants, toutes deux se tinrent embrassées, muettes de saisissement et de joie, tandis que des larmes de joie inondaient leur visage.

— Marianne! répétèrent les deux orphelines!...

— Quelle joie de vous revoir, dit Henriette, vous qui m'avez sauvée du déshonneur, vous à qui je dois de devenir la femme de Roger!...

Et de nouveau elle serra la jeune femme sur son cœur.

Après ce premier moment de surprise et de joie, les amies se racontèrent leurs histoires depuis le jour où elles s'étaient quittées à la chapelle. Ce fut M. Hébert qui dut interrompre cet entretien qui menaçait de durer encore longtemps.

— Dites-nous adieu, mes enfants, dit-il, car nous attendons une autre visite et celle-là, si je ne me trompe, ne sera pas non plus exempte de surprise... et d'émotion.

— C'est de lui, de Pierre que vous voulez parler, dit Louise, toute tremblante.

— C'est de lui, en effet, dit le docteur, et je pense qu'il ne se fera pas attendre longtemps.

A peine M. Hébert venait-il de prononcer ces dernières paroles, qu'un cri lointain se fit entendre. Le cri du remouleur: — "A repasser les couteaux, ciseaux, canifs, à repasser... les couteaux!"

C'était bien la voix d'autrefois, cette voix brailée, plaintive, lamentable que Louise avait si souvent entendue.

Elle écoutait anxieuse et agitée d'un tremblement nerveux. Et la voix qui se rapprochait, devenait peu à peu, moins douloureuse et moins triste, puis à quelque distance de la maison du docteur, elle résonnait comme un chant d'espérance et de consolation!...

L'histoire tout entière de l'existence passée du pauvre remouleur était pour ainsi dire retracée par les nuances diverses de cet humble cri professionnel. Leurs longues et cruelles souffrances à lui et à elle, les tortures qu'ils avaient subies ensemble, puis après la déchéance de Louise, une famille retrouvée par la jeune fille.

Et lorsque la voix se fit entendre se rapprochant, elle éclata comme un chant de bonheur et de joie triomphante! Et ces paroles si banales, si vulgaires: "A repasser les couteaux, ciseaux, canifs, à repasser... les couteaux" non plus criées, mais chantées, cette fois, semblaient dire:

— Plus de désespoir, plus de larmes: Salut à la joyeuse aurore qui se lève, salut au bonheur qui m'enivre: la bien-aimée est retrouvée!

Louise écoutait avec ravissement, elle s'élança vers la fenêtre, puis se ravisa tout-à-coup, elle prit Henriette et Marianne par la main.

— Vous le connaissez, toutes les deux, dit-elle, toi, Henriette, tu l'as vu mon pauvre Pierre, le jour où tu es venu m'arracher des mains de la Frochard et vous, Marianne.

— Oui, oui, dit celle-ci, rougissant au souvenir de Jacques: Je le connais, je le connais aussi ce pauvre Pierre!

Et toutes les trois, elles s'approchèrent de la fenêtre.

De l'autre côté de la rue se trouvait le remouleur, portant sur son dos courbé sa meule et tous les accessoires de son métier. Il marchait en boitant, et portait les misérables vêtements d'autrefois, son visage était entièrement caché sous les larges bords de son chapeau.

— Oui, oui, je le reconnais, c'est bien lui, dit Henriette. — C'est bien lui! ajouta Marianne.

Sans tourner les yeux de leur côté, le remouleur se débarrassait de sa boutique et la déposait à terre. — Pierre! Pierre! s'écria Louise d'une voix tremblante d'émotion. A ce cri, le remouleur se retourna vivement, fit quelques pas, la jambe bien tendue et se redressant de toute sa hauteur, enleva vivement son chapeau et releva vers la jeune fille son visage rayonnant.

— Vous!... vous! s'écria Louise. Elle avait reconnu le fils d'adoption du docteur et comprenait que Pierre et son fiancé ne formaient qu'un seul et même personnage. — C'était lui, docteur, disait-elle, de Jole... lui, que vous avez ainsi métamorphosé!...

— Je l'ai en effet, quelque peu redressé physiquement, dit joyeusement M. Hébert, je savais que je vous rendrais la vue et il fallait bien rendre présentable ce brave garçon qui vous adorait.

Pierre, pendant ce temps, avait franchi les marches de l'escalier. Il était venu se jeter aux genoux de Louise en disant: Vous voulez me demander l'autorisation de donner votre main à un autre... et reprenant son parler d'autrefois, il ajouta:

— Ce n'est pas moi, madame Louise qui voudrais vous empêcher d'prendre pour mari l'ami adoptif de M. Hébert, mais moi, madame Louise, je voudrais vous empêcher d'être mariée à un autre.

— Ni au bonheur de ton rival, mon ami Pierre, dit en riant M. Hébert. Quinze jours plus tard, l'église Saint-Sulpice, regorgeait de monde. Toute l'aristocratie avait voulu répondre aux invitations du lieutenant général de police. On célébrait le mariage du chevalier de Vaudrey avec Henriette Gérard. A la même heure, dans une chapelle latérale, le prêtre donnait, également la bénédiction nuptiale à Louise et à Pierre.

Le comte de Linères avait tout combiné pour que les invités assistassent aux deux mariages à la fois. Picard, pendant tout le temps qu'avait duré la double cérémonie, se tenait sur le parvis. Et du haut des marches, gesticulant comme un fou, il criait aux serviteurs du comte réunis devant l'église.

— Mariés, mes amis, nous sommes mariés!... Nous sommes heureux, bien heureux tous les quatre! Tous les cinq, veux-je dire... car je suis un peu de la famille, moi, Et le brave homme riait et pleurait à la fois.

FIN

## CASTORIA

Pour Bébés et Enfants EN USAGE DEPUIS AU DELÀ DE 30 ANS

## AGRICULTURE

### LES MALADIES DE LA POMME DE TERRE

Les dommages qu'elles causent et le moyen de les combattre.

Le mildiou de la pomme de terre est une maladie qui cause de grandes pertes au producteur. Un bulletin qui vient de paraître et que nous devons à M. Paupl A. Murphy, des Fermes expérimentales fédérales, pathologiste en végétaux en l'île du Prince-Edouard, nous donne une idée de l'étendue de ces pertes. Dans l'île du Prince-Edouard la récolte des pommes de terre occupe environ 20,000 acres dont la production est d'environ 200 boisseaux par acre, et la production totale est de 6,000,000 de boisseaux. N'étaient les ravages causés par le mildiou, la production à l'acre serait, d'après M. Murphy, d'environ 290 boisseaux de tubercules sains, c'est-à-dire de près d'un tiers de plus qu'elles n'est actuellement. Le montant des pertes causées si l'on compte les pommes de terre à 75 cents par boisseau est de \$2,925,000. En Nouvelle-Ecosse et au Nouveau-Brunswick les pertes sont évaluées respectivement à 30 pour cent et à 25 pour cent, soit un sacrifice de \$5,600,000 ou une perte totale de \$8,500,000 pour les trois provinces Maritimes. On recommande comme remède la pulvérisation à la bouillie bordelaise faite sur la ferme, composée de 2 livres de sulfate de cuivre (couperose bleue), 2 livres de chaux vive et 40 gallons d'eau. Le mildiou n'est pas un anasi grand fléau dans l'Ontario et Québec qu'ailleurs, mais il y a d'autres maladies graves comme l'euroléme des feuilles, plus ou moins répandue au Canada, et dont les ravages dans le sud de l'Ontario se montent à deux millions et demi de dollars par an. Il y a la mosaïque qui, en une seule année au Nouveau-Brunswick et dans Québec a causé une perte de 5 pour cent soit 1,225,000 boisseaux, et dans l'Ontario de 2 1/2 pour cent soit 500,000 boisseaux; la jambe noire qui cause de plus grandes pertes dans l'Ontario que dans les provinces Ma-

ritimes (où les pertes ont été considérables en certaines années; et la frisolée, qui, avec les désordres de même nature, se rencontre plus fréquemment dans les districts du Sud de l'Ontario que dans les provinces plus à l'Est. Le bulletin fait un exposé détaillé des résultats des recherches; il décrit les symptômes des maladies, les sols les plus affectés et les moyens à employer pour combattre ces fléaux.

Publié par le Directeur de la Publicité, Ministère de l'Agriculture, Ottawa, 25 janvier, 1922.

### AGRICULTURE— DEMANDEZ LA GRAINE DES MEILLEURES ESPÈCES DE LÉGUMES

(Notes des fermes expérimentales)

Le succès du jardinage dépend, comme chacun sait, du soin que l'on a mis à choisir de la bonne graine des meilleures variétés de légumes. Beaucoup des anciennes variétés régulières donnent encore des résultats satisfaisants sous ce rapport, mais c'est une bonne précaution à cette époque de l'année de s'étudier les notes des années précédentes pour voir si les récoltes que l'on a obtenues alors répondent bien aux exigences et au goût d'aujourd'hui.

Tout retard apporté à envoyer sa commande de semence peut causer de sérieux déceptions, parce que la majorité des commandes de semences reçues par les grainetiers arrivent tard dans la saison. Ceux qui font leur commande de bonne heure ont des chances de recevoir exactement ce qu'ils ont demandé. Ceux qui font leur commande tard s'exposent à recevoir des variétés différentes.

La demande, générale ou spécifique, suivant le cas, aura quelque influence sur le choix. On n'ignore pas cependant, et la plupart des gens sont d'accord sur ce point, que la précocité, la productivité, l'uniformité et la qualité, sont les principaux facteurs sur lesquels on doit se baser en faisant le choix des variétés, pour un jardin que l'on cultive pour la vente ou pour les besoins du ménage. C'est là qu'il faut apporter du jugement parce qu'il y a bien des nouveautés offertes dans le commerce qui seront plus ou moins satisfaisantes. Ceux qui se proposent de prendre de nouvelles variétés précoces feront bien de se renseigner à leur sujet, en consultant les rapports des essais de ces variétés. Par exemple, en ce qui concerne le maïs ou blé d'Inde, il y a le HATIF de Malcolm et le Squaw sucré, qui tous deux sont au moins de dix jours plus précoces que toute autre variété hâtive. Tous deux sont blancs, mais ils possèdent une telle quantité, ils sont si précoces et si productifs que l'on peut les recommander au public en toute certitude. Il en est de même pour les tomates, où la variété Alacrité est toujours bien connue pour sa précocité, sa qualité et sa productivité. Si ce sont là les variétés que l'on ajoute à la liste des anciennes ou d'autres variétés également bien connues, alors il n'y a pas à douter que les résultats seront très satisfaisants.

Quoiqu'il en soit, n'avez que de la bonne graine, semez-en beaucoup pour être sûr d'avoir bien assez de plants, dont vous pourrez choisir les plus vigoureux.

J. Fred Ritchie, Assistant en Jardinage.

### VITE, MÈRE! DONNEZ DU SIROP DE FIGES "CALIFORNIA" POUR L'INTESTIN DU PETIT

Même malade, l'enfant aime le goût de fruit du "Sirop de Figes de Californie". Si la langue est chargée ou si l'enfant est insouciant, maussade, fiévreux, plein de frissons, à la colique, une cuillerée à thé du Sirop ne manque jamais d'activer l'intestin. Dans l'espace de quelques heures, vous verrez combien parfaitement il débarrasse de tous les poisons de la constipation, de la bile et des déchets. Il vous rend un enfant gai et enjoué.

Des milliers de mères ont constamment du "Sirop de Figes de Californie" sous la main. Elles savent qu'une cuillerée administrée aujourd'hui, empêchera l'enfant d'être malade demain. Demandez à votre pharmacien le véritable "Sirop de Figes de Californie"; la prescription pour les enfants de tout âge, est imprimée sur chaque bouteille. Mère! dites bien "California" pour qu'on ne vous donne pas une imitation.

### L'ANTHRACNOSE OU TACHE DE LA COSSE DES FÈVES

(Notes des fermes expérimentales)

Tous les producteurs de légumes connaissent la tache de la cosse des fèves qui commence comme une piqure d'épingle, rouge foncée, grossit rapidement, prend un couleur brun sombre, et forme un chancre ou plaie, plus ou moins sous forme de rognon.

Les cosses sont parfois presque entièrement couvertes de ces taches qui les rendent très laides et leur enlèvent toute valeur. Les graines des cosses affectées portent des taches noires ou brunes, et invariablement les plantes qui portent des gousnes malades ont aussi de nombreuses taches sur leurs feuilles et sur leurs tiges assez semblables à celles-ci. On se trouve sur les cosses, mais plus petites et plus allongées.

Nous savons aujourd'hui que cette tache des cosses, que l'on appelle l'antracnose, est causée par un champignon et que les taches qui se trouvent sur la graine portent le champignon d'une saison de végétation à l'autre. Lorsque cette graine est plantée et qu'elle commence à pousser, le champignon pousse avec la plante et si le temps est humide et

naugoux, c'est-à-dire si les conditions sont favorables au développement du champignon, celui-ci peut faire périr la jeune plante lorsqu'elle n'a encore que quelques poches de hauteur ou même avant qu'elle fasse son apparition au-dessus du sol et il en résulte une place vide dans la rangée. Il arrive que le champignon ne se développe assez rapidement pour faire périr la plante mais alors il cause les taches que nous venons de décrire et dans lesquelles on a trouvé une substance visqueuse, jaune ou rosée, composée des graines ou spores du champignon. Ces spores sont portées sur les plantes voisines, principalement par la pluie; elles s'y développent, forment de nouvelles taches et la maladie se propage ainsi dans toute la plantation. En certaines localités et en certaines années, lorsque la température a été spécialement favorable au développement et à la propagation du champignon, cette maladie a causé des pertes très considérables, de trois façons différentes que voici:

1. La destruction de jeunes plantes, qui cause de nombreuses places vides dans la plantation.

2. La destruction des cosses et l'affaiblissement des plantes, qui abaissent le rendement.

3. Lorsque la récolte est vendue pour servir de semence, la présence de ces graines tachées en abaisse beaucoup la valeur et tous ceux qui connaissent la maladie que propagent ces taches se refusent à l'acheter.

LE MEILLEUR MOYEN DE CONTROLE

L'emploi de pulvérisation n'a pas donné de résultats. Le meilleur moyen de combattre la maladie est de s'assurer que la graine que l'on plante ne porte pas le champignon destructeur. Voici un procédé que nous recommandons spécialement: Réservez un petit champ—il vaut mieux qu'il soit un peu éloigné de vos plantations de fèves—et cultivez-y votre provision de semence. Plantez dans ce champ de la graine éprouvée et bien connue de variétés que vous désirez cultiver la saison suivante.

LA NOURITURE LA PLUS LÉGÈRE LE FATIGUANT

M. J. E. Galarneau guérit son estomac avec LES PILULES MORO pour les HOMMES

J'étais malade depuis cinq ou six ans et mes forces déclinaient chaque jour. La nourriture la plus légère me fatiguait, puis j'avais des maux d'estomac, des douleurs de dos, de reins. Je me croyais même menacé de la consommation car j'avais essayé toutes sortes de remèdes sans parvenir à améliorer mon état. Étant un jour de passage à Montréal, j'allai voir le médecin de la Compagnie Médicale Moro qui me recommanda les Pilules Moro et m'indiqua ce que je devais faire en les prenant. J'ai donc commencé avec confiance le traitement indiqué j'ai pris environ vingt boîtes de ces bonnes pilules et je suis content de dire qu'elles m'ont guéri et ont tellement augmenté mes forces que je ne suis plus le même. M. J. E. Galarneau, 128, rue Oxford, Lewiston, Maine.

Les Pilules Moro pour les Hommes sont le remède le plus puissant qu'un homme puisse employer. Elles guérissent les maladies de l'estomac, préviennent les rhumatismes, les névralgies, les maladies du foie, etc., elles purifient et enrichissent le sang et sont pour tous une source de forces nerveuses.

Des consultations gratuites sont données, soit par lettre, soit personnellement à tous les hommes qui désirent nous consulter.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux États-Unis, sur réception de prix, 30 sous la boîte.

Adresse: COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 274, rue St-Denis, Montréal.

Inspectes ces plantes aussi fréquemment que vous pourrez pendant la saison de végétation, enlevez toutes celles qui paraissent malades ou qui ont des taches sur les tiges, les feuilles ou les cosses. Lorsque la récolte de cette parcelle est rentrée, examinez les cosses, rejetez tous celles qui portent des taches et tenez celles que vous aurez choisies séparées de toutes les autres. Si votre choix a été bien fait, vous pouvez être raisonnablement sûrs que cette semence donnera une récolte propre l'année suivante.

F. L. Drayton, Pathologiste des végétaux. Service de la botanique, R. E. C.

### Vous êtes constipé! prenez "Cascarets" pour le foie et l'intestin

Maux de tête, état bilieux, langue chargée, estomac aigre ou gazeux—tout cela dépend d'une foie paresseux ou d'aliments fermentant dans l'intestin. Les Cascarets agissent durant votre sommeil, ils nettoient immédiatement l'estomac, enlèvent l'acidité, les gaz et éliminent les aliments non digérés, chassent l'excès de bile du foie et évacuent tous les déchets et poisons qui causent la constipation. Procurez-vous-en une boîte de 10 sous et laissez les Cascarets vous remettre sur pied.

VOTRE ABONNEMENT

L'abonnement au journal est strictement payable d'avance. La date inscrite sur la bande de l'adresse, indique l'échéance. Les personnes hors de la ville, sont priées de faire remise par bons ou mandats de poste ou d'express.

LA DIRECTION.

POUR VOS IMPRESSIONS

Pour vos impressions de toutes sortes: commerciales, artistiques, spéciales ou funéraires (lettres de faire-part en tous genres), adressez-vous au "Canada-Français". Notre atelier, des plus modernes, est à votre disposition et vous assure soin, promptitude et considération quant aux prix.

Le célèbre Charbon Pittston

CANN & STRICKLAND, Successeurs de JOHN DONAGHY,

Marchand = Charbon et Bois RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN, P. Q.

# Les enfants pleurent pour le CASTORIA

de Fletcher  
Le Castoria de Fletcher est un remède uniquement préparé pour les bébés et les enfants. Une nourriture spéciale est donnée aux enfants. Il importe davantage de leur donner des remèdes préparés spécialement pour eux. Les remèdes pour adultes ne conviennent pas aux enfants. C'est précisément le besoin d'un remède pour les maladies ordinaires des enfants et des bébés qui fut cause de la découverte du Castoria, après de nombreuses années de recherches, et aucune des propriétés qui lui sont attribuées n'a pas été prouvée réelle au cours des 30 années que ce remède est en vente.

## Ce qu'est le CASTORIA

Le Castoria est une substitution sans danger pour l'huile de ricin, le parégorique, les "gouttes" et les sirops calmants. Il ne contient ni opium, ni morphine, ni aucun autre narcotique. Depuis plus de 30 ans, cette préparation est en usage pour le traitement de la constipation, la flatuosité, la colique et la diarrhée. Il soulage la fièvre qui résulte des troubles de l'estomac parce qu'il régularise les fonctions de cet organe, assurant ainsi un sommeil sain et naturel. C'est le remède par excellence des enfants—l'ami des mères.

Le véritable CASTORIA porte toujours la Signature de

Chas. H. Fletcher En Usage Depuis plus de 30 Ans.

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

## Le célèbre Charbon Pittston

CANN & STRICKLAND, Successeurs de JOHN DONAGHY,

Marchand = Charbon et Bois RUE RICHELIEU, SAINT-JEAN, P. Q.

## Aimez-vous les "Brillantes Lumières?"

Aimez-vous les brillantes lumières de l'Electricité—ou vous cramponnez-vous encore aux faibles vacillements des "âges sombres"? S'il en est ainsi, vous avez peut-être été souvent étonné de voir comme vos amis sont si attirés vers la maison brillamment éclairée de votre voisin. Peut-être votre maison est-elle mieux meublée—mais la pâle lumière est si peu invitante.

L'Electricité ferait dans votre maison une transformation complète. Pressez un bouton—et à l'instant votre maison a un éclat radieux. Que c'est commode! Que c'est propre et hygiénique! Pas de lampes à l'huile malodorantes, pas d'ennuyeux lavage de globe, pas besoin de moucher des mèches graisseuses. Que d'heures de travail épargnées! Plus de danger d'incendie à cause des allumettes ou des lampes faisant explosion!

Le coût de l'Electricité est très léger. C'est une si petite dépense supplémentaire—et cent pour cent plus commode—de sorte que vous ne devez pas vous en priver plus longtemps. Nous vous soumettrons nos prix avec plaisir.



# MACDONALD'S CROWN

## TABAC À CHIQUER

Le Tabac avec un cœur

Une plus grande quantité de Tabac pour la valeur.

NOUS

—vendons des traites et des mandats payables dans toutes les parties du monde. —émettons des lettres de crédit. —effectuons des remises par télégraphe.

LA BANQUE DES MARCHANDS

Bureau-chef: Montréal. Succursale de ST-JEAN. Succursale de NAPIERVILLE. Succursale de ST-REM. Etabli en 1864. J. A. FREZZAU, Gérant. C. BARETTE, Gérant. D. PELLETIER, Gérant.

Notre but Notre but est de protéger le déposant et d'accorder le crédit requis pour le développement de l'industrie et de l'agriculture à tous les points de vue. Service Nous avons plus de 700 succursales dont 600 au Canada et dans Terre-Neuve et plus de 100 dans les Indes Occidentales anglaises et françaises, ainsi que dans l'Amérique Centrale et l'Amérique du Sud. Force Nos ressources totales représentent plus de \$500,000,000. Comptes Un dépôt d'une piastre suffit pour ouvrir un co. pt. Intérêt crédité semi-annuellement. LA BANQUE ROYALE DU CANADA Succursale de Saint-Jean, Qué. L. J. ROBICHAUD, Gérant

Feuilleton du Canada-Français

Les Deux Orphelines

Par ADOLPHE DENNERY.

(90)

Pierre fut reçu avec l'affabilité qu'on devait au protégé du médecin, qui avait acquis des droits à la reconnaissance et à l'amitié de toute la famille.

M. de Linières serra la main du jeune homme, et la comtesse accepta ses salutations avec un bienveillant sourire qui disait tout bas qu'elle était dans la confiance des projets de M. Hébert.

Quand Pierre dut enfin s'incliner devant Louise, le pauvre garçon fut contraint de faire appel à toute sa force de volonté, pour maîtriser l'émotion qui s'était emparée de lui.

Son cœur battait tout le long des veines, lorsqu'il se trouva sous le regard de Louise.

De son côté, la jeune fille éprouva une surprise, une émotion dont elle ne pouvait s'expliquer la cause.

Le trouble, l'agitation, la vive animation qui se lisaient sur le visage du jeune homme, le bonheur qu'il ressentait en la retrouvant, la troublaient elle-même et certaines intonations de la voix du jeune homme, qui lui rappelaient la voix si connue de Pierre, résonnaient comme un écho lointain jusqu'au fond du cœur de Louise.

En sorte que tous ceux qui assistaient à cette présentation se demandaient par quel charme étrange une si vive sympathie pouvait naître, tout à coup, dans l'âme de ces deux jeunes gens.

Pendant toute la soirée, le hasard sembla avoir pris à tâche de les rapprocher et de favoriser entre eux l'échange des paroles qu'ils s'efforçaient, vainement, l'un et l'autre de rendre banales.

Il tardait à Louise de se retrouver seule avec Henriette, pour causer de ce nouveau venu. Elle, si réservée quand on cherchait à deviner les impressions de son âme, aspirait maintenant à la communiquer à sa sœur, la confidente de ses joies et de ses tristesses d'enfant.

Et quand, après le départ du docteur et de Pierre, la comtesse eut autorisé les jeunes filles à se retirer dans la chambre qu'Henriette partageait avec Louise, celle-ci s'empressa de prendre la parole.

— Et, s'exprimant avec une animation dont elle n'était pas coutumière, elle fit part à son amie de ce que M. Hébert n'eût jamais, avant cette soirée, parlé de son protégé.

Elle s'étonna que cette présentation eût été ménagée à son insu et comme si on eût voulu lui ménager une surprise et se rendre compte de l'impression qu'elle en ressentirait.

Henriette eut un sourire pour répondre:

— Il paraît, ma chère Louise, que c'est ainsi que cela se passe dans le grand monde, quand on veut arranger... un mariage!

— Que dis-tu là, Henriette?... On songerait à...

— Te marier?... Mais pourquoi pas?... Si la comtesse a voulu s'occuper de ton avenir, est-ce que tu refuserais de te rendre à ses desirs?...

Louise ne répondit pas; mais sa tête se pencha sur sa poitrine et des larmes brillèrent au bout de ses longs cils.

— Comment! tu pleures? fit Henriette, en attirant son amie dans ses bras... Mais, si ce n'est pas de joie, je ne comprends plus!...

Puis, après un court silence, pendant lequel elle avait embrassé tendrement Louise:

— Ma sœur, lui dit-elle, lorsque, dans la situation où tu te trouves, la perspective d'un mariage provoque d'autres larmes que des larmes de joie, c'est qu'on a disposé soi-même de... son cœur!

— Et je ne suppose pas, Ma Louise...

— Oh non!... non!... s'empressa de répondre la jeune fille.

— Alors, ne trouves-tu pas, comme moi, que le protégé de M. Hébert est tout à fait charmant?

— Il m'a paru... fort bien!

— Pourquoi me questionnes-tu ainsi, ma bonne Henriette?

— Pour m'assurer que je ne m'étais pas trompée en croyant m'apercevoir que la présence du protégé de M. Hébert ne t'avait pas été...

— Désagréable!... Mais non!... — Pas indifférente?... ce qui est mieux!

Cette nuit-là, on ne dormit pas beaucoup dans la petite chambre des jeunes filles. Henriette confessa habilement son amie, et elle put, dès le lendemain, donner à Roger l'assurance que Louise avait, au fond du cœur, un chagrin qu'entretenait un souvenir. Et la fiancée du chevalier en concluait que, trop docile et trop reconnaissante pour refuser un mariage approuvé par la comtesse, la jeune fille aurait à combattre un souvenir profondément gravé dans son cœur.

Le docteur menait rondement son projet, et il ne restait plus qu'à consulter Louise. Ce fut Henriette qui fut chargée de lui faire part de la recherche dont elle était l'objet.

— Je m'attendais à cette proposition, interrompit la jeune fille, dès les premiers mots prononcés par son amie. Et je suis prête à répondre.

— Certes, celui que l'on me destine pour mari doit réunir toutes les

qualités désirables, puisque Mme la comtesse l'a agréé. Je devrais donc m'estimer heureuse et accepter avec joie de devenir l'épouse du fils de M. Hébert. Je ne cacherais même pas la sympathie qui s'est manifestée en moi, dès ma première entrevue avec celui qui aspire à ma main.

— Ah! fit Henriette, feignant la surprise. — Je ne saurais même faire aucune objection sérieuse à ce que le mariage désiré par tout le monde ici, ce me semble, se réalisât.

— Eh bien! qu'est-ce qui empêcherait qu'il se célébrât en même temps que celui du chevalier et de Henriette? interrompit le docteur Hébert, en ouvrant discrètement la porte de la chambre où s'échangeait la conversation.

Louise demeura interdite pendant quelques secondes.

Mais, devant le bon sourire paternel qu'on lui adressait, elle reprit contenance. Et c'est avec une émotion qu'elle ne cherchait plus à dissimuler qu'elle répliqua:

— Pour qu'il cacherais-je plus longtemps ce que j'éprouve? Je regretterais d'ailleurs qu'on pût interpréter au désavantage de celui qui veut bien demander ma main une réserve sur laquelle je dois et je veux m'expliquer.

— Et, puisque vous voyez réunies ici, les deux seules personnes qui puissent comprendre ce qui se passe en moi, je vais vous ouvrir mon cœur, comme ce serait mon devoir de le faire à une sœur bien-aimée, à un père affectionné...

Alors, avec une simplicité touchante, la jeune fille ajouta, s'adressant d'abord à Henriette:

— Quand le malheur s'abattit sur nous, le jour où nous fûmes séparées et que la malheureuse aveugle se trouva seule au milieu de cette ville immense, un pauvre être me prit en pitié; et c'est grâce à lui, à ses consolations, à ses soins, à ses prévenances, que je dois de n'avoir pas succombé au désespoir. Il m'exhortait à la patience, réconfortait mon âme et m'aidait à ne pas perdre l'espoir de te retrouver un jour, Henriette. J'ai suivi ses conseils et j'ai redû courage... J'ai subi les plus odieux supplices, j'ai patiemment souffert tout ce qu'une malheureuse aveugle sans défense pouvait endurer de la part de ces misérables entre les mains desquels j'étais tombée. Pour moi, cet infortuné a subi les cruels traitements infligés par une mère dénaturée, par un frère odieux et infâme. Je n'ai oublié ni les souffrances de ce malheureux, ni les consolations qu'il m'a prodiguées et j'ai voué à cet ami, qui se sacrifiait pour moi, une reconnaissance éternelle!

— C'est de Pierre Frochard que tu parles? interrompit Henriette.

— C'est de lui, en effet, qu'il s'agit. Après avoir attendu vainement l'occasion de le revoir, je dois vous révéler le secret que je gardais enfermé dans mon cœur, comme il le gardait lui-même au fond du sien. Pierre m'aimait!

— Que dis-tu?

— Il m'aimait de l'amour le plus pur, le plus dévoué, le plus saint.

— Il m'aimait!... Et il s'était dit, l'infortuné: "Une aveugle! Je ne serai pour elle, moi, pauvre déshérité, pauvre infirme, je ne serai point un objet de répulsion, de dégoût. Elle ne connaîtra de moi que mon dévouement sans bornes, ma tendresse sans limite." Et il se prenait à espérer! Il m'aimait enfin, il m'aimait!... Et moi, pour qui il a tant souffert, moi pour qui, sans hésiter, il donnait sa vie dans cette lutte mortelle contre son misérable frère, je ne veux pas, je ne peux pas engager mon avenir sans l'avoir revu, sans lui dire: "C'est à vous, Pierre, que je dois d'exister encore, c'est à vous que je dois d'avoir revu la lumière du ciel et de retrouver une famille bien-aimée, et je ne me reconnais pas le droit de disposer de moi-même sans que vous m'ayez dit: Allez où vous appelez votre cœur, Louise, soyez heureuse..."

Des larmes coulaient des yeux de la jeune fille et, de sa voix tremblante, elle ajouta:

— Vous m'aviez promis, monsieur le docteur, de nous mettre, Pierre et moi, en présence l'un de l'autre, et je fais appel à cette bonne promesse.

— Soyez satisfaite, dit le docteur, je remplirai religieusement l'engagement que j'ai pris; vous reverrez bientôt cet ami, ce consolateur de vos jours de souffrances et de larmes, et, puisqu'il vous fait son assentiment au mariage que j'ai rêvé pour vous, je crois, ajouta-t-il en souriant, je crois bien qu'il vous le donnera... sans hésiter.

— Et quand le reverrai-je? Quand le verrai-je, veux-je dire, car, hélas! mes yeux n'ont jamais contemplé son visage et je ne connais de lui que le dévouement de son cœur et la générosité de son âme.

— Eh bien! dit M. Hébert, demain, si vous le voulez, je vous mettrai en présence l'une de l'autre.

— Demain?

— Il suffira, pour cela, que vous vous rendiez chez moi.

Et, comme Henriette et Louise regardaient le docteur d'un air étonné, celui-ci reprit:

— Rien de plus facile, du reste, que

d'obtenir de la comtesse qu'elle vous accorde la permission de venir me rendre visite.

— Picard vous accompagnera, ainsi qu'il avait l'habitude de le faire quand vous veniez en consultation.

Le docteur Hébert avait bien combiné son plan en ce qui concernait le mariage de Louise.

Mais c'est aussi à la fiancée de Roger que l'excellent homme ménageait une surprise, de concert, il est vrai, pour cela, avec le chevalier de Vaudrey.

Roger avait fait le voyage d'Amérique en France sur le navire qui ramenait le lieutenant d'Ouvelles et Marianne.

Celle qui s'était dévouée pour sauver Henriette Gérard avait racheté tout son passé depuis longtemps.

Déjà, à bord du "Glorieux", elle avait eu l'occasion de donner la preuve de son énergie et d'un rare dévouement.

Le navire incendié menaçait de sauter, quand Marianne trouva le moyen, par son exemple et ses exhortations, de contenir ses compagnons qui s'abandonnaient au désespoir et, par leur imprudence et dans leur affolement, pouvaient périr jusqu'à la dernière et paralyser en même temps les efforts de l'équipage.

Plus tard, Marianne avait su attirer la bienveillance de la femme du gouverneur de la Louisiane, en même temps qu'elle était, de la part du lieutenant d'Ouvelles, l'objet d'un irrésistible amour. Il arriva même que Marianne put, au péril de ses jours, sauver la vie à l'ancien commandant du "Glorieux".

Régénérée et réhabilitée par l'amour si pur qu'elle avait au cœur, Marianne avait fait la confiance de sa vie et de ses malheurs au lieutenant.

D'Ouvelles voulait, par un mariage, consacrer sa vie à celle qui s'était dévouée pour sauver la sienne.

Ce fut après ce mariage, qui mettait le comble au bonheur de Marianne, que le lieutenant d'Ouvelles avait rejoint en Virginie les troupes françaises commandées par Lafayette.

Il y avait rencontré le chevalier, dont il partagea les dangers et les exploits.

Et, lorsque la victoire décisive eut donné aux généraux la certitude que les armées américaines auraient à leur tour un assez long repos, plusieurs volontaires se décidèrent à retourner en France.

De ce nombre était le lieutenant d'Ouvelles.

Le mari de Marianne, poursuivant un but de réparation, voulait retrouver l'enfant de Madeleine Bachelin.

Aussi, son premier soin, en arrivant à Paris, fut-il de se rendre à l'atelier où Marianne avait commis l'acte dont elle s'était repentie.

La première visite des époux d'Ouvelles fut donc pour la couturière, chez laquelle Marianne avait fait son apprentissage.

Ce ne fut pas sans la plus violente émotion que l'ancienne ouvrière se retrouva devant cette maison qu'elle avait quittée comme une voleuse.

Le lieutenant dut comprendre ce qu'il y avait d'angoisses dans l'âme de la repente, car il pria Marianne de l'attendre, pendant qu'il monterait chez la couturière.

Mme Poidevin le reçut avec politesse. Mais, aux premiers mots échangés, elle passa par toutes les phases de la surprise en apprenant l'histoire de Marianne.

Elle s'empressa d'aller prévenir toutes les ouvrières de ce qui arrivait.

En entendant dire qu'on allait leur enlever l'enfant de l'atelier, toutes les anciennes camarades de Marianne manifestèrent le chagrin qu'elles en éprouvaient. Mais elles durent se rendre aux observations de Mme Poidevin.

— Il va retrouver un père, d'abord, puis une famille, dit l'excellente femme.

Et, profitant de l'émotion qui s'était emparée de ses ouvrières, Mme Poidevin leur raconta, en quelques mots, ce qu'était devenue leur ancienne camarade d'atelier, et comment elle avait, par une vie toute de dévouement, de sacrifices et de courage accompli, racheté ses fautes passées.

— Vous allez la voir, du reste, dans un instant, prononça la couturière, jugeant qu'elle répondait, en cela, au désir que toutes ces braves filles brûlaient de manifester... Vous allez la voir, mesdemoiselles, car elle est ici.

Louise, entrebâillant la porte de la chambre attendait le lieutenant.

— Je vous serais obligée, monsieur, dit-elle, de nous présenter Mme d'Ouvelles.

Mais déjà les ouvrières avaient ouvert la fenêtre et appelaient Marianne. Aussi le lieutenant, se retournant aperçut-elle sa femme sur le palier.

En se trouvant en face de Mme Poidevin, entourée des ouvrières, Marianne faillit s'évanouir.

Elle courba le front, et se précipitant sur la main que lui tendait Mme Poidevin, elle la porta vivement à ses lèvres, en murmurant:

— Oh!... merci!... merci, madame!...

Alors ce fut à qui, parmi toutes ces ouvrières, attirerait Marianne dans ses bras. Eux, le lieutenant d'Ouvel-

les contemplait silencieusement ce spectacle attendrissant.

Quand Marianne eut successivement embrassé chacune de ses anciennes camarades d'atelier, on causa de l'enfant de Madeleine Bachelin.

Le petit garçon avait été placé chez une brave femme des environs de Paris, devenue récemment veuve.

— Vous allez la rendre bien malheureuse en lui reprenant cet enfant, qui maintenant est sa seule compagne, insinua Mme Poidevin.

Marianne échangea un regard avec son mari.

— Nous le lui laisserons, dit Marianne; car, si elle y consent, nous la prions de venir vivre avec nous. Le lieutenant approuva d'un signe de tête.

Mme Poidevin se tourna alors vers ses ouvrières:

— Dieu fait bien ce qu'il fait, s'exclama-t-elle avec joie... Vous en avez une preuve aujourd'hui, mesdemoiselles.

Lorsque Marianne se fut arrêtée à la décision de recueillir celle qui avait pris soin de l'enfant de l'atelier, elle ne voulut pas quitter Paris avant d'avoir tenu deux promesses formelles qu'elle s'était faites à elle-même. En premier lieu, elle voulait aller se jeter aux genoux de sa sœur Geneviève et solliciter sa bénédiction. Mais, à la Salpêtrière, elle apprit que la supérieure était morte et qu'elle avait quelques semaines à peine.

Jusqu'au dernier moment, sa sœur Geneviève n'avait cessé d'implorer de la miséricorde divine le pardon de ce qu'elle considérait comme le seul péché qu'elle eût commis de sa vie... le pieux mensonge qui avait permis à Marianne de se substituer à Henriette Gérard et de partir en son lieu et place pour le pénitencier de la Louisiane.

Avant de rendre le dernier soupir, sa sœur Geneviève s'était fait apporter le christ d'ivoire au pied duquel elle avait l'habitude de se prosterner chaque jour. Et, l'approchant de ses lèvres agitées par les convulsions de l'agonie, elle avait murmuré:

— C'était pour sauver une pauvre fille innocente et racheter une coupable, et vous me pardonnez, mon Dieu, d'avoir menti! Oui, vous me pardonnez, je le sens... Vous me pardonnez...

Et son âme s'était doucement envolée vers le ciel.

Marianne avait quitté la Salpêtrière le cœur douloureusement impressionné.

— Celle que j'allais voir n'est plus! dit-elle à son mari, qui l'avait attendue à la grille.

Et elle ajouta:

— Pourquoi que je retrouve le docteur!

C'était, en effet, la seconde personne que Marianne désirait voir avant de quitter Paris, peut-être pour toujours.

Et ce n'est pas sans anxiété qu'elle se dirigea vers l'hôtel du médecin. Cette fois, Marianne avait voulu que son mari se chargeât de l'annoncer.

M. Hébert savait par Roger l'histoire de la prisonnière déportée à la Louisiane.

Il reçut le lieutenant avec les plus grands égards.

— Amenez-moi bien vite Mme d'Ouvelles! dit-il. Pourquoi ne vous t-elle pas accompagnée?...

Et, tout en parlant, le docteur allait lui-même chercher Marianne, qui avait voulu attendre dans l'antichambre. L'entrevue, M. Hébert l'avait voulu ainsi, fut très cordiale de sa part, très émotionnante pour Marianne.

Le médecin raconta à la jeune femme les derniers moments de celle qui s'était appelée, en religion, sa sœur Geneviève.

Marianne pleura au récit de cette agonie d'une sainte.

— Mais je ne vous tiens pas qu'avec cette première visite, fit M. Hébert après avoir réfléchi pendant quelques instants.

Puis il ajouta, en serrant affectueusement la main du lieutenant:

— Revenez me voir... Et, s'adressant à Marianne: — Je compte sur vous après-demain, à trois heures.

Puis, avec un sourire: — Heure militaire, n'est-ce pas, lieutenant!

Cette première visite précédait d'un jour la conversation que le docteur avait eu avec Louise et Henriette, à l'hôtel de Linières, et à la suite de laquelle M. Hébert avait donné son assentiment, rendez-vous aux deux jeunes filles chez lui pour le lendemain.

XVI

A partir du moment où le docteur eut promis à Louise qu'il la mettrait en présence de son ami le remouleur, la jeune fille attendit avec impatience l'heure de se rendre à l'hôtel du médecin.

Et quand Picard se présentait pour l'accompagner, Henriette et elle, ce fut Louise qui courut demander à la comtesse la permission de partir.

— Comme te voilà émue, mon enfant! fit Diane en déposant un baiser sur le front brûlant de sa fille... Il semble que, depuis hier, tu te fasses une fête d'aller rendre visite à notre cher docteur!... Si c'est la reconnaissance pour les bons soins qu'il t'a donnés qui te met ainsi l'âme en joie, je ne puis que te féliciter, mon enfant, de ce sentiment!

Mais, tout en simulant la surprise, Mme de Linières clignait de l'œil à Henriette, comme pour lui dire:

— "C'est bon signe!..."

En effet, Diane n'aurait qu'à voir se réaliser le projet de mariage avec le fils d'adoption de M. Hébert; et elle supposait que, sans l'empressement qu'on mettait à se rendre auprès

du docteur, se cachait le plaisir de revoir le prétendant.

Depuis qu'il n'était plus question que de mariage à l'hôtel de Linières, Picard ne se sentait plus d'aise.

Il s'attribuait tout le mérite d'avoir mené à bien l'affaire des amours du chevalier avec Henriette et prenait, à l'égard des autres serviteurs, des attitudes de conquérant du plus puissant effet.

Mais, quand Louise fut recherchée à son tour par un prétendant à sa main, maître Picard se trouva en présence d'une difficulté qui le rendait absolument perplexé.

Il se demandait lequel de ses trois maîtres, il allait servir de présent.

— C'est que j'aime tout ce monde-là! s'avouait le brave Picard. Et je mourrais de chagrin si je devais cesser de les voir les uns et les autres.

Toutefois, en attendant la solution du problème qui lui tourmentait si fort l'esprit, le vieux serviteur se multipliait.

Aussi, attendait-il dans l'antichambre depuis plus d'une heure déjà, quand Henriette et Louise vinrent le rejoindre pour se faire accompagner chez le docteur.

Pendant tout le trajet, Picard ne tarit pas d'éloges tant sur son maître que sur le jeune homme qui aspirait à devenir l'époux de Louise.

Il jurait ses grands dieux qu'on pourrait parcourir l'univers tout entier avant de retrouver une seconde paire de fiancés semblable à ceux-là.

Henriette souriait; mais Louise n'eût pas dit que d'une oreille distraite tout ce que pouvait improviser Picard.

Elle allait, pour la première fois, le voir; et son âme éprouvait des sensations étranges.

Louise se demandait, en effet, si ce pauvre diable de remouleur ne se trouverait pas mal à l'aise devant elle; s'il ne rougirait pas d'être vu, lui que sa difformité et sa mine chétive avaient fait surnommer "l'avorton".

Certes, elle se promettait bien de ne pas paraître s'apercevoir de sa difformité. Elle lui témoignerait la même sympathie qu'autrefois et lui ferait comprendre, par de douces paroles combien elle avait pensé à lui, combien elle se trouvait heureuse de le revoir!

Dans sa tête, Louise cherchait à préparer à l'avance le petit discours qu'elle allait tenir à son ancien compagnon de misère.

Et tout ce qui lui venait à la pensée ne lui semblait jamais assez affectueux.

C'est dans ces conditions d'esprit qu'elle arriva chez le docteur.

M. Hébert avait lui-même fixé l'heure, et il attendait ses deux amies dans son cabinet de consultation.

Lorsqu'on vint lui annoncer qu'elles venaient d'arriver, accompagnées par le fidèle Picard, il alla au-devant d'elles. Et, tirant sa montre:

— Vous êtes en avance de cinq minutes, mesdemoiselles, fit-il en souriant à Louise.

Au lieu de rougir, ainsi qu'elle en avait l'habitude quand on mettait sa timidité à l'épreuve, la jeune fille regarda son interlocuteur et répliqua:

— C'est que j'avais hâte de me rendre ici... j'espérais même que... quelqu'un m'y aurait précédée...

Puis son regard parcourut le cabinet, comme pour s'assurer que Pierre n'était pas là.

— Mon enfant, dit M. Hébert, je suis heureux de l'empressement que vous témoignez! Je vous ai tenu parole. Vous pourrez bientôt vous entretenir avec celui que vous désirez

(Suite et fin sur la 6ième page)

ROBOL (Tabletes) Nettoient l'intestin paresseux et combattent la CONSTIPATION Cause de maux de tête, mauvaises digestions, manque d'appétit, torpeur du foie. — 25c la boîte. Ch. Châtelet Franco-Américain Ltee, Montréal.

DANDERINE Stops Hair Coming Out! Thickens, Beautifies. Pour 35 cents vous achetez une bouteille de "Danderine" dans toutes les pharmacies. Après une simple application vous ne voyez ni chute de cheveux ni trace de pellicules. De plus, vous chevez avec une nouvelle vie, une nouvelle vigueur; ils se font plus luisants, plus abondants et ont une meilleure couleur.

LIVRE sur les Maladies des Chiens et comment on les nourrit. Envoyé gratis par l'auteur à votre adresse. H. CLAY-GLOVER, 118 West 21st Street, New York, U.S.A.

Grande Vente à Réduction après inventaire

200 paires de Guêtres valeur \$2.00 et \$2.50 pour \$1.00 200 " Savates valeur \$2.50 et \$3.00 pour \$1.00 ou \$1.50 Chaussures doublées en laine régulier \$7.00 réduit à \$5.00 C'est le temps de vous procurer aussi

Une paire de Chaussures, Claques, Guêtres, Sacs de voyage, Sacoche, Valises, Gants, Mitaines, etc.



AU PRIX DU GROS.

NOS PRIX SONT TRES BAS. VENEZ CHEZ

LOUIS McNULTY, Geo. St-GERMAIN, prop. 142 rue Richelieu, Saint-Jean. TEL. 84. En face du Thutoscope.

ON DEMANDE

Des opératrices expérimentées pour faire les chemises et faux-cols.

Cluett Peabody Co. of Canada Ltd. SAINT-JEAN, Qué.

TAPISSERIES

les plus nouveaux modes, A LA PORTÉE DE TOUTES LES BOURSES.

Placez votre commande immédiatement pour votre ménage. Divers rouleaux déssortis pour tous appartements, A PRIX REDUITS.

JOS. BOUDREAU, fils, LIBRAIRE, 160 RUE RICHELIEU, SAINT-J

NOUVELLES D'IBERVILLE

Mlle Fernande Longtin, de la rue quatrième, est maintenant en pleine voie de convalescence.
M. le député Adélaïde Forget, était de passage en notre ville, samedi, le 18 courant.
Mme Cyrille Verduin, de Montréal, qui était l'hôte de sa sœur, Mme A. E. Chapat, de l'avenue neuvième, est retournée dans sa famille, ces jours derniers.
M. F. G. Gendreau, de Saint-Hyacinthe, est dans Ibergville pour quelque temps. Il agit comme agent expert au bureau de la compagnie du chemin de fer Québec & Southern. Bienvenu à ce gentil visiteur.
Le révérend Frère André, de l'Oratoire Saint-Joseph, du Mont Royal, de notre Métropole, était de passage ici, mercredi soir, le 15 courant. Il était l'hôte de la famille de M. Rémi Bessette, marchand général, de l'avenue neuvième. Le révérend frère André était de bonne humeur et en excellente santé. En outre de la famille Bessette, le saint religieux compte dans notre paroisse beaucoup d'autres parents et une foule d'amis.
Mlle Eveline Cartier, de Saint-Hyacinthe, était en promenade dans nos parages, les 18 et 19 courant.
Nous avons appris avec beaucoup de peine la mort de M. Benoît Beaudoin, survenue à Saint-Grégoire, la semaine dernière, dans des circonstances des plus pénibles. Les funérailles du malheureux défunt ont eu lieu à Mont-Johnson, le 21 courant. A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.
Dimanche dernier, à l'issue de la grand'messe, on a chanté un Te Deum d'actions de grâce en l'honneur du nouveau pape Pie XI.
Le curé de la paroisse, le révérend M. Charles Cormier a fait la lecture d'une lettre épiscopale de Sa Grandeur Mgr Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, relativement à la récente élection papale.
Mme Veuve Oscar Granger, de Ruthland, Vt., Etats-Unis, était en promenade parmi nous le 16 et 17 courant, accompagnée de sa parente Mlle Léa Galibert, de Boston, Mass.
Dans la vie complexe de notre civilisation nous sommes incapables individuellement de nous protéger contre la maladie. Le danger de l'infection provenant d'un malade que nous ne voyons pas, dont nous ne connaissons pas même l'existence, peut être plus grand que le danger auquel expose un malade qui vit dans notre voisinage, qui est tout près de nous. Nous pouvons nous protéger de l'infection du malade que nous connaissons, mais nous sommes, pour ainsi dire incapables de nous garantir des maladies dont nous ignorons l'existence. Chaque cas de maladies communicables dans une municipalité, est directement ou indirectement une menace pour chaque individu. Du bien-être de chaque individu dépend le bien-être et la santé de chacun. Depuis un siècle s'est manifesté un mouvement lent d'abord, puis plus accentué vers l'amélioration sociale des peuples. Le résultat de ce mouvement démontre que la maladie joue un grand rôle et prive l'individu et la famille de sa part de bonheur et de bien-être, leur enlève les moyens d'être utiles à la communauté, et de donner la pleine mesure de leurs efforts. Il est bien établi aujourd'hui qu'une localité où existe en permanence la fièvre typhoïde ou la malaria ou toute autre maladie contagieuse, est une localité malade, privée de sa part de bonheur et d'efficacité, dans la mesure où elle est malade. (Docteur Hector Palardy).
Il n'y a encore rien de définitif concernant l'ouverture prochaine de la compagnie Anglin-Norcross. Les chômeurs sont en grand nombre et la plupart sont anxieux d'avoir du travail au plus tôt.
Mlle Armande Bourdeau, de Contrecoeur, était ici récemment.
On annonce pour la mi-carême un concert artistique et musical donné par les membres de notre orphelin. On y jouera d'abord une magnifique opérette interprétée par MM. A. L. Lalanne et le notaire Grégoire Guillet.
Il y aura de même une comédie intitulée: "Voyage à Boulogne-sur-Mer". Cette pièce est d'un intérêt captivant. Elle promet à l'avance un succès incontesté. Nous donnerons des détails plus précis sur ce concert dans un rapport prochain.
Dimanche dernier, à l'issue de la grand'messe dans la salle de la sacristie, les messieurs intéressés dans la société maternelle intitulée "L'Union Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe," se sont réunis. L'assemblée fut très sérieuse et comporta des déductions qui sont loin d'être à l'honneur et à l'avantage du président en chef et du représentant en haut lieu qui accompagnait ce dernier. Ont pris la parole à cette séance: M. Hormisdas Préméau, MM. Rémi Tétrault et le notaire Contant, régistrateur.
Ce soir, jeudi, le 23 courant, a lieu dans la Salle Saint-Charles, avenue huitième, un grand eueure organisé par les dames de Sainte-Anne de notre paroisse. La présidente de l'association, Mme Misael Demers, nous informe que cette soirée plutôt familiale, sera d'une entrain sans nul autre pareil. A huit heures et demie précises, on commencera la partie de cartes, qui sera sous la présidence d'honneur de M. le curé Charles Cormier. Il y aura la partie terminée, une comédie décapante interprétée par Mlle Blanche Bessette et Adèle Larocque. Cette pièce théâtrale a pour nom: "Trois bonnes sous le même bonnet". Le tout se terminera par un copieux réveillon saisonné d'un morceau musical, qui ne manquera

pas d'être goûté et applaudi de tous. On aura le plaisir d'entendre Mme Oscar Bessette, dans un duo avec son beau-frère, M. Sylva Dextradeur. Ils seront accompagnés au piano par Mlle Blanche Bessette.
Inutile de dire que cette récréation paroissiale obtiendra le degré de réussite qu'elle est en droit d'attendre. Les oeuvres paroissiales de Saint-Athanase n'ont jamais manqué d'encouragement. Ce soir, entre autres, pareille fête revêt un caractère spécial et marque, si l'on en juge par les articles au programme, que pas un amateur ne voudra s'abstenir de prendre part à cette démonstration.
Mlle Anita Leoyer, de Farnham, était de passage dans notre localité le 19 courant.
Mme Joseph Edouard Godreau, de la rue Missisquoi, qui fut assez sérieusement malade, est maintenant en pleine voie de guérison.
M. Ernest Thuot et le notaire Grégoire Guillet, sont allés aux Etats-Unis, dans le but de bécier certaines transactions financières regardant la succession de feu Pierre Thuot, autrefois marchand à Ibergville.
M. J. B. Hébert, de Saint-Jean Baptiste de Rouville, était au milieu de nous ces jours derniers.
Nous déplorons la mort de M. Philippe Petelle, âgé de 22 ans, survenue il y a quelques jours. Les funérailles eurent lieu à Montréal. M. Petelle était attaché à l'Hôtel Frontenac, où il demeurait depuis quelques mois déjà. A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.
Mme J. E. Legault, de Montréal, était parmi nous, l'hôte de son père, M. Nazaire Hébert, de la rue quatrième, le 20 courant.
Mlle Rachel Fréchette, de Montréal, était dans nos parages, dimanche et lundi derniers.
M. Elie Phaneuf, vient de se mettre à la tête d'un mouvement qui lui fait honneur. Ce concitoyen dont le dévouement est notable quand il s'agit de choses publiques, est à faire signer une requête par les concitoyens d'Ibergville, dans laquelle on demande à l'honorable Graham, ministre de la milice, l'octroi d'un vieux canon, trophée de la récente guerre. Le canon sera probablement placé en face du monument Laurier, rue première, au cas où la requête de M. Phaneuf recevrait un accueil favorable. Nos meilleures félicitations à M. Phaneuf pour son initiative. Nous lui souhaitons beaucoup de succès. La requête en question sera adressée à M. Joseph Demers qui la remettra au ministre de la milice incessamment. Notre populaire député, M. Joseph Demers a promis tout son appui en vue d'assurer la réussite d'un pareil projet.
Mlle Léopoldine Duval, de Saint-Isidore, était ici le 18 courant, l'hôte de parents et d'amis.
Miles Réjane et Jeanne Héroux, de Maisonneuve, étaient au milieu de nous, samedi, le 18 courant.
M. Anthony Davignon, du rang Saint-Edouard, a donné une soirée, ces jours derniers, à près de 150 personnes qui se sont amusées on ne peut mieux. Cette fête inoubliable restera gravée dans la mémoire de tous ceux qui y ont pris part.
Le 8 courant, un mariage des plus chic était célébré en notre église paroissiale. Monsieur le curé Charles Cormier bénissait ce jour-là l'union de M. Georges Théberge, fils de M. Joseph Théberge, de Richelieu, avec Mlle Blanche Larivière, fille de M. Edmond Larivière. La mariée portait un costume bleu marin garni en fourrure; son bouquet était de roses et de chrysanthèmes.
Pendant la messe nuptiale, Mlle Aurora Chartier, d'Ibergville, se fit entendre dans "L'Ave Maria" de Millard et autres cantiques de circonstance par Mlle et M. le notaire Guillet. Après la cérémonie religieuse, l'on se rendit à la résidence de M. Joseph Théberge, de Richelieu. M. le curé Vézina assistait au dîner. Une adresse fut lue à M. le curé par Mlle Laure et il répondit avec enthousiasme; une autre adresse fut lue aux nouveaux époux par Mlle Rose-Alma, toutes deux, sœurs du marié. Près de cent convives prirent part à la fête. Ils se sont fort bien amusés jusqu'à une heure avancée du matin.
Le dimanche suivant un magnifique banquet de famille réunissait près de soixante-quinze convives à la demeure de M. Edmond Larivière, père de la mariée. Les cadeaux furent riches et nombreux. Nous y joignons nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité.

SAINT-GREGOIRE

Lundi dernier ont eu lieu en notre paroisse les funérailles de Mme Rémi Quintin (née Flavie Benjamin) décédée à l'âge de 76 ans, chez sa fille Mme Thimothée Fontaine, de Sainte-Brigide. L'office divin fut célébré par M. le curé J. A. Allaire; M. Sinaï Benjamin, frère de la défunte, conduisit le deuil. Les porteurs étaient MM. Vitalis, Frédéric, Joseph, Hormisdas Quintin, ses quatre fils, Thimothée, Fontaine et Elphège Bonneau, ses gendres. La regrettée défunte laisse pour la pleurer neuf enfants: Mmes Eip. Bonneau (Eliza), J. Martel (Malvina), de New Bedford, et J. Fontaine (Rose-Eva), de Sainte-Brigide; MM. Rémi, Henri, Vitalis, Frédéric et Joseph, de New Bedford, et Hormisdas, de Saint-Grégoire. A la famille en deuil, vont nos sincères sympathies.
Étaient en visite, dimanche, chez M. Georges Bélanger, Mlle Marie Bélanger et Marie-Ange Yachon, ainsi que leur parent M. Alphonse Fréchette, de Québec, qui après avoir passé quelques jours à Saint-Jean, est

retournée enchantée de son voyage.
Mme Jetté et sa fille Mlle Georgette Jetté, de Danielsonville, passent une quinzaine en visite chez Madame Isidore Savaria, mère de Mme Jetté.
Un lamentable accident est venu jeter le deuil dans une de nos meilleures familles. Le jeune Benoît Beaudoin, fils de M. Joseph Beaudoin, de Montréal, âgé de 18 ans, trouva samedi dernier, une mort tragique pendant qu'il était en promenade chez son grand-père, M. Ephrem Benoit, et son oncle M. Oswald Benoit, de Saint-Grégoire. Étant allé avec ce dernier chercher un voyage de travail, il voulut lui-même charger la voiture et c'est pendant qu'il était à quelques pieds sous le tunnel formé par la gelée, qu'un éboulement se produisit, lui broyant les reins. L'infortuné jeune homme fut aussitôt retiré et transporté à la demeure de M. Eudras Martas, où il succomba au bout de quelques minutes. Ses restes furent exposés chez son grand-père, M. Ephrem Benoit et ses funérailles furent des plus solennelles. M. le curé J. A. Allaire officia assisté de diacre et sous-diacre; pendant qu'à l'orgue tenu par Mme Alphonse Quintin, les chanteurs de Notre-Dame de Saint-Jean, aidés des chœurs de la paroisse, ont rendu la messe des morts de Lorenzo Pérosi avec la prière de Perrault. A l'absoute, M. J. A. Roy a rendu le Pie Jesu de Dethier. M. L. O. Perrier, qui dirigeait le chœur a rendu à la sortie, les Adieux de Schubert. Les porteurs étaient MM. Florent Bonneau, Louis Bessette, Omer Bessette, Léo Tarte, Vitalis Charbonneau et Georges Tétrault. Le deuil était conduit par MM. Adonai Quintin et Léo Gamache. A la famille éplorée nos sincères sympathies.
Lundi dernier avait lieu chez M. Charles-Emile Cloutier, une magnifique réunion d'amis intimes. Étaient présents: MM. et Mmes Deu Cloutier, Camille Tétrault, Emile Tétrault, Euclide Desmarais, Henri Mailoux, Mlle Juliette Daigneault, Charles-Emile Cloutier, Eliane Quintin, Paul-Emile Daigneault, Oringa Quintin, Oliva Normandin, Albertine Daigneault, Emile Leduc, Lucille Mailoux, Alida Barsalou, Anna Barrière, Julien Benoit, Imelda Millette, Georges Tétrault, Monast, Lucien, Louis, Emile, Eugène Bocher, Eugène Choquette, Oliva Barrière. On s'amusa ferme jusqu'à une heure très avancée. Tous sont enchantés de l'accueil de M. Cloutier. Ils garderont un heureux souvenir de cette soirée.

BEDFORD

Nous apprenons que le docteur G. O. Leblanc, dentiste de cette ville, ouvrira un bureau à Montréal, sur l'avenue du Parc, au mois de mai prochain. Le docteur sera à son bureau de Bedford, seulement le vendredi et le samedi de chaque semaine, à partir de cette date.
Dimanche soir, le 26 courant, en la salle Victoria, aura lieu un grand "eueure" donné par le Cercle Agricole de notre paroisse. Ce "eueure" promet d'être un succès. Que tous et chacun se le dise et que l'on vienne en foule passer une agréable soirée. Une trentaine de prix seront distribués et un prix de présence sera donné. L'orchestre agrémera cette veillée, à la fin de laquelle un succulent réveillon sera servi. Au programme musical figureront des amateurs locaux, qu'il nous fait toujours plaisir d'entendre. Les Chanteurs de Notre-Dame de Saint-Jean, ont bien voulu accepter l'invitation qui leur a été faite et exécuteront le programme suivant:
Les Martyrs aux Arènes (Laurent de Rillé)
Chœur des Soldats de Faust (Gounod)
Le Voyage en Chine (Fr. Bazin)
France! France! (Ambrose Thomas)
La Charité (Rossini)
Les Tempeliers, duo (J. Concone)
Les billets d'entrée sont de \$0.50 et seront en vente le soir même du eueure, à la porte de la salle. On peut s'en procurer dès maintenant au bureau de l'agronome M. J.-P. Reddie.
M. le notaire Lebeau, de Montréal, était en visite chez sa mère, dimanche dernier. Nous avons eu le plaisir de l'entendre dans le chant du "Te Deum" dimanche après la messe, recommandé par Sa Grandeur Monseigneur Bernard, comme action de grâce pour l'élection du nouveau Pape, Pie XI.
Nos félicitations aux membres de notre conseil municipal, d'avoir requis les précieux services de M. Fernand Parent, gérant de la Banque Nationale, comme auditeur de la ville.
M. et Mme Mastai Campbell, leur fillelette, Madeleine, étaient de passage à Saint-Jean, vendredi et samedi derniers.
Mlle Alberta Duval, passait quelques jours à Montréal, au commencement de la semaine.
Mlle Jeanne Ménard passe quelques jours à Farnham, l'hôte de parents et amis.
M. et Mme Aldé Bessette étaient de passage à Saint-Alexandre, la semaine dernière, à l'occasion du mariage de M. Laurent Cadieux à Mlle Déla Handfield.

SAINT-SEBASTIEN

Nous avons le regret d'annoncer la mort de Mlle Gabrielle Fortin, âgée de 24 ans, fille de M. Georges Fortin, de Saint-Sébastien, décédée le 17 février dernier. Ses funérailles ont eu lieu le 20, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La défunte était la sœur de Mre Georges Fortin, de Saint-Jean.
A la famille, nos sympathies.

SAINT-LUC

Un groupe d'amis se sont réunis, dimanche dernier chez M. et Mme Alexandre Dépeleau, parmi lesquels nous avons remarqué: M. et Mme Michel Lanoue, MM. Georges et Emile Lanoue, Roméo Gaudette, Oscar Roy, Adrien Joubert, Mlle Véronique Phaneuf, Irène Sylvestre, Annette Martineau, MM. Harris et Léo Pinsonnault, Mlle Annette et Eugénie Poissant, MM. Adrien Poissant, Léopold Prairie, M. et Mme Hermas Perrier, tous de Saint-Jean; M. et Mme Edmond Broseau, M. et Mme Fabien Lévesque, M. et Mme Adolphe Girard, M. Georges Prairie. Il y eut chant, musique et amusements divers.
Miles Andrea et Jetté, de Belœil, étaient chez M. Arthur Denault, dimanche dernier.
Mlle Antoinette Lafaille, de Montréal, était chez M. Hilaire Bessette, dimanche.
Les familles Michel Lanoue et Hermas Perrier, de Saint-Jean, et quelques autres parents et amis, étaient en promenade chez M. Alexandre Dépeleau, dimanche soir.
Dimanche soir, M. et Mme Oliva Denault réunissaient des sœurs, beaux-frères et quelques cousins et cousines à un souper.

CHAMBLY BASSIN

Samedi, le 18 février, eut lieu chez M. et Mme Emery Deschamps, une jolie réunion de parents et d'amis parmi lesquels Mme Alp. Lareau, de Chamblly, M. et Mme Jean Bolduc, M. et Mme René Potvin, de Montréal; Miles Georgette et Aline Patenaude, Mlle Germaine Daigneault, de Montréal; Miles Emma et Marguerite Paré, de Lachine; Miles Laure-Anna et Irène Saint-Jean, de Saint-Basile le Grand; Miles Aline, Adrienne et Hélène Deschamps, Miles Jeanne et Berthe Marcell, Mlle Purissima Lareau, Mlle Alexina Lamarre, Mlle Marguerite Deschamps, Mlle Eva Lévelin, Mlle Alice Daigneault, Mlle Corinne Deneault, Miles Emilienne, Eva et Anne-Marie Deschamps, Mlle Blanche Leblanc, de Chamblly; MM. R. Gignac, L. Chevalier, de Montréal; V. Lareau, T. Choquette, L.-P. Lareau, M. Jérôme, H. Fournier, O. Deschamps, A. Lareau, B. Begoness, R. Lareau, V. Percival, G. Raymond, O. Lamarre, C. Lareau, O. Saint-Jean, R. Martel, R. et L. Benesky, X. Brazeau, L. et Lucien Marcell, M. Charest, A. Lamarre, L. Sanguinet, W. Desseigneville. Tous se quittèrent aux petites heures du jour, emportant de cette jolie soirée, un souvenir durable.

LACOLLE

Les membres du Conseil Municipal ont raison d'être satisfaits de l'excellent résultat du eueure qu'ils ont organisé au profit de l'église. Au nombre des magnifiques prix nous remarquons deux dix piastres en or, don des organisateurs, gagnés l'un par Mme Stanislas Choquette et l'autre par Mlle Irène Boudreau. Plusieurs cinq piastres en or furent gagnés par M. le curé Toupin, M. Tél. Brossard, M. Delphis Blain et autres; deux chaplets en or, etc.
L'opérette: "La dernière Espégle" jouée par Mlle Clorinde Landry, Gabrielle Laviarière et Rolande Corbière, ainsi que la saynète "L'Examen", par Miles L. et J. Deshaies et A. Blain furent des mieux rendues. Il y eut chant, musique et déclamations. Les recettes nettes sont de \$635.
Mlle Clorinda Landry est de retour d'un voyage à Valleyfield, où elle a été l'hôte de Mlle Leblanc et de sa sœur Marie-Anne, normandienne au cours académique.
Mme Joseph Langlois, née Marie-Lee Lamoureux, un fils, Joseph-André-Régis, Parrain et marraine, M. Régis Thibodeau et Mlle Rosabelle Langlois.
Jeudi dernier avait lieu chez M. Joseph Boudreau une réunion de parents et d'intimes. Il y eut chant, musique et danse. A minuit un succulent réveillon fut servi, et les invités continuèrent à s'amuser ferme jusqu'aux petites heures. Assistaient à cette réunion: Miles C. Fortin, I. et L. Langevin, J. et R. Poulin, L. Langlois, E. Côté, P. Fortin, J. M. Langlois, de Saint-Valentin; C. Landry, F. Boudreau, G. Laviarière, E. et G. McGee, MM. H. Robitaille, H. Poirier, A. Rémyllard, L.-P. Deshaies, D. McGee, de Lacolle; Miles A. Boudreau, E. L. et T. Bisailon, M. Arm. Boudreau, E. Bisailon, M. et Mme R. Boudreau, de Saint-Paul; Mlle E. Guay et M. R. Guay, de Saint-Bernard; M. H. Cavanagh, de Hemmingford.
Dimanche dernier, bon nombre de parents et d'amis se réunissaient chez M. Clorinde Landry, qui sut faire les honneurs de la maison avec une grâce et une affabilité parfaite. La soirée débuta par une partie de eueure qui donna les résultats suivants: 1er prix des dames, coussin à épingle gagné par Mlle I. Langevin; 1er prix pour messieurs, cendrier, gagné par M. H. Poirier. Prix de consolation gagnés par Mlle E. Guay et A. Rémyllard. Il y eut ensuite réveillon, musique, chant, sauterie et jeux de société. Étaient invitées, Miles M. Trudeau, R.-A. Lalanne, L. Hébert, F. Boudreau, L. Thérien, L. Corbière, V. Grégoire, A. Giroux, G. Laviarière, A. Landry, T. Langevin, C. Fortin, E. Guay, C. Charpentier, A. Thibodeau, A. Boudreau, L. Boudreau, MM. H. Robitaille, R. Thibodeau, A. Trudeau, A. Rémyllard, H. Poirier, L.-P. Deshaies, A. Biodeau, L. Thérien, E. Proulx, A. E. et R. Boudreau, Arm. Boudreau, G. Guay, E. Trahan, V. Laviarière; Mme Franco, M. et M. A. Thérien, M. et Mme H. Olivier.

LACADIE

Mercredi, le 22 courant eut lieu dans notre église paroissiale, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, les funérailles de Mme Prosper Ferdaï (née Hélène McDiernott), décédée à l'âge de 79 ans. Le service fut chanté par M. le curé Leconte de Saint-Luc, assisté comme diacre et sous-diacre, par M. le curé J. A. Cloutier, de notre paroisse et M. l'abbé Campeau, vicaire à Notre-Dame Auxiliatrice, à Saint-Jean. Les porteurs étaient MM. Pierre, Jean-Baptiste, Charles, François Ferdaï, M. J. Bessette, et A. Bouchard. La défunte laisse pour pleurer sa perte, cinq fils, Pierre et Charles, de Saint-Jean; Jean-Baptiste et François, de Lacadie; Joseph de l'Ouest Canadien; deux filles, Mme J. Bessette (Cécile), d'Ibergville; Mme A. Bouchard, (Philomène), de Saint-Edouard. A la famille en deuil nos sincères sympathies.
M. et Mme Alexandre Gaudreau (née Berthe Pierre) ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille.
M. J. S. Guay est de retour de Montréal, où il était en voyage d'affaires et d'étude sur l'apiculture.

SAINT-ALEXANDRE

Le quinze courant, un mariage des plus fashionables était célébré en notre église paroissiale. Monsieur l'abbé Charbonneau bénissait ce jour-là l'union de M. Laurent Cadieux, fils de M. Hubert Cadieux avec Mlle Déla Handfield, fille de M. Phyllis Handfield. La mariée portait une jolie toilette gris taupe; elle entra au bras de son père M. Phyllis Handfield. Le marié était accompagné de son père. Pendant la messe nuptiale, le chant a été fait par les enfants de Marie. Mlle Marie-Jeanne Meunier était à l'orgue. Après la cérémonie religieuse, l'on se rendit à la résidence de M. Phyllis Handfield, où le dîner fut servi. Le soir le souper fut donné chez le père du marié, M. Hubert Cadieux. MM. et Mmes Michel Campbell, de Sainte-Sabine; Julien Méthé, Saint-Sébastien; Abraham Berthiaume, North-Stanbridge; Alphonse Surprenant, Sainte-Sabine; Zéphir Surprenant, Saint-Alexandre; Aldé Raymond, Saint-Alexandre; Phyllis Handfield, Saint-Alexandre; Aldé Bessette, de Bedford; Ephrem Boudreau, Saint-Alexandre; Omer Poutré, North-Stanbridge; David Handfield, Saint-Alexandre; Zéphir Campbell, North-Stanbridge; Ovide Galipeau, North-Stanbridge; Paul Laporte, Sainte-Sabine; Antonin Brais, North-Stanbridge; Adolphe Campbell, Sainte-Sabine; Phyllis Campbell, Farnham; Israël Paquette, Cowansville; J. B. Cadieux, J. Trahan, Saint-Alexandre; Gilbert Morin, Saint-Alexandre; Lenas Leduc, Saint-Alexandre; M. Edouard Handfield, Montréal; Miles Sara Handfield, Montréal; M. et Mme Henry Quintin, Saint-Alexandre; M. Albert Raymond, Saint-Alexandre; Mlle Georgianna Cadieux, Saint-Alexandre; Miles Agnès, Mary et Georgianna Handfield, Saint-Alexandre; MM. Philippe et Joseph Cadieux, Saint-Alexandre; Miles Vitalienne, Anna et Lucienne Cadieux, Saint-Alexandre; Miles Louise et Hélène Méthé, Saint-Sébastien; MM. Arthur, Léopold Campbell, Sainte-Sabine; Mlle Albertine Campbell, Sainte-Sabine; M. Alexis Surprenant, Sainte-Sabine; Mlle Marie-Anne Surprenant, M. Emile Surprenant, Mlle Thérèse Surprenant, M. Ovide Raymond, Saint-Alexandre; Miles Aldé et Lauréa Raymond, Saint-Alexandre; M. David Cadieux et Mlle Yvonne Cadieux, Saint-Alexandre; Mlle Clara Quintin, Ibergville; Mlle Alida Bonneau, Saint-Alexandre; M. et Mme Louis Charbonneau, Saint-Alexandre; M. et Mme Joseph Gamache, MM. Léonard, Hervé, Wilfrid Morin, Saint-Alexandre; Mlle Irène Morin, Saint-Alexandre; M. Léo Tarte, Mlle Normandin, Saint-Grégoire; M. Raoul Girard, Saint-Grégoire; Mlle Marie-Anne Tarte, Saint-Grégoire; M. Léo Gamache, Saint-Alexandre; Miles Marie-Rose, Yvonne Lazure, Saint-Grégoire; MM. Joseph et René Charbonneau, Miles Choquette, M. Aldé Lefebvre, M. Arthur Bienvenu, Saint-Grégoire, y prirent part.
Les cadeaux furent riches et nombreux; nous y joignons nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité à l'heureux couple.
M. Laurent Cadieux, a acheté la terre de M. Phyllis Handfield pour la somme de cinq mille cinq cents piastres.
Le vingt-et-un février, M. Léopold Charpentier, unissait sa destinée à celle de Mlle Eva Lacroix, fille de M. Camille Lacroix.
Le même jour, M. Albert Raymond, fils de M. Aldé Raymond, conduisait à l'autel Mlle Georgianna Cadieux, fille de M. Hubert Cadieux.

WEST BROME

Mme John Butler est de retour d'une promenade de quelques jours à Montréal.
Dimanche dernier, Miles Gabriel et Babelle Larocque, de Cowansville, et Mlle Irène Larocque, de Farnham, rendaient visite à Miles J. et C. Bisailon.
Mme J. Pierce, de Montréal, est chez son père, M. F. J. Durkee, pour quelques jours.
Miles M. Brouillard, M. Boudreau, ainsi que MM. A. Bernier, A. Brouillard, tous visitaient, la semaine dernière, M. Z. Boudreau, de Magog.
Mme H. Bisailon et Mlle L. A. Lachance visitaient chez M. Alcide Bisailon dernièrement.



Employez-le toujours pour le réchauffé.

AUTOMOBILES

Votre automobile peut-elle - - -
Causer des blessures ou la mort d'une personne?
bateau ou un convoi de chemin de fer?
Causer des dommages à des propriétés de valeur ou autres?
Subir de sérieux dommages dans une collision, ce qui entraînerait de fortes dépenses?
Être endommagé par le feu?
Être volée et subir de sérieux dommages, ou encore être volée pour n'être jamais retrouvée?
Être sérieusement endommagée ou détruite par accident ou feu sur un

Est-ce possible ?

Au 1er mars prochain, les nouveaux taux d'assurance des Automobiles prendront vigueur et seront exorbitants, à cause des lourdes pertes éprouvées par les Compagnies d'Assurance.
Consultez-nous immédiatement, que votre police ait ou NON expiré; nous sommes en mesure de vous épargner beaucoup d'argent et aussi ces nouveaux taux élevés d'assurance.

M. B. RICE & Fils.
Courtiers d'Assurances.
21 RUE SAINT-JACQUES, - SAINT JEAN.
Téléphone: 251
Résidence 544w

La Compagnie Continentale d'Assurance

VIE
BUREAU PROVINCIAL, 180 rue St-Jacques, Montréal.
GEORGE-B. WOOD, Président, CHARLES-H. FULLER, Secrétaire
DAVID LAUER, gérant provincial.

Cette compagnie Canadienne offre aux hommes ambitieux et anxieux d'obtenir des postes de confiance, comme organisateurs, gérant général des districts des "Cantons de l'Est, d'y arriver. Ces personnes devront avoir de l'expérience dans l'assurance et capables de prouver leur habileté. S'adresser à
DAVID LAUER, gérant provincial,
180 Saint-Jacques, Montréal.

Theatre Imperial

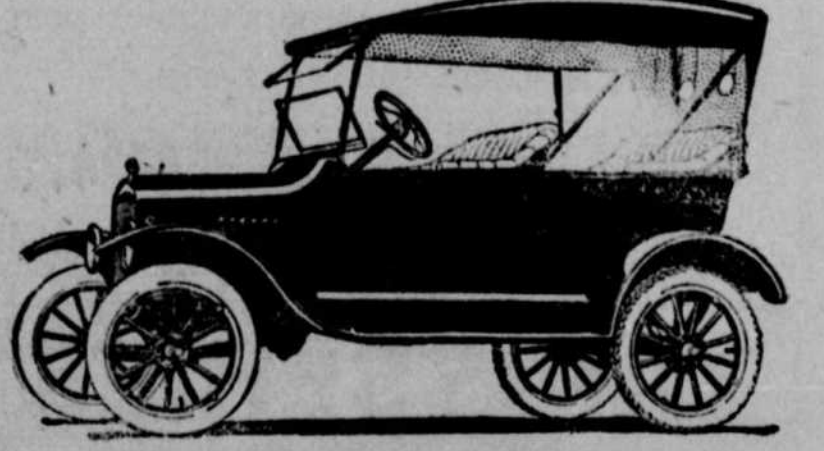
Direction-BURPEE & WEST. Rue Richelieu, St-Jean

JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI, LES 23, 24 et 25 FEVRIER
LE SUPERBE DRAME DE MAURICE TOURNEUR "THE FOOLISH MATRONS", METTANT EN VEDETTE LES ETOILES HOBART POSWORTH ET DORIS MAY.
DIMANCHE ET LUNDI, LES 26 et 27 FEVRIER
LA PLUS RECENTE COMEDIE DE HAROLD LLOYD'S "NEVER WEAKEN" ET "THUNDER ISLAND" AVEC EDITH ROBERTS.
MARDI, MERCREDI ET JEUDI, LES 28 FEVRIER, 1er et 2 MARS
REX INGRAM'S SPECIAL: "THE CONQUERING POWER" AVEC ALICE TERRY ET RUDOLPH VALENTINO. TOUS LES SOUS-TITRES SONT EN ANGLAIS ET EN FRANCAIS.
N'OUBLIEZ PAS LES BILLETTS QUE VOUS AVEZ EUS EN FAISANT DES ACHATS DE \$1. CHEZ NOS MARCHANDS.

Ford

VOUS ne pouvez pas perdre quand vous achetez un Ford. Le coût initial est si bas, il en coûte si peu pour l'exploiter, on fait si facilement la réparation ou la rechange, que la demande pour les Fords usagées réduit à son minimum la dépréciation.

Achetez un Ford - par paiements faciles si vous le désirez.



Ford Touring \$535.00
f.o.b. Ford, Ont. Taxe de vente à ajouter
Agent exclusif pour le district
E. MARCHESSAULT,
136 rue Richelieu.
Téléphone 250

L. BERGEVIN,
Marchand de Bois, Foin, Grain, etc.
à l'ancienne manufacture de D. H. Langlois.
ANGLE SAINT-PAUL ET DE SALABERRY
Placez votre commande pour vous convaincre.

(Suite sur la 4ème page.)